

L'économie des régions périphériques du Québec et son renouvellement actuel

Serge Côté
Marc-Urbain Proulx

Centre de Recherche
et de Développement des Territoires
(CRDT)

Octobre 2002

**« L'économie des régions périphériques du Québec
et son renouvellement actuel »**

**Serge Côté
Marc-Urbain Proulx**

**Centre de Recherche
et de Développement des Territoires
(CRDT)**

Octobre 2002

L'économie des régions périphériques du Québec et son renouvellement actuel

Résumé

La recherche trace l'évolution des régions périphériques du Québec. Cinq régions font l'objet d'un examen plus approfondi, soit l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dans un premier temps, le regard est jeté sur la dispersion des ressources et des lieux. Les régions périphériques représentent une collection de petits territoires de production organisés autour de leur propre centre d'extraction. Ces régions sont tournées vers l'exportation et soumises aux règles du marché mondial.

En deuxième lieu, les auteurs établissent que l'évolution des économies régionales est aléatoire et non linéaire. Les régions ont connu leur décollage industriel plus ou moins tôt et selon un rythme plus ou moins marqué, décollage qui repose essentiellement sur l'extraction et sur la première transformation de leurs ressources. Elles n'ont pas eu l'occasion d'arriver à une étape de maturité économique fondée sur la transformation plus poussée des ressources et sur la diversification industrielle que déjà elles abordaient une phase caractérisée par la consommation de masse.

Dans la troisième partie de la recherche, les auteurs tentent de cerner les changements structurels qui ont affecté les régions entre 1975 et 2000. Plusieurs changements ont eu un effet déstructurant sur les régions : diminution de l'emploi, cessation de certaines activités d'extraction, stagnation ou déclin économiques dans certaines parties des territoires périphériques, acquisitions d'entreprises par des intérêts extra-régionaux suivies de réduction ou d'arrêt des activités productives, reconfiguration du secteur de la distribution avec l'arrivée de chaînes et de grandes surfaces et dévitalisation conséquente du commerce dans les petites localités.

En quatrième lieu, le document examine la nouvelle division spatiale des activités économiques qui résulte des mouvements qui viennent d'être mentionnés. Les activités se répartissent en petits centres de service, centres d'extraction, centres de production et centres de consommation liés les uns aux autres par des flux de matières, de biens et de services ainsi que par des flux financiers. Ce modèle illustre l'importance des fuites qui affectent les centres d'extraction et les centres de consommation. Si la configuration des flux est défavorable aux régions périphériques, les auteurs constatent néanmoins la présence de deux mouvements qui jouent dans un sens différent : d'une part, la formation de filières économiques embryonnaires dans l'industrie et le tourisme ; d'autre part, le surgissement d'initiatives innovatrices.

La cinquième partie de la recherche est consacrée à ces initiatives innovatrices. De telles initiatives, qui participent au renouvellement des économies régionales périphériques, ont pris place autant dans les productions liées aux ressources que dans celles qui sont indépendantes des ressources. Plusieurs correspondent à des biens ou des services de niche. Toutes témoignent de l'émergence de nouvelles pratiques dans les régions périphériques.

Le travail se termine sur deux recommandations. La première concerne la revalorisation des ressources naturelles actuellement sous-utilisées. Le recours à la recherche et développement pour les entreprises et à la formation professionnelle et technique pour les travailleurs s'impose. La seconde recommandation vise la mise en place de Systèmes Territoriaux d'Innovation et de Production (STIP). La reconnaissance de STIP équivaldrait à une véritable stratégie de soutien à l'innovation et s'appliquerait là où des noyaux significatifs d'entreprises existent. Là où le tissu économique est moins dense, il y aurait lieu de prévoir un accompagnement des entreprises à fort potentiel dans leur quête d'information et de partenaires stratégiques.

La recherche a été menée sous la responsabilité des professeurs Serge Côté de l'UQAR et Marc-Urbain Proulx de l'UQAC, tous deux membres du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT).

Remerciements

L'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Rimouski mènent depuis plus d'un quart de siècle des recherches sur le développement des différentes régions québécoises. Nous apprécions naturellement que Développement économique Canada ait fait appel à cette expertise pour la conduite de la présente recherche sur l'économie des régions périphériques du Québec et son renouvellement actuel. L'aide financière accordée pour cette étude a fait progresser nos connaissances sur des réalités régionales complexes qui font souvent l'objet des interventions de l'agence. Nos remerciements vont également aux conseillers régionaux de l'agence pour leur précieuse collaboration dans l'organisation des visites sur le terrain et à l'INRS-UCS pour avoir défrayé certains déplacements des chercheurs sur le terrain.

Nous désirons signaler la contribution de nos assistants et collaborateurs immédiats dont le travail, à différentes étapes du déroulement de la recherche, a apporté des matériaux concrets au présent rapport et en a facilité la mise en forme. Les noms de Robert Gagné, Claude Denis, Josée Bélanger, Mélanie Desmeules, Stéphanie Hight, Normande Lapointe, Carl Simard, Alain Roch, Martin Dion et Ali Doubi sont particulièrement à souligner.

Enfin, nous souhaitons remercier chaleureusement les 187 personnes rencontrées dans les cinq régions du Québec qui ont été visitées, soit l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Qu'il s'agisse de dirigeants d'entreprise, d'intervenants socio-économiques ou d'analystes de la scène régionale, le témoignage éclairé et senti de ces hommes et de ces femmes qui ont donné généreusement de leur temps pour nous recevoir nous a été indispensable pour comprendre les réalités régionales et pour bien saisir les particularités de chaque territoire.

Serge Côté

Marc-Urbain Proulx

Table des matières

Résumé	i
Remerciements	iii
Introduction générale	1
Chapitre I. La dispersion des ressources et des lieux	3
1.1 Les centres agricoles.....	4
1.2 Les centres forestiers.....	8
1.3 Les centres miniers.....	14
1.4 Les centres maritimes.....	17
1.5 Les centres hydroélectriques.....	19
1.6 Les centres aquatiques.....	22
1.7 Les centres de villégiature.....	24
1.8 L'éclatement de la structure de peuplement.....	24
Conclusion.....	26
Chapitre 2. L'évolution non linéaire et aléatoire des économies régionales	29
Introduction.....	29
2.1 Méthodologie.....	29
2.2 Période pré-industrielle de 1850-1890.....	31
2.3 Période industrielle de 1890-1945.....	35
2.4 Vers la maturation économique de 1945-1975.....	38
2.5 Maturation de 1975-2000.....	41
2.6 Analyse industrielle des régions périphériques.....	44
2.7 Facteurs à la non-maturation des régions périphériques.....	45
Conclusion.....	46

Chapitre 3. Les changements structurels 1975-2000	47
3.1 Données de base	48
• Le Saguenay-Lac-Saint-Jean.....	49
• Le Bas-St-Laurent.....	50
• L’Abitibi-Témiscamingue	51
• La Gaspésie – Îles-de-la Madeleine.....	52
• La Côte-Nord	53
3.2 Comparaison interrégionale	54
3.3 Discussion des tendances générales 1975-2000.....	57
3.4 Les possibles causes de la restructuration économique	63
Conclusion 1975-2000.....	66
Chapitre 4. La division spatiale des activités économiques	68
4.1 Les acquis périphériques traditionnels	69
4.2 Changements structurels et périphéries.....	71
4.3 La différenciation spatiale des logiques économiques	74
4.3.1 Les centres d’extraction.....	75
4.3.2 Les centres de production	78
4.3.3 Les centres de consommation	81
4.4 La nouvelle division spatiale des activités économiques.....	83
4.5 Les relations et les flux économiques	84
4.5.1 Les centres d’extraction	85
4.5.2 Les centres de production	85
4.5.3 Les centres de consommation	86
4.6 La tendance à la diversification des activités économiques	88
Conclusion.....	90
Chapitre 5. Les innovations et le renouvellement des économies régionales périphériques	92
5.1 Émergence d’activités nouvelles dans les régions périphériques	93
• Activités liées aux ressources	93
• Activités sans lien avec les ressources naturelles	98
5.2 Facteurs favorables et obstacles à la réussite des innovations.....	100

5.3	Soutien au développement et à l'innovation.....	102
	• Les organismes de soutien à l'innovation	103
	• Proximité et action des organismes de soutien à l'innovation	105
5.4	Le point de vue des intervenants régionaux sur l'innovation.....	106
5.4.1	Rencontres de groupe lors de la visite de l'équipe de recherche	107
	• Diagnostics et inquiétudes exprimés par les intervenants	107
	• Préoccupations formulées par les intervenants	108
5.4.2	Entrevues réalisées auprès d'informateurs-clés	110
	• Informateurs rattachés aux organismes de soutien à l'innovation	110
	• Informateurs provenant du monde de l'entreprise	112
	• Les secteurs prometteurs selon les informateurs-clés	114
5.5	Pratiques émergentes et renouvellement des économies régionales périphériques.....	115
	Conclusion générale et recommandations	117
	Références bibliographiques et électroniques	126
	Annexe 1. Tableaux détaillés	131
	Annexe 2. Données de base	136

Liste des tableaux

Tableau 1.1	Les centres forestiers du Québec.....	9
Tableau 1.2	Usines de sciage selon la taille (1999)	12
Tableau 2.1	Période pré-industrielle (1890) (annexe 2)	33
Tableau 3.1	Données de base	48
Tableau 3.2	Tendances générales 1975-2000	56
Tableau 4.1	Centres d'extraction de ressources naturelles.....	76
Tableau 5.1	Initiatives de valorisation de ressources inexploitées	95
Tableau 5.2	Initiatives axées sur l'allongement de la chaîne de transformation	97
Tableau 5.3	Entreprises innovantes dans des domaines sans lien avec les ressources naturelles	99

Liste des figures

Figure 1.1	Prix moyen des fermes au Québec en dollars.....	7
Figure 1.2	Évolution de l'emploi dans le secteur forestier	13
Figure 1.3	Répartition des expéditions minérales par région administrative, 2000	16
Figure 1.4	Volume des débarquements au Québec, en tonnes	18
Figure 1.5	Centres établis pour la conquête territoriale	25
Figure 2.1	Période industrielle (1945) (annexe 2).....	37
Figure 2.2	Vers la maturation économique (1975) (annexe 2)	40
Figure 3.1	Maturité économique 1975 et 2000	55
Figure 4.1	Division spatiale des activités économiques en périphérie du Québec.....	84
Figure 4.2	Nombre de firmes dans les industries manufacturières	89

Liste des cartes

Carte 1.1	Localisation du potentiel agricole au Québec	5
Carte 1.2	Répartition des zones de végétation au Québec.....	11
Carte 1.3	Zones minières du Québec	15
Carte 1.4	Production hydroélectrique au Québec	20

L'économie des régions périphériques du Québec et son renouvellement actuel

Introduction générale

L'économie des régions périphériques du Québec repose en grande partie sur la mise en valeur des ressources naturelles qu'elles recèlent. Aussi, notre rapport dressera-t-il dans un premier temps un portrait-synthèse de ces ressources pour l'ensemble du Québec. Nous verrons que leur présence a fait émerger pour leur exploitation des centaines de petits centres d'extraction. Après ce survol du territoire québécois pris globalement, nous examinerons plus particulièrement le cas de cinq régions périphériques québécoises, soit l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Dans la deuxième partie du rapport, nous présenterons pour chacune de ces cinq régions un aperçu de leur évolution économique au cours du dernier siècle et demi. Cette évolution sera repérée à partir d'un parallèle avec le modèle mis au point par Rostow concernant l'enchaînement des étapes de la croissance. On ne peut prétendre que ce modèle colle bien aux réalités des régions périphériques. Il s'agit, plutôt que l'appliquer strictement, de s'en inspirer librement pour établir si l'arrivée de l'industrialisation (décollage) dans le domaine des ressources naturelles a conduit ou non dans chacune des régions à son extension à d'autres domaines (maturité).

Dans cette perspective, nous examinerons plus particulièrement dans la troisième partie du rapport jusqu'à quel point les économies des cinq régions ont vu leur composition industrielle se modifier entre 1975 et 2000. Nous effectuerons une certaine mesure de la diversification industrielle qui s'y est produite au cours du dernier quart de siècle et nous prendrons acte des changements structurels qui ont affecté l'exploitation des ressources, tous secteurs confondus : modernisation des équipements, recours à des technologies qui augmentent systématiquement l'intensité de capital, diminution généralisée de la main-d'œuvre présente dans l'extraction et la première transformation.

Dans la quatrième partie du rapport, nous essaierons de rendre compte de la mobilité des activités dans l'espace. Si, dans les régions périphériques, les activités d'extraction suivent l'emplacement des bassins de ressources et connaissent une certaine dispersion dans l'espace, les activités de transformation ainsi que les activités de consommation et de service subissent une recomposition impulsée par de multiples facteurs que nous tenterons de cerner sommairement. L'analyse débouchera sur une modélisation des articulations entre lieux d'extraction, lieux de transformation (production), lieux de service et lieux de consommation visant à rendre compte de la dynamique spatiale des régions périphériques.

La composition des activités et leur structuration sur le territoire ont beaucoup évolué dans le passé et sont encore aujourd'hui en constant remodelage. La cinquième partie du rapport mettra l'accent sur le surgissement d'activités qui régénèrent le tissu économique des régions périphériques. Ce mouvement se fait sentir autant dans les activités liées aux ressources que dans celles qui sont indépendantes des ressources. L'innovation est à la base de l'émergence de toutes ces nouvelles activités. L'innovation réussie est alimentée par des transferts de technologie aussi bien que par la mise en œuvre de recherche et développement. Elle suppose habituellement l'accès à une information dite riche ainsi que des liens avec des partenaires privilégiés. Elle débouche sur une maîtrise relative des processus en matière de production, de technologie, de gestion, de transport et de mise en marché. Ces activités émergentes s'insèrent parfois dans les grandes tendances qui se manifestent dans la localisation des activités, mais se comportent parfois à contre-courant de ces tendances. On observe une certaine liberté quant à la distribution dans l'espace de ces activités.

La conclusion du rapport fera le point sur les principaux constats qui ressortent des données analysées et proposera quelques pistes d'action à l'intention des décideurs publics.

Chapitre I

La dispersion des ressources et des lieux

L'observation de l'espace québécois nous fait constater tout de suite le phénomène fondamental d'une population largement dispersée. Dispersion historique sur un vaste espace habité de 620 000 km² afin d'y puiser les ressources naturelles disponibles, que ce soit les minerais, la forêt, la terre, les poissons et crustacés, les paysages ou l'eau. On y recherche aussi la qualité de l'environnement, soit pour les loisirs, la villégiature ou tout simplement par choix. Dispersion qui multiplie et fragmente aussi les unités de peuplement et favorise la diversité des situations territoriales en matière de géographie, d'identité, de traditions, d'organisation communautaire, d'activités économiques, d'apprentissage à l'appropriation de responsabilités, etc. Il s'agit là de données incontournables pour nos décideurs et intervenants, notamment en matière d'aménagement. L'économie du Québec est fondamentalement une économie ponctiforme.

Ce premier chapitre sera concerné par l'analyse de la dotation en ressources naturelles comme support de base à la mise en place d'une structure de peuplement spécifique sur les territoires qui composent l'espace Québec. L'exploitation intensive de ces ressources est d'ailleurs responsable de l'industrialisation du Québec au début du XIX^e siècle. Nous verrons que la partie périphérique du Québec contemporain représente en réalité une économie composée de centaines de petits centres d'extraction et de première transformation de ressources naturelles. Malgré la présence d'un secteur manufacturier important dans le sud du Québec et l'émergence très actuelle d'une nouvelle économie très dynamique qui s'appuie largement sur la technologie (aéronautique, pharmaceutique, électronique, multimédia), la dotation en ressources naturelles attire encore au Québec plusieurs investissements, génère une bonne partie des salaires élevés et contribue à une part importante, quoique décroissante, des exportations. Près de 30 % du PIB québécois est alimenté par les ressources naturelles exploitées avec haute intensité technologique. Environ 500 000 emplois sont encore reliés à cette exploitation des ressources naturelles, y compris l'agroalimentaire.

1.1 Les centres agricoles

D'une petite superficie de 100 000 acres utilisée pour l'agriculture en 1740 dans l'« hinterland » des trois principaux centres urbains, le Québec périphérique fut ensuite massivement colonisé sous les pressions démographiques. Les paroisses agricoles se sont alors multipliées en étendant l'écoumène.

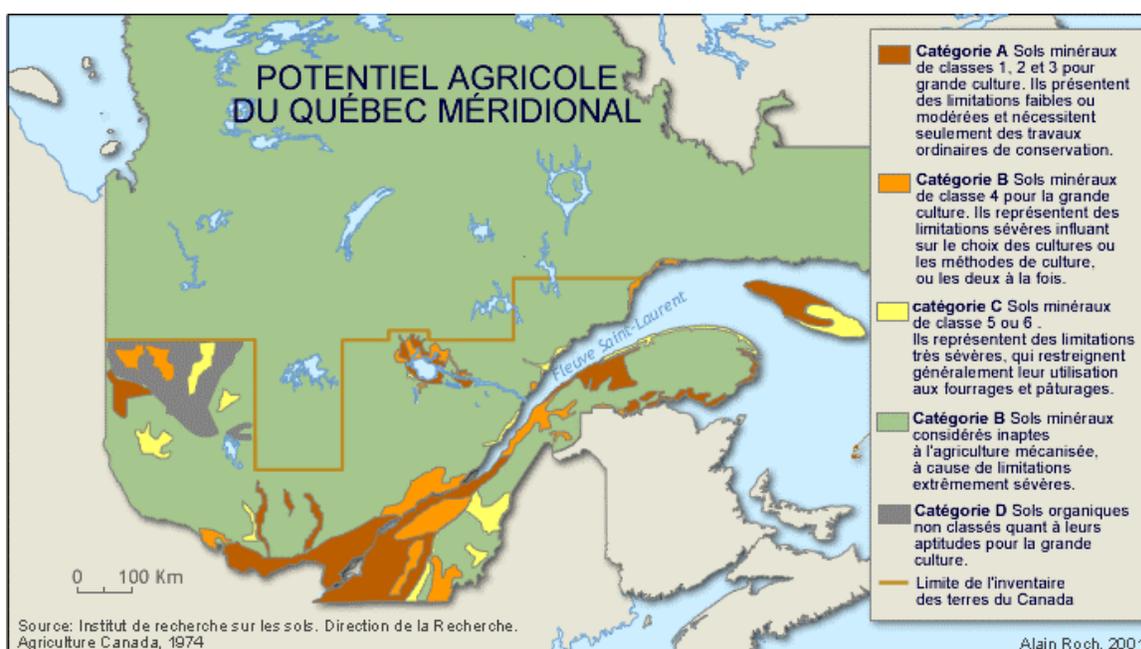
À partir du XIX^e siècle, de petites concentrations de population sont apparues autour des églises, des magasins généraux et de certains services à la population. Si bien qu'au début du XX^e siècle, l'espace québécois contenait de très nombreux villages qui polarisaient les activités reliées à l'agriculture s'étendant sur plus de 700 paroisses et cantons. La présence d'une meunerie, d'une beurrerie, d'une fromagerie, de petites fabriques s'inscrivait comme le moteur économique de ces petites concentrations. Malgré le mouvement de concentration des activités de transformation agricole qui existe depuis cette époque, on estime qu'il existe encore aujourd'hui quelques centaines de centres agricoles dont plusieurs attirent d'autres activités motrices, notamment dans la vallée du Saint-Laurent. Mais il existe encore un bon nombre de centres ruraux dont l'activité principale concerne l'agriculture.

Au Québec, les recettes monétaires issues de l'agriculture ont dépassé les quatre milliards de dollars au milieu de la décennie 1990. Presque tous les produits de l'agriculture et de l'élevage sont à la hausse en matière de production qui atteint 1,5 % du PIB (produit intérieur brut) québécois avant transformation. Cette production associée au vaste secteur aliments et boissons représente 2,4 % du PIB auquel il faut additionner 1,9 % relié au commerce de gros et de détail et encore un autre 2,2 % relié à la restauration et hébergement. Ainsi, le vaste domaine du bio-alimentaire contribue (1994) pour près de 8 % du PIB québécois en livrant plus de 15 % de tout ce qui est fabriqué au Québec. Pas moins de 386 000 emplois (11,5 % de la main-d'œuvre) sont associés à ce secteur, notamment 80 000 emplois/année dans l'agriculture. Tout ceci dans un contexte où la dotation du Québec en terres à très bon potentiel (classes 1, 2 et 3) s'avère très modeste (5 %) au Canada.

Sur l'espace québécois, la production se spécialise d'une manière importante mais sans exclusivité, par territoires en fonction de divers facteurs. On produit du lait au

Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Mauricie, dans le Bas-Saint-Laurent, dans le Centre-du-Québec et sur le vaste territoire autour des lacs Mégantic et Saint-François. Le porc est largement produit en Beauce et dans le Centre-du-Québec. Les producteurs de bœuf se localisent surtout en Outaouais, sur la Haute-Côte-Nord, en Gaspésie et en Estrie. Kamouraska, Charlevoix et la Mauricie produisent de la volaille mais il s'en produit ailleurs aussi. Existe aussi beaucoup de culture commerciale concentrée en Montérégie et dans le Centre-du-Québec. Finalement, les fruits et légumes sont largement produits en Montérégie, dans les Laurentides et à Montréal.

Carte 1.1
Localisation du potentiel agricole au Québec



Bien que la production se porte relativement bien, l'agriculture québécoise vit un important drame de déprise. Nous avons atteint le plus grand nombre d'exploitations pendant la grande crise économique des années 1930 avec 150 000 fermes qui s'étendaient sur plus de 9 millions d'acres. Des 122 617 fermes qui existaient en 1956 sur une surface de 6,5 millions d'hectares, il en reste désormais moins de 35 000 qui couvrent à peine 2,9 millions d'hectares. Cette diminution progressive de l'importance de l'agriculture sous l'angle du nombre d'exploitations est encore plus marquée en matière d'emplois associés. Et ce, malgré le fait que la ressource

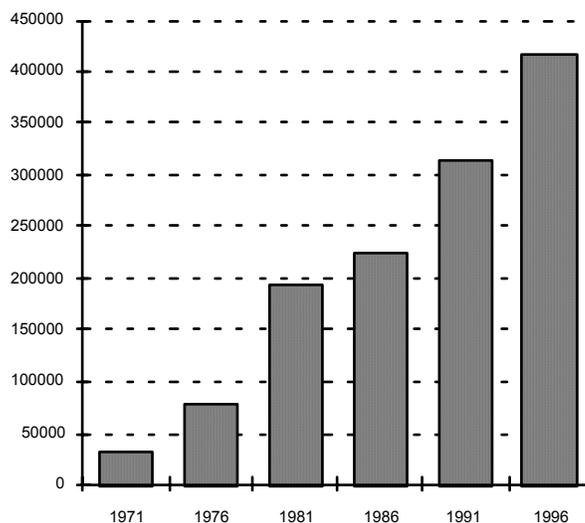
agricole québécoise assiste actuellement à la montée en importance de nouveaux secteurs tels que l'horticulture, l'élevage des moutons et autres espèces, la culture du maïs, du grain et du soja, etc.

On comprend alors que cette disparition d'exploitations et de surfaces agricoles se répercute sous la forme d'exode de la population rurale à la recherche d'emplois dans les centres urbains. De nombreuses paroisses sont ainsi en perte démographique, notamment dans les zones plus périphériques ou dans celles contenant des terres de moins bonne qualité.

Certains spécialistes avancent que ce déclin se résorbe actuellement, puisqu'il a diminué en pourcentage entre 1991 et 1996. Heureusement, car durant cette période, il y a eu encore disparition de 18 % des exploitations agricoles, 16 % des exploitations porcines et près du tiers des exploitations de volaille. L'intégration des unités dans un esprit de productivité s'avère la grande responsable de ce déclin du nombre d'exploitants qui disqualifie au passage plusieurs terres agricoles et plusieurs petites entreprises de production. À titre d'exemple pour la période 1971-1996, la taille des troupeaux est passée de 22 à 41 dans la production laitière, de 79 à 1 133 dans l'élevage porcin et de 1 355 à 10 596 dans la volaille. Même si la superficie moyenne des fermes en exploitation a augmenté de 30 % pendant la période, il demeure que le nombre total d'hectares en exploitation a diminué de 20 %. Notons que cette déprise agricole s'avère plus marquée dans les régions périphériques, notamment sur les terres à faible potentiel qui sont généralement tout simplement abandonnées, semi-abandonnées ou au mieux reboisées.

En réalité depuis plus de trois décennies, l'agriculture québécoise subit une mutation importante causée par des changements technologiques qui nécessitent des investissements considérables. Ceux-ci deviennent certes inabordables pour les terres à faible rentabilité. En 1971, le coût moyen d'une ferme était de 35 900 \$ alors que cette valeur moyenne se situe actuellement à 420 000 \$. Ce phénomène d'intensification capitaliste s'avère universel dans le monde occidental. Et il nous frappe de plein fouet mais un peu moins que dans l'Ouest canadien. Néanmoins, la performance de l'agriculture québécoise au Canada demeure relativement bonne.

Figure 1.1
Prix moyen des fermes au Québec en dollars



Source : Debailleul (1999).

Cette industrialisation de l'agriculture québécoise nécessite de plus en plus d'investissements initiaux (endettement) et de plus en plus de revenu brut (chiffre d'affaires) pour maintenir les activités et en soutirer un revenu familial raisonnable. D'où l'abandon massif des terres agricoles de qualité moindre¹ mais néanmoins capables de production. Le professeur Debailleul a bien établi que dans la décennie 1990, il faut deux fois plus de capital et presque deux fois plus de revenu brut que dans la décennie 1970, pour générer 1,00 \$ de revenu net dans l'agriculture québécoise. Ce phénomène est encore plus prononcé dans le reste du Canada en général, puisque 1,00 \$ de revenu net nécessite 6,10 \$ de revenu brut au Québec et 8,50 \$ en moyenne au Canada. La production laitière québécoise, moins capitalisée que d'autres types d'agriculture au Canada, explique en partie cette moindre intensité capitalistique.

Dans ce processus, les fermes familiales qui représentaient 95 % des exploitations agricoles en 1976 n'en composent en 1996 que 56 %. Le patrimoine agricole familial s'effrite. Pourtant, ces petites exploitations familiales contribuent davantage à l'économie locale que les exploitations de nature industrielle souvent largement

¹ Ces terres sont quelquefois d'excellente qualité, peu utiles cependant pour la production intensive actuelle.

déconnectées en matière d'achats d'intrants, d'embauche de main-d'œuvre, de contribution au capital social, etc. (Bouthillier, 1999). Par contre, la croissance de la productivité fait évidemment baisser les prix tout en améliorant la compétitivité de notre agriculture à l'échelle mondiale grâce à l'intensification des pratiques agricoles, aux fertilisants chimiques, aux formes d'élevage hors-sol et à l'exploitation intensive (monoculture) des terres. Il semble que la concurrence internationale va continuer de pressurer sur cette productivité tout en accentuant le repli des agriculteurs sur les très bonnes terres. À cet effet, les spécialistes considèrent que ce modèle compétitif poursuivi possède une marge de manœuvre très limitée au Québec étant donné la qualité première des terres et les effets externes engendrés, notamment l'épuisement des sols, la pollution des nappes phréatiques, etc.

Pourtant les membres de la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire tenue en 1997 ont statué sur la nécessité d'une augmentation significative de nos exportations, notamment grâce à une intensification capitaliste et à la spécialisation de la production. Sommes-nous dans une impasse ? Plusieurs spécialistes le prétendent car les coûts engendrés sous formes diverses (sociales ; environnementales ; économiques) sont très élevés. La crise de l'agriculture s'exprime dans plusieurs pays, dans un premier temps, par un retour en force de l'aide publique, notamment aux États-Unis. Et pointe à l'horizon immédiat une rupture de l'équilibre environnemental dont le phénomène de « la vache folle » et la fièvre aphteuse ne représentent que la pointe de l'iceberg. C'est ainsi que plusieurs experts préconisent une reconnaissance officielle de la multifonctionnalité de l'agriculture en considérant les services occultés par le marché mais qui sont rendus à la société. Il ne s'agit aucunement de décrocher du modèle productiviste mais bien de l'ouvrir vers d'autres dimensions essentielles reliées à la complémentarité des usages de la ressource, à la diversité des productions, aux spécificités des terroirs et à l'utilité sociale de productions moins compétitives. Une telle approche nécessite une vision différente de la gestion de cette ressource au Québec.

1.2 Les centres forestiers

Mis à part le commerce des fourrures avec les Amérindiens qui a occasionné l'établissement de quelques dizaines de postes de traite à des carrefours en amont de plusieurs rivières, la forêt a historiquement servi à la construction des bâtiments

des colons et à leur usage domestique. À partir du début du XIX^e siècle, elle fut exploitée systématiquement à des fins commerciales grâce à la forte demande du marché anglais. Des centres forestiers émergèrent alors ici et là autour des moulins à scie dans la vallée du Saint-Laurent d'abord, pour ensuite se multiplier sur les territoires plus périphériques, généralement le long des cours d'eau qui servaient le transport de la matière ligneuse tout en générant l'énergie motrice du moulin. Tout le XX^e siècle fut caractérisé sur l'espace québécois par l'exploitation de plus en plus intensive de la forêt. On en tire des pâtes et papiers, du bois d'œuvre et de plus en plus des produits usinés comme des meubles, des panneaux, des poutrelles, des armoires. Si bien qu'il existe plus de 170 centres forestiers dont 90% et plus de l'emploi est relié à l'exploitation de la forêt (tableau 1.1). Sans compter les centres forestiers mixtes, c'est-à-dire ceux qui bénéficient de la localisation d'activités économiques autres reliées à l'agriculture, la pêche, le commerce, etc.

Tableau 1.1
Les centres forestiers du Québec

Pourcentage d'emploi relié à l'exploitation de la forêt	Nombre de municipalités
100%	134
90-99%	35
80-89,9%	20
70-79,9%	19
60-69,9%	21
50-59,9%	33
Total	262

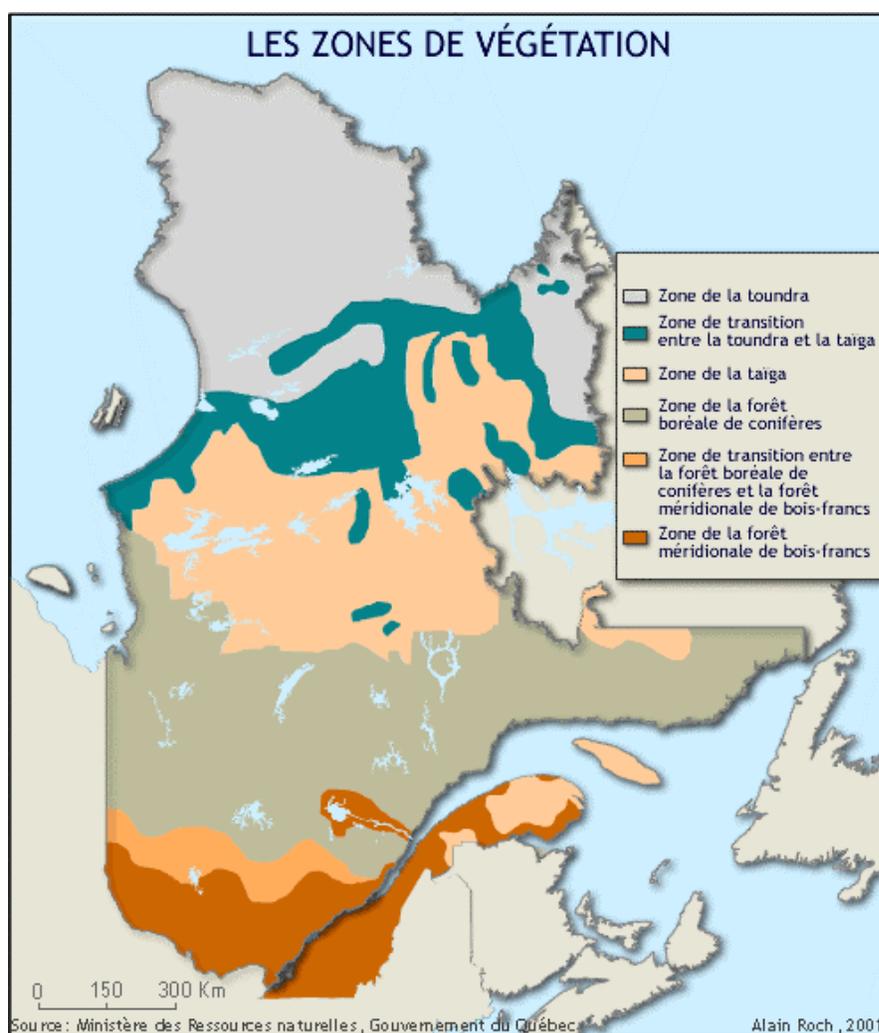
Source : Estimation du Ministère des Ressources naturelles, 1994.

L'espace forestier du Québec se subdivise en deux grandes zones séparées par une bande de transition² : la forêt boréale de conifères et la forêt méridionale de bois francs. Les forêts du sud sont généralement plus jeunes que les forêts du nord. Elles sont aussi beaucoup plus privatisées et font plus largement appel aux coupes dites de jardinage. Alors que les forêts publiques du nord subissent une exploitation beaucoup plus intensive.

Stimulée par des prix à la hausse sur le marché américain, l'exploitation forestière va très bien (2000) au Québec en matière de production. Elle est en pleine effervescence avec des livraisons de 17 milliards de dollars en 1998, permettant de générer le deuxième plus fort pourcentage des exportations québécoises en 2000. Nos bassins de matière ligneuse de bonne qualité ont livré 33 millions de mètres cubes de bois dans le contexte d'une production mondiale d'environ un milliard de mètres cubes par année. Pour ce faire, les quelque 1 300 scieries québécoises fonctionnent généralement à plein régime. Avec ses 43 usines (carte 2.1), le Québec a produit en 1995, 11 % du papier journal au monde et 42,5 % de celui livré par le Canada, sans compter les pâtes et le carton. Douze usines de panneaux agglomérés fabriquent aussi trois types de produits différents sur le marché en croissance mais fragilisé par la hausse récente de l'offre. Ces produits de notre forêt sont livrés à plus de 50 % aux États-Unis.

² L'espace québécois au nord du 55^e parallèle est composé presque essentiellement de toundra qui offre peu de potentiel forestier. Les forêts d'épinettes noires sur tapis de lichens (taïga) s'étendent au sud du 55^e. À partir du 52^e vers le sud, la forêt boréale s'étend jusqu'aux feuillus en passant par une zone mixte.

Carte 1.2
Répartition des zones de végétation au Québec



Cependant, cette activité forestière a vécu une mutation technologique importante d'abord dans l'exploitation et ensuite dans la transformation. Mutation qui nécessite désormais plus de capitaux, plus de consolidation des unités (tableau 1.2) et moins de travail dans cette industrie. Ainsi, la rupture des stocks appréhendée par la récente prise de conscience sur « l'erreur boréale », s'accompagne d'une autre donnée dramatique concernant le peu d'emplois finalement générés par cette importante ressource naturelle en croissante exploitation. De fait, notre patrimoine collectif de 75 millions d'hectares³ (45 % de l'espace québécois) de forêt publique

³ Ou 764 720 km² de forêt à valeur commerciale auxquels il est pertinent d'ajouter 340 000 km² de taïga peu exploitable commercialement.

(89 %) et privée (11 %) composé de résineux à 70 % et de feuillus à 30 % dont 70 % de l'ensemble est capable de production commerciale (Bouthillier, 1999), crée de plus en plus de richesses mais aucun emploi supplémentaire au total (figure 1.2). Depuis le début des années 1980, il y eut d'importantes pertes d'emplois dans les activités d'exploitation et dans celles reliées aux pâtes et papiers. De nouveaux emplois furent heureusement créés dans les services forestiers ainsi que dans les scieries, usines de rabotage et usines de bardeaux (figure 1.2).

Au total, le nombre d'emplois demeure stable et se localise de moins en moins en forêt. Ce manque d'emplois générés par l'exploitation de la forêt dépossède les communautés forestières des retombées économiques issues des livraisons qu'elles voient passer allègrement sur d'immenses camions qui, au passage, endommagent leurs routes qu'ils ont désormais la responsabilité d'entretenir. Et, aussi louables soient-elles, les nouvelles usines de transformation et les services ne font que combler les pertes d'emplois dans les autres segments de l'industrie. Au total, dans toute l'industrie, la forêt offre bon an mal an près de 60 000 emplois (16 000 dans l'exploitation) qui génèrent plus de 46 millions de dollars en salaires par semaine, soit 2,392 milliards de dollars par année.

Tableau 1.2
Usines de sciage selon la taille 1999

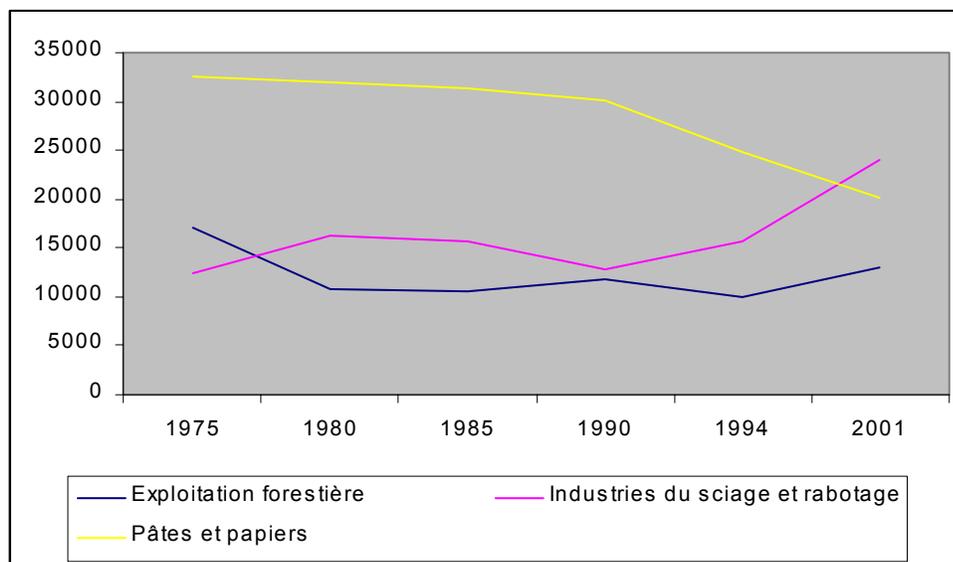
Nombres d'usines	RÉGIONS ADMINISTRATIVES ⁴																	
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	Total
Moins de 2000 m ³ /an	79	70	48	42	73	0	81	70	31	8	64	103	0	22	53	43	40	827
Entre 2000m ³ /an et 10000 m ³ /an	34	8	7	3	21	0	9	14	7	3	13	23	0	9	15	15	18	199
Entre 10000m ³ /an et 25000 m ³ /an	11	1	2	0	16	0	4	3	0	0	4	16	0	7	2	3	3	72
Entre 25000m ³ /an et 100000 m ³ /an	20	11	5	7	13	0	11	2	2	0	6	14	0	4	9	6	2	112
Plus de 100 000 m ³ /an	10	18	3	7	4	0	7	17	10	6	7	14	0	2	3	0	10	108
Total Bois de sciage*	154	108	65	59	127	0	112	106	50	17	94	170	0	44	82	67	63	1 318

*Taille des scieries selon les volumes de bois qu'elles sont autorisées à consommer.

Source : Ministère des Ressources naturelles, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers (compilation interne), 2001.

⁴ Régions administratives : 01 – Bas Saint-Laurent ; 02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean ; 03 – Québec ; 04 – Mauricie ; 05 – Estrie ; 06 – Montréal ; 07 – Outaouais ; 08 – Abitibi-Témiscamingue ; 09 – Côte-Nord ; 10 – Nord-du-Québec ; 11 – Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine ; 12 – Chaudière-Appalaches ; 13 – Laval ; 14 – Lanaudière ; 15 – Laurentides ; 16 – Montérégie ; 17 – Centre-du-Québec.

Figure 1.2
Évolution de l'emploi dans le secteur forestier



Malgré son immensité, la forêt québécoise est peu productive, son rendement à l'hectare étant jusqu'à 20 fois moindre que celui des forêts de certains pays producteurs comme le Brésil. De plus, l'accroissement annuel moyen de la ressource est de un seul mètre cube à l'hectare par année alors qu'il est de 2,6 mètres cubes aux États-Unis, de 6,8 mètres cubes en Allemagne et de 5,3 mètres cubes en France. En réalité, les forêts québécoises et canadiennes sont les moins productives au monde. Voilà le vrai drame. À cet effet, un sérieux coup de barre fut donné en 1986 avec la Loi des forêts qui oblige les compagnies forestières à se responsabiliser face à la régénération. L'objectif est certes d'augmenter la productivité de cette forêt. Va-t-on l'atteindre ? Plusieurs analystes croient que cette Loi n'est pas suffisante et qu'il faut d'autres mesures davantage décentralisées (Dubois, 1995).

Dans nos communautés forestières, la promotion actuelle du développement s'appuie sur deux vecteurs essentiels, soit le renouveau institutionnel (formation ; animation socio-économique ; soutien à la planification d'affaires ; fonds ; etc.) et le leadership basé sur la concertation dans les activités de production, incluant tous les partenaires y compris les syndicats. L'équilibre écologique est fragile cependant. Et

le peu d'emplois nouveaux générés change peu la dynamique socio-économique des communautés forestières.

Selon certains experts, la nouvelle approche à l'égard d'un développement désiré plus équilibré et plus intégré à divers usages, doit s'ancrer sur des schémas d'aménagement de la ressource à l'échelle des communautés établies en milieu forestier. Si la diversification économique (tourisme ; villégiature ; élevages) représente un objectif important, il demeure que la forêt nécessite de nouvelles activités innovatrices notamment dans la 2^e et 3^e transformation et aussi dans les diverses activités en amont de la filière de production. Un potentiel relativement important réside aussi dans des essences encore peu utilisées (intégration de la récolte), dans les sous-produits et dans les friches créées par le recul de l'agriculture. La recherche de nouveaux procédés de production, de nouveaux produits et de nouveaux marchés s'avère au centre du développement potentiel. Sans oublier la question ouvrière que l'économie sociale cherche tant bien que mal à solutionner.

1.3 Les centres miniers

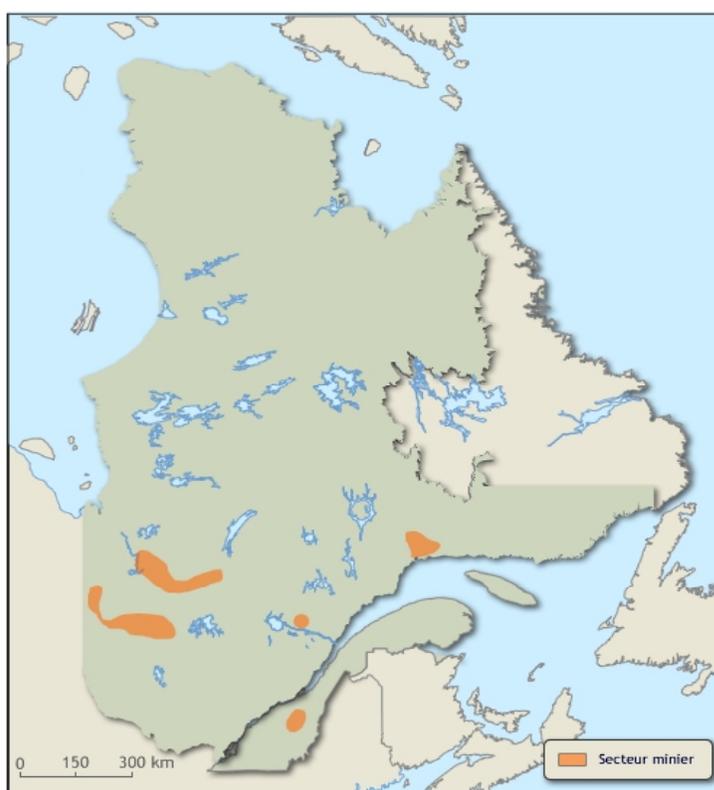
Après la production massive d'huile de baleine au Labrador par les Basques au XVI^e siècle, l'exploitation systématique du fer représente la première industrie du Québec grâce aux forges du Saint-Maurice mises en œuvre dans la première moitié du XVIII^e siècle. Par la suite, on exploita le cuivre, l'or et l'amiante à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle en Estrie, en Beauce, en Outaouais. Des centres miniers émergèrent alors tels que Capelton, Eustis, Thetford, Asbestos alors que d'autres lieux ont vu leur économie bondir grâce à de nouvelles activités minières.

Au XX^e siècle ce sont d'abord un ensemble de centres miniers (Rouyn, Val d'Or, Bourlamaque, Malartic, Noranda, etc.) qui s'établissent le long de la grande faille de Cadillac qui traverse la région de l'Abitibi d'est en ouest. Soulignons aussi l'établissement de Murdochville autour de son gisement de cuivre en retrait de la péninsule gaspésienne. Par la suite, toute la région nord-du-Québec subira la découverte de gisements miniers à la manière des trous d'un fromage suisse. Des centres apparaissent alors tels que Chibougamau, Matagami, Joutel, Gagnon, Fermont, Shefferville, Havre-Saint-Pierre, etc. Bref, le Québec périphérique actuel possède quelque 22 centres miniers dont certains combinent d'autres activités

économiques telles que la forêt, la pêche, l'agriculture, les services. Sans compter quelques centaines d'établissements miniers qui apportent une activité économique considérable à plusieurs centres urbains ayant une toute autre vocation.

L'espace québécois renferme en réalité une cinquantaine de mines, près de 700 établissements miniers, dont 267 unités de sable et gravier, 106 unités de production de calcaire ou de granite, 36 tourbières et 24 unités de production d'or. Ces établissements embauchent près de 18 000 travailleurs bénéficiant d'une masse salariale de 950 millions de dollars pour une production totale de 3,6 milliards de dollars en 2000, dont plus de la moitié va à l'exportation. Les expéditions minérales sont à la hausse depuis 1993, dans la foulée d'une économie mondiale prospère tirée par l'économie américaine. Cette production québécoise se répartit comme suit : 67 % de métaux métalliques dont l'or, le cuivre et le zinc ; 17 % de minéraux industriels, notamment l'amiante ; et 15 % de minéraux de construction, incluant le ciment, la pierre et le sable-gravier.

Carte 1.3
Zones minières du Québec

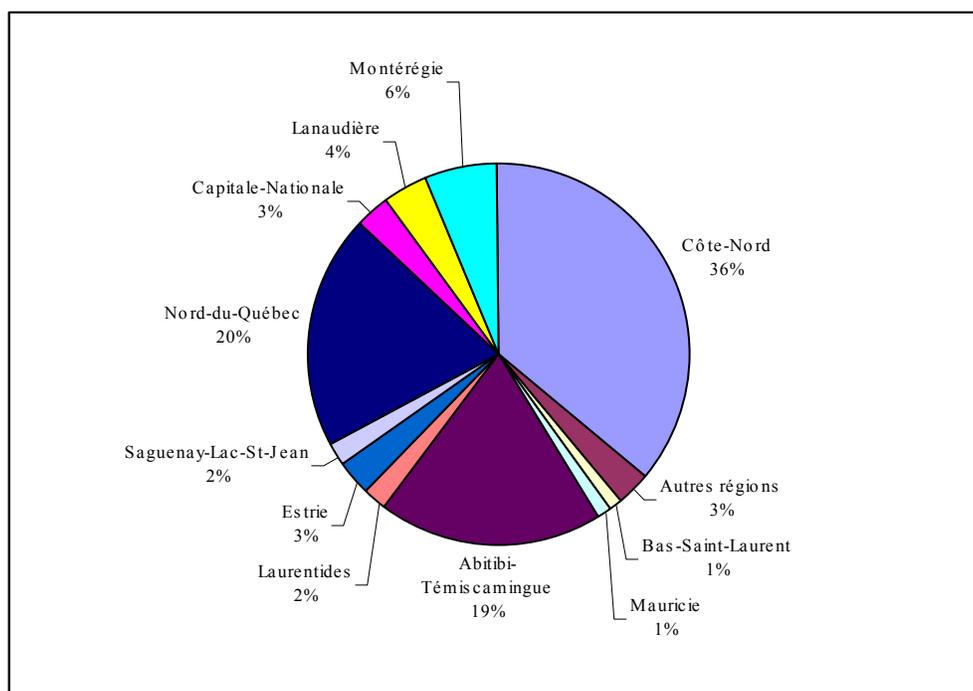


Source : Atlas énergétique du Québec

Alain Roch, UQAC, 2002

Cette richesse naturelle se retrouve principalement au nord, notamment 39 % sur la Côte-Nord, 24 % en Abitibi-Témiscamingue et 16 % dans le Nord du Québec. Précisons qu'il existe de l'amiante en Estrie et du cuivre en Gaspésie. L'exploitation de ces mines représente plus de 30 % du secteur primaire québécois. En outre le Québec possède des fonderies, des usines d'affinage de métaux, des usines de bouletage et autres unités de transformation de la matière première, soit québécoise soit importée. Cette transformation s'effectue près des mines ou des sources d'électricité mais aussi largement dans la grande région de Montréal. Mis à part l'attraction d'alumineries par des tarifs préférentiels sur l'électricité, le Québec prospecte constamment des unités de transformation de ressources minérales, notamment celles de la troisième transformation qui sont largement associées à une importante valeur ajoutée.

Figure 1.3
Répartition des expéditions minérales par région administrative, 2000



Source : L'industrie minière du Québec, 2000.

L'industrie minière s'avère constamment menacée par des prix très fluctuants sur le marché mondial. Ce marché offre néanmoins au Québec plusieurs avantages

comparatifs non seulement sous l'angle de la matière première mais aussi sous ceux des infrastructures établies, de la fiscalité et du support gouvernemental. Ainsi, les récentes années furent fructueuses en matière d'investissements miniers qui sont de fait en croissance constante depuis 1986, pour atteindre 997 millions de dollars en 1997. L'exploration représente toujours et encore la voie à emprunter sur un très vaste territoire nordique de plus en plus accessible. Plusieurs petites entreprises généralement dirigées par un géologue effectuent cette exploration. Leur soutien par le gouvernement s'avère essentiel.

1.4 Les centres maritimes

Avec ses 9 600 Km de côtes donnant sur le front atlantique, il va sans dire que le Québec représente un potentiel important pour l'exploitation des ressources maritimes. Des centres maritimes émergent alors dès l'époque de la colonie française au Barachois, à Percé, à Matane, au Mont-Louis, à Gaspé, à Pabos, à Grande-Rivière. Après la conquête qui détruit ces petits centres, une deuxième phase d'exploitation maritime stimula leur réémergence et leur multiplication sous l'initiative de l'habile commerçant Robin localisé à Paspébiac, qui fut rapidement suivi par d'autres affairistes anglo-normands.

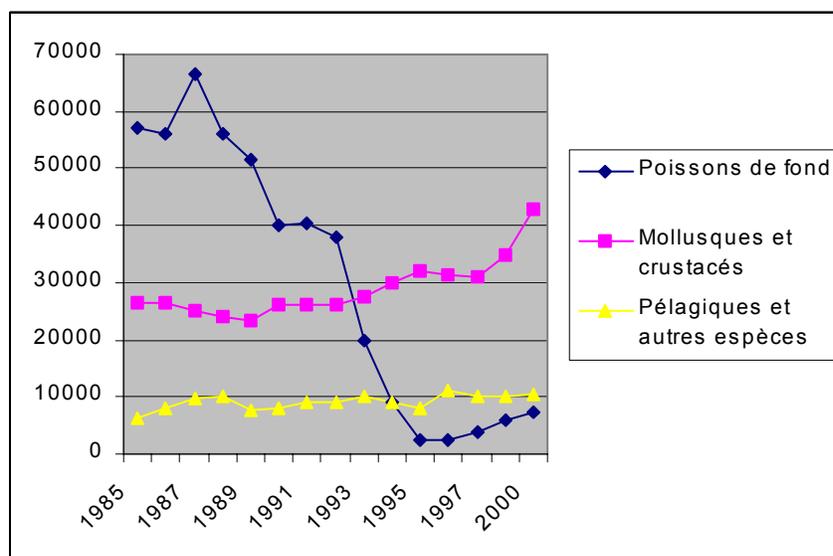
À la fin du XIX^e siècle, les régions de la Gaspésie ainsi que de la moyenne et basse Côte-Nord étaient truffées de petits et moyens villages de pêcheurs dont certains voyaient leur économie locale soutenue par d'autres activités économiques (forêt ; agriculture ; villégiature), notamment en basse saison. Ces centres furent relativement florissants au cours du XX^e siècle avant que les réserves s'épuisent et que les techniques se modifient éliminant alors de nombreuses exploitations peu performantes. Aujourd'hui nous estimons qu'il existe une trentaine de centres dont les ressources maritimes représentent la principale activité économique.

Après plusieurs années de difficultés importantes, l'industrie de la pêche a assisté depuis 1998 à une remontée considérable de la valeur des produits débarqués (figure 1.4). Cela est essentiellement dû à une augmentation des captures et à une hausse des prix pour les poissons de fond et les crustacés. Notons que sur une valeur de 171 millions de dollars de produits débarqués en 2000, seulement 6 % est composé de poissons de fond alors que 92 % représente des mollusques et crustacés. En

comptant les autres espèces pélagiques en stabilité de quantité, le Québec a capturé plus de 60 000 tonnes de matières dans les pêches maritimes en 2000.

En réalité, c'est la bonne performance de la collecte de crustacés (crevettes ; homards ; crabes) qui permet de soutenir une industrie de la pêche malmenée par la rupture de stocks dans les poissons de fond. Cette rupture québécoise et canadienne correspond à une tendance mondiale qui par ailleurs permet de maintenir les prix à la hausse de la morue et du flétan notamment. Notons que plusieurs pays réussissent bien dans l'aquaculture, notamment la Norvège et le Chili. Ce qui illustre la nécessité d'une R&D (recherche - développement) persistante dans ce secteur au Québec.

Figure 1.4
Volume des débarquements au Québec, en tonnes



Source : Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, 2000. Données préliminaires.

Malgré l'amélioration récente de la situation, les usines de poissons de l'est du Canada continuent d'importer une bonne partie de leur matière première. Peut-on imaginer leur croissance et la multiplication d'autres unités dans ces conditions ? Le Québec compte 57 établissements de transformation de produits marins dont les exportations se chiffraient à près de deux cent millions de dollars en 1999. Ceux-ci inscrivent leurs activités dans le vaste domaine des « aliments et boissons » qui est

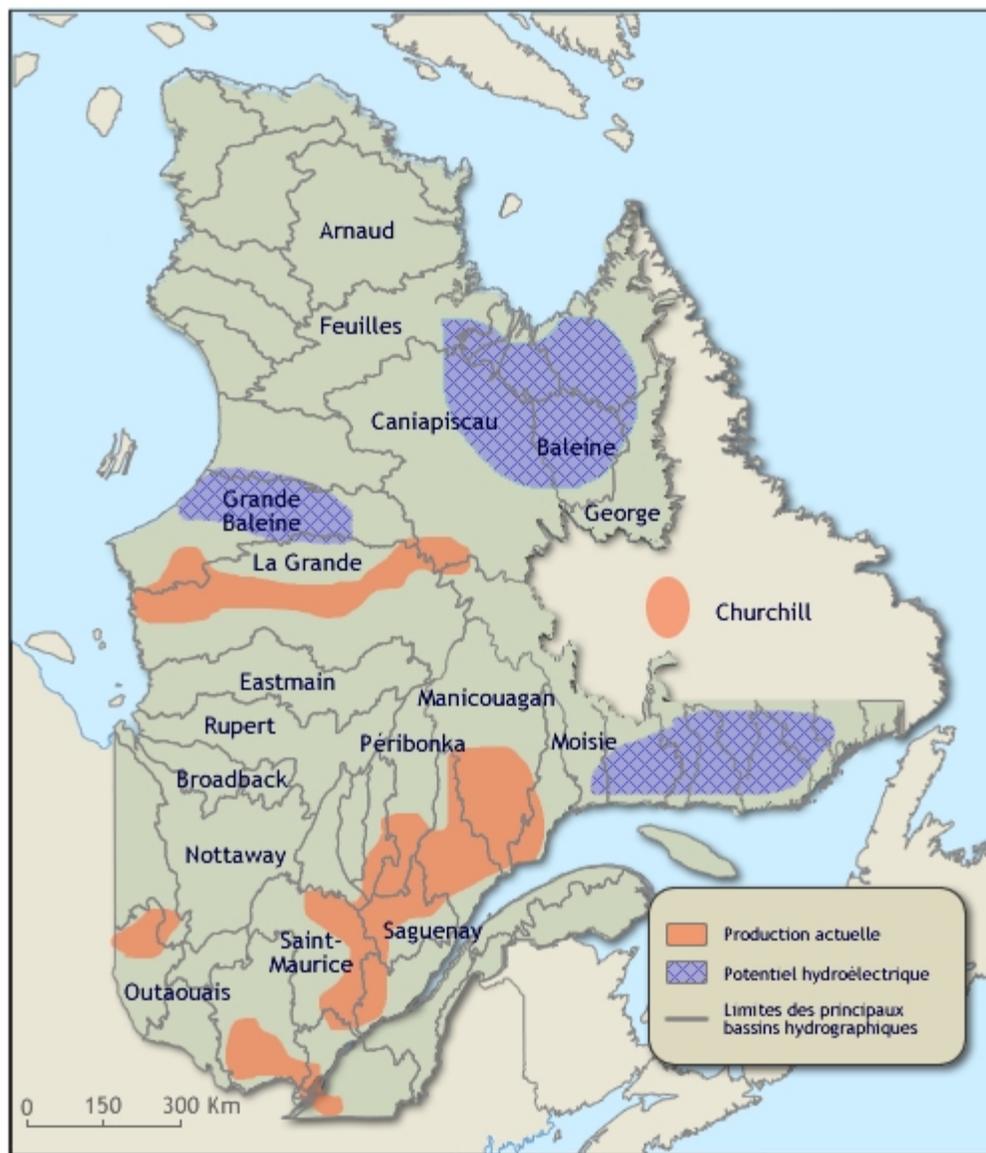
un maillon très important du secteur manufacturier québécois. Les possibilités de croissance sont réelles dans ce secteur par l'entremise de nouveaux produits originaux à lancer sur un marché de plus en plus friand de diversité, de qualité et de spécificités. Il s'agit là d'une question de savoir-faire dans des créneaux à haute valeur ajoutée. Un enjeu incontournable à mieux saisir pour l'industrie québécoise de la pêche.

1.5 Les centres hydroélectriques

L'espace du Québec renferme aussi des centres hydroélectriques, généralement très petits en population par rapport au volume de la production. Ainsi Chute-des-passes, Manic V et autres Bersimis ne sont que des hameaux alors que leur contribution au PIB québécois est considérable. Plusieurs centrales hydroélectriques voient par ailleurs leurs travailleurs habiter les villes limitrophes telles que Shawinigan et Îles-Maligne. De plus, plusieurs postes hydroélectriques (relais de transport) contribuent considérablement aux activités économiques du village ou de la ville limitrophe. Mais à vrai dire, la véritable concentration d'emplois générés par les activités hydroélectriques au Québec se situe à Montréal dans le complexe d'Hydro-Québec sur le boulevard René-Lévesque.

Le Canada fournit autour de 55 % de l'hydroélectricité produite en Amérique du Nord. Quarante-six pour cent de cette production canadienne vient du Québec qui, de fait, produit près de 25 % de l'hydroélectricité du nord du continent et 78 % de celle du nord-est. Des 40 601 MW (mégawatts) en puissance électrique installés au Québec, près de 95 % sont générés par les centrales hydroélectriques. Signalons que 75 % de cette hydroélectricité est produite dans le nord (carte 1.4), les centrales de La Grande et de Churchill à elles seules alimentent 50 % de la production québécoise. Devançant les méga complexes de Itaipu au Brésil et de Guri au Venezuela, le complexe hydroélectrique La Grande est le plus important de la planète. À elle seule, la centrale Robert-Bourassa produit 13,1 % de la puissance disponible au Québec. En 1998, la production totale d'électricité (avec Churchill Falls) fut de 191 milliards de kilowatts/heure. Ce qui place le Québec au 3^e rang des producteurs mondiaux de cette ressource. La société d'État Hydro-Québec produit 77 % de cette électricité et détient une expertise très reconnue à l'échelle internationale, production totale d'électricité qui génère plus de 23 000 emplois au Québec.

Carte 1.4
Production hydroélectrique au Québec



Source: Ministère des Ressources naturelles,
 Gouvernement du Québec

Alain Roch, UQAC, 2002

Depuis la nationalisation de l'électricité au début des années 1960, des investissements majeurs ont eu lieu sur les rivières du Québec. Le dernier en liste est SM 3, actuellement en construction. Devant les contraintes liées à l'environnement, aux droits de propriété et aux marchés, on se tourne désormais vers les petites centrales privées tout en explorant les opportunités de la production

thermique et en expérimentant la source éolienne en Gaspésie. Hydro-Québec devient courtier d'énergie sur le marché nord-américain.

Pourtant, il reste encore un potentiel hydroélectrique de 45 000 MW à éventuellement exploiter dans le Nord. Trois zones concentrent la majorité de ce potentiel, soit Grande Baleine, la Baie d'Ungava et la Basse-Côte-Nord (carte 1.4). Exploitation qui n'est cependant que difficilement rentable actuellement étant donné la valeur sur le marché et les coûts inhérents à la construction de nouvelles méga installations. En effet, si le kWh coûte peu cher à produire dans les centrales construites au cours des années 1960 (Manic), il a considérablement augmenté avec les centrales des années 1970 (Baie James). L'éventuelle phase II de la Baie James (Grande-Baleine) ne pourrait produire de l'électricité au prix qui est offert actuellement par le marché. Or, puisque le prix de l'électricité demandé aux consommateurs correspond au prix moyen de production, soit 4,92 cents en 1997, et que près de 50 % de la production est vendue à l'industrie en dessous de ce prix et ainsi fort loin du coût social de production fixé par la prochaine centrale construite, il n'est aucunement rentable actuellement de construire de nouvelles méga centrales dans le Nord puisque la technologie à utiliser, les droits de propriété et le transport de la ressource sont trop coûteux. À moins qu'une très forte augmentation de la demande extérieure, qui est actuellement autour de 10 % de la production québécoise, fasse bondir les prix. Encore faudrait-il que ces prix soient garantis à long terme pour financer l'opération sans trop de risques ! La stratégie actuelle d'Hydro-Québec vise la conquête de ces marchés extérieurs, mais nous sommes encore loin de la rentabilité comptable d'un éventuel mégacomplexe Grande-Baleine.

Bien connu, le record québécois de la plus grande consommation d'électricité *per capita* au monde s'explique notamment par des prix les plus avantageux en Amérique du Nord. Bien que cet avantage comparatif s'effrite un peu dans un contexte de très forte concurrence sur le marché de l'énergie, il demeure que le Québec est toujours attractif d'industries énergivores telles que les alumineries et les pâtes et papiers qui consommaient à elles seules en 1997 près de 75 % de cette électricité livrée à taux industriel préférentiel. Ces tarifs avantageux offerts à l'industrie sont très souvent présentés telle une aide au développement régional. Alors qu'il s'agit surtout d'utiliser les quelque 20 % du surplus de production. En réalité, les nouveaux investissements associés à cet incitatif gouvernemental occasionnent la réduction du nombre total d'emplois industriels en misant sur la technologie.

Soulignons finalement que les petits producteurs d'électricité que sont les mini-centrales et les éoliennes représentent un facteur important de développement territorial. Car elles sont localisées beaucoup plus près des consommateurs tout en étant écologiquement plus compatibles. Ces petites unités de production ouvrent la porte aux capitaux indigènes et à des initiatives endogènes pour leur utilisation.

1.6 Les centres aquatiques

Dans ce vaste domaine maritime, il est à noter que neuf pays se partagent 60 % de la ressource en eau douce de la planète, soit le Brésil, la Russie, la Chine, le Canada, l'Indonésie, les États-Unis, l'Inde, la Colombie et le Zaïre. Par ailleurs, 20 % de la population mondiale habitant dans 26 pays, souffre actuellement de pénurie d'eau potable.

Le Québec est l'espace politique le plus riche au monde en matière de quantité d'eau douce *per capita*, en possédant un ratio de huit fois supérieur à la moyenne mondiale. Avec ses 500 000 lacs, ses 4 500 rivières et ses 750 millimètres de pluie par année dont 80 % retourne à la mer par le réseau hydrographique qui comprend notamment l'immense fleuve Saint-Laurent, le Québec possède en réalité 3 % des réserves planétaires de cette ressource renouvelable de plus en plus recherchée. De cette réserve importante, nous ne prélevons annuellement que 0,2 % de l'eau souterraine (bien de nature privée) et 0,5 % du volume d'eau de surface qui est un bien de nature collective. Malgré cette abondance peu utilisée, l'eau douce demeure une ressource fragile, soumise à divers éléments polluants dont les pesticides, les fertilisants, les rejets domestiques et industriels, notamment les pluies acides. L'eau, en tant que ressource, est encore peu réglementée au Québec.

Ainsi, l'eau devient un enjeu socio-économique important, surtout depuis le symposium sur la gestion de l'eau tenu en 1997. Mise à part la production d'énergie hydroélectrique, les industries québécoises font de cette ressource une très grande utilisation, notamment les mines, les pâtes et papiers ainsi que le secteur bio-alimentaire.

Il existe déjà sur l'espace québécois plus de 350 entreprises dans le secteur spécifique de l'eau, dont une vingtaine opèrent dans l'embouteillage en procurant 800 emplois pour générer un chiffre d'affaires annuel de près de 150 millions de dollars. Elles sont largement concentrées dans la grande région de Montréal bien que l'on en trouve dans chacune des autres régions à l'exception du Nord du Québec pourtant bien doté en la matière première. La consommation québécoise d'eau embouteillée augmente très rapidement depuis quelques années et le marché extérieur croît d'environ 20 % par année. Le citoyen canadien moyen ne consomme que 20 % de l'eau embouteillée consommée par l'Européen alors que l'Américain moyen en consomme 43 %, soit 43 litres par année. Ce qui laisse place à un accroissement élevé du potentiel nord-américain de la demande. Quant à l'offre, notons que les prélèvements actuels d'eau à des fins commerciales correspondent à 0,08 % de l'eau captée au Québec, soit une quantité inférieure à la consommation de quelque 900 foyers. Nous sommes loin de la rupture des stocks, d'autant plus qu'aucun marché spécifique n'a encore été dûment identifié pour la vente de l'eau en vrac, pour laquelle le Québec serait bien avantage. Néanmoins, il apparaît clair aux yeux des analystes que l'eau douce nécessite une orientation gouvernementale articulée autour de mesures de contrôle bien ciblées.

Il n'existe ainsi aucun centre urbain au Québec pouvant considérer que sa principale activité économique est représenté par l'exploitation de l'eau à des fins commerciales. Cependant, il existe plusieurs centres aquatiques où l'eau s'inscrit comme une activité de loisir et de récréation qui est à la base même de leur existence. Nos cours d'eau servent de voie de navigation, en particulier le fleuve Saint-Laurent, quelques rivières et de nombreux lacs de navigation de plaisance. Des points d'accès forment de petites concentrations d'activités autour des ports et des débarcadères. Finalement, plus de un million de pêcheurs sportifs bénéficient de cette ressource et représentent ce faisant un apport économique considérable, notamment dans les lieux de transit vers les pourvoires et les ZEC (zones d'exploitation contrôlée). Sans compter les 1 000 entreprises dans le vaste domaine maritime qui procurent plus de 8 000 emplois/année pour un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de dollars.

1.7 Les centres de villégiature

Sur l'espace québécois il existe, selon nos estimations, plus de 75 centres de villégiature. Ils sont eux aussi généralement de dimension réduite sauf certaines concentrations importantes telles que Magog, Saint-Sauveur, Mont-Tremblant.

Ces centres de villégiature représentent souvent un ancien centre agricole ou maritime bien doté en matière d'aménités environnementales. Nous pensons notamment à Sainte-Anne-des-Monts, Orford, Saint-Jean-Port-Joli. Mais en plusieurs lieux leur existence tient uniquement à l'exploitation d'un paysage tel qu'à Percé et Pointe-au-Pic, d'un plan d'eau tel que Tadoussac et Lac-Saint-Joseph, ou encore pour les qualités générales de l'environnement naturel et culturel tel qu'à Anse-Saint-Jean et à Saint-Jean-des-Piles.

Finalement plusieurs centres de villégiature représentent un mélange d'aménités environnementales et d'activité économiques traditionnelles tels qu'à Val David, Sainte-Rose-du-Nord et autres Baie-Saint-Paul.

Vis-à-vis les autres centres d'extraction de ressources naturelles, les lieux de villégiature illustrent généralement des indicateurs économiques favorables en matière d'emploi et de consommation. Ces indicateurs cachent néanmoins une certaine fragilité de leur économie saisonnière et fluctuante selon les années. En outre, la compétition est très forte entre ces centres et le taux de faillite est élevé parmi les services spécialisés offerts aux villégiateurs. Aussi, le caractère durable de la relation établie avec l'environnement exploité par les résidents et les passagers s'avère de plus en plus questionné, mettant en péril certaines pratiques qui alimentent les circuits économiques locaux. Bref, la villégiature n'est pas nécessairement la panacée universelle pour revaloriser les petits centres traditionnels d'extraction qui sont en difficulté.

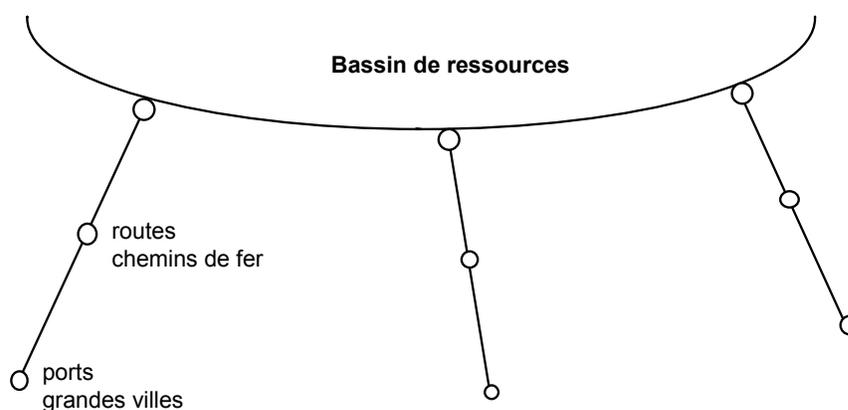
1.8 L'éclatement de la structure de peuplement

Notre analyse effectuée des différents types de centres d'extraction de ressources naturelles dispersés sur l'espace québécois pour l'exploitation de riches bassins ou réserves nous amène à constater un phénomène spécifique de l'Amérique et

particulier du Québec, du moins en regard du haut degré de dispersion d'une si faible population. Il s'agit d'une structure de peuplement éclatée en de très nombreux points distants les uns des autres. Mis à part les quelque cinquante centres autochtones, nous estimons qu'il existe autour de 1000 petits centres d'extraction de ressources naturelles dispersés sur le vaste espace québécois.

L'accès à ces divers centres d'extraction et l'aménagement de leurs territoires de rayonnement représentent certes un défi important. Les coûts sont aussi importants dans un contexte de bénéfices souvent limités par les conditions du marché des ressources exploitées. Cet aménagement permet certes la pénétration des activités économiques et la conquête des ressources territoriales qui s'effectue par les établissements humains (figure 1.5). Les coûts engendrés sont ainsi justifiés. Plus on crée des avant-postes à l'intérieur et plus les avant-postes précédents deviennent des relais dont certains prospèrent davantage grâce à leur localisation privilégiée.

Figure 1.5
Centres établis pour la conquête territoriale



Une analyse historique de ce phénomène de pénétration territoriale permet de distinguer des étapes distinctes, notamment en Mauricie, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord, en Outaouais. D'abord, la vague initiale d'exploration et d'occupation qui fut causée par les « coureurs des bois » à la recherche de fourrures. Une deuxième vague distincte de forte pénétration territoriale est identifiée avec l'ouverture de nouvelles régions de colonisation au milieu du XIX^e siècle. Et une troisième grande vague de conquête territoriale serait représentée par le néo-

ruralisme des années de la grande crise économique. Nous reviendrons plus en détail sur l'analyse de ce phénomène dans les chapitres ultérieurs.

Conclusion

Nous venons de constater que de très nombreux petits et moyens centres urbains dispersés sur le vaste espace québécois doivent leur existence à la présence de ressources naturelles qui soutiennent des activités économiques. Bien que l'inventaire complet et détaillé ne soit pas disponible, nous pouvons avancer selon nos estimations qu'il existe plus de 850 centres d'extraction dont plusieurs possèdent plus d'un moteur économique. Ces petits centres reliés aux ressources naturelles représentent un apport considérable à l'économie du Québec.

Les ressources naturelles du Québec sont souvent associées à l'économie des dites « régions ressources ». Cependant, les régions centrales et les régions métropolitaines en profitent largement. La production agricole à haute valeur ajoutée, la transformation des produits minéraux et métaux, les activités du vaste secteur agroalimentaire, l'industrie du meuble et autres produits de bois francs et même certaines industries fortement consommatrices d'hydroélectricité se localisent largement dans la vallée du Saint-Laurent. De plus, certaines régions centrales telles que l'Outaouais et la Mauricie possèdent une économie considérablement basée sur l'exploitation des ressources naturelles sises sur leur territoire. Ce faisant, tout le Québec bénéficie de la forte dotation en ressources naturelles de cet espace nordique, même si l'économie s'avère aujourd'hui beaucoup moins dépendante de cet avantage comparatif.

Dans le contexte d'une exploitation intensive afin de demeurer compétitif sur le marché mondial, les ressources naturelles du Québec sont vulnérables. Il n'y a en réalité que l'eau douce et l'hydroélectricité dont la production actuelle apparaît sans fin. Et encore que toute construction nouvelle de barrages questionne l'environnement ! Le son de la cloche du renouvellement nous est parvenu par l'entremise des ressources maritimes. L'écho s'est répercuté dans le domaine de la forêt mais encore trop peu, au moment d'écrire ces lignes, dans le vaste domaine de l'agriculture qui, par ailleurs, pollue considérablement.

Si le Québec a bien relevé le défi technologique dans l'exploitation des ressources au cours des dernières décennies. Ce qui a causé un ajout substantiel de production qui ne fut pas suivi par la création d'emplois cependant. Les prochains défis résident, d'une part, dans le renouvellement et, d'autre part, dans la valeur ajoutée à ces ressources naturelles. De part et d'autre, ces défis nécessiteront de nouveaux savoir-faire et de l'innovation non seulement en matière de production mais aussi sous l'angle des institutions qui encadrent la production.

Chapitre 2

Évolution non linéaire et aléatoire des économies régionales

Introduction

Après avoir esquissé un tableau synthèse des ressources naturelles présentes au Québec, en particulier dans les régions–ressources où elles sont majoritairement concentrées, ce chapitre sera concerné par une analyse de l'évolution économique des cinq régions sous étude.

Au cours du dernier siècle et demi, le développement industriel du Québec s'est effectué d'une manière différentielle selon les parties de son territoire. Ainsi, de par leur position stratégique et leur développement économique déjà bien entamé vers 1800, les grands centres urbains de la vallée du Saint-Laurent ont connu un développement industriel précoce, consolidant par le fait même leur avantage économique historique sur l'ensemble de la province, et ce tout au long du XIX^e siècle.

Les régions centrales du Québec (Estrie, Beauce, Mauricie, Outaouais), exploitées principalement pour leurs ressources naturelles (le bois plus particulièrement), se sont ensuite développées économiquement, mais surtout suite à la venue de grandes compagnies forestières.

Enfin, les régions périphériques, c'est-à-dire le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Gaspésie, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue, se sont ouvertes à l'exploitation des ressources et plus tard à la colonisation par la venue de compagnies d'exploitation des matières premières soutenue par des mesures incitatives du gouvernement. Dans ces régions, le développement économique dépend encore en bonne partie de capitaux étrangers ou gouvernementaux.

Afin de comprendre le développement variable des régions périphériques du Québec, nous tracerons un portrait général de l'évolution économique de quatre régions (Saguenay–Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent–Gaspésie, Côte-Nord et Abitibi-

Témiscamingue) en se basant sur l'historique des grandes périodes charnières de son développement industriel, de 1850 à l'an 2000. Une analyse des facteurs de la non-maturation des régions du Québec, de même que des schémas comparatifs, feront ressortir les éléments présents et absents d'une marche vers la maturation économique.

2.1 Méthodologie

Une méthodologie basée sur la recherche d'éléments historiques et d'indicateurs économiques et sociaux nous a permis de structurer les différentes phases du développement économique des régions périphériques du Québec.

Des monographies historiques ont fourni les principaux faits de l'histoire économique et sociale, particulièrement de la phase de décollage industriel, pour chacune des régions (Saguenay–Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Abitibi-Témiscamingue). Pour la période de 1975 à 2000, les données historiques, fragmentaires dans les monographies, sont généralisées à partir des indicateurs fournis par les fichiers d'entreprises du CRIQ (Centre de recherche industrielle du Québec).

Le cadre d'analyse adopté est principalement inspiré du modèle des étapes de la croissance économique de W.W. Rostow, repris à l'échelle régionale par différents analystes. Ce modèle se caractérise par l'étude de l'évolution à la fois synchronique et diachronique de l'économie. Cette évolution synchronique, qui se caractérise par des changements lents et progressifs, est parfois entrecoupée de cassures diachroniques qui font alors passer une région, ou un pays, d'une étape de développement à une autre (Proulx, 1998). En d'autres termes, les cycles conjoncturels de l'économie sont marqués par des ruptures structurelles qui affectent plus ou moins profondément leur cycle de développement. De même, dans l'ensemble d'un territoire, les régions évoluent différemment, chacune étant affectée par des ruptures diachroniques, ou structurelles, à des moments différents de leur histoire.

Le modèle rostowien ne permet toutefois pas d'expliquer totalement le développement économique des régions périphériques du Québec. Le recours à la théorie de la dépendance est riche en explications. Ainsi, le sous-développement

économique du Québec ne proviendrait pas seulement de la répartition inégale des richesses dans l'espace ou du retard qu'aurait pris cette économie par rapport à d'autres marchés continentaux, mais également de l'exploitation intensive des ressources naturelles du pays par les compagnies étrangères. Les régions périphériques, à l'instar du Québec, sont dépendantes des grands centres métropolitains pour leur développement et demeurent dans un état de sous-développement qui n'est que rarement remis en cause par les gouvernements supérieurs.

Le modèle du développement endogène constitue également un complément important à l'analyse du développement économique des régions périphériques du Québec, notamment sous l'angle de la triple fuite des profits, de l'épargne et des ressources humaines qualifiées. Mais avec le temps, la perte des facteurs de développement endogène⁵ provoque un état endémique de sous-développement pour les régions citées plus haut. Finalement, la théorie de la base exportatrice éclairera aussi notre analyse.

Toutes les économies sont d'une manière ou d'une autre ouvertes et dépendantes envers la demande et les flux monétaires, mais certaines le sont plus que d'autres. Ainsi, au Québec, les régions périphériques possèdent une économie dirigée par les marchés extérieurs. Elles doivent exporter leurs ressources (bois, pulpes, pâtes et papiers, mines, aluminium, ...) pour maintenir un certain niveau de développement économique dans le temps.

Enfin, l'analyse historique qui suit ne comprend pas seulement des aspects purement économiques, mais aussi des considérations à la fois historiques, sociales et culturelles.

⁵ Comme l'épargne, le réinvestissement au local, la consommation locale des productions régionales, l'esprit d'entrepreneurship, la valeur ajoutée des produits, ...

2.2 Période pré-industrielle de 1850-1890

- Contexte général

L'économie du Québec pré-industriel repose sur quelques productions du secteur primaire : les fourrures, la production agricole et le bois. La structure industrielle est peu diversifiée et concentrée dans les productions agricoles et forestières.

La saturation de l'occupation des terres dans les anciennes régions de peuplement, c'est-à-dire dans la vallée du Saint-Laurent, et l'industrialisation des États-Unis poussent les Canadiens français à émigrer massivement vers les États-Unis. Entre 1850 et 1900, 400 000 Canadiens français partent travailler dans les manufactures américaines, en Nouvelle-Angleterre principalement.

En réponse à ce mouvement d'émigration, on ouvre de nouvelles régions de colonisation en périphérie de la zone colonisée du Canada français : au Saguenay–Lac-Saint-Jean (1840), dans les Laurentides (1850) et au Témiscamingue (1885).

- Saguenay–Lac-Saint-Jean

À partir de 1850, la région devient un site convoité pour l'exploitation forestière. La ressource est abondante et vierge, les grandes forêts de pin n'ont jamais été exploitées, la population grandissante de colons-agriculteurs fournit une main-d'œuvre disponible pour effectuer les travaux forestiers (en automne, en hiver et parfois au printemps) et elle est peu chère.

De 1870 à 1890, l'augmentation de la production, par l'apparition de petites filatures de laine, permet le passage de l'économie domestique à de petites fabriques à marché local, mais sur une échelle très restreinte.

Au cours de la même période, certains secteurs se mécanisent, comme la production beurrière et fromagère. Mais ces petites industries de transformation ne remettent pas en question l'unité d'exploitation familiale. L'échec dans la fabrication industrielle du beurre prouve que l'agriculture régionale est loin d'avoir atteint les conditions pour son industrialisation.

De 1880 à 1890, on assiste à la spécialisation rapide de l'économie par le bois de sciage et la prise de contrôle des bassins hydrographiques pour le flottage et plus tard pour la production hydroélectrique dans l'industrie des pâtes et papiers.

- Bas-Saint-Laurent–Gaspésie

La région du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie se divise visiblement en deux sous-régions. En Gaspésie, les éléments pré-industriels se sont implantés très tôt dans le secteur morutier par le biais des entrepreneurs de pêche anglo-normands (milieu XVIII^e au milieu du XIX^e siècle). À partir de 1870, une restructuration du secteur morutier est faite par les mêmes compagnies, mais la diversification de la pêche et l'utilisation d'un outillage plus efficace ne profitent qu'aux gros entrepreneurs.

De petits entrepreneurs de pêche indépendants se multiplient lentement, de même que de petites entreprises forestières artisanales, qui comblent les besoins locaux.

Le Bas-Saint-Laurent vit une situation pré-industrielle similaire, mais dans le secteur de l'exploitation forestière (bois scié) dont l'activité débute vers 1820.

De 1830 à 1890, le Bas-Saint-Laurent développe plusieurs conditions favorables au démarrage industriel. Ainsi, le chemin de fer amène l'implantation d'usines et une main-d'œuvre ouvrière et agricole. L'éducation des enfants est valorisée depuis le milieu du XIX^e siècle. La formation d'une élite régionale démontre l'implantation d'un esprit d'entrepreneuriat dans la population. Par les surplus de production, l'agriculture accède au marché (beurre, pommes de terre, ...) et le commerce de gros et de détail s'étend sur une plus grande échelle. À partir de 1860, on passe du stade artisanal à l'apparition d'une industrie manufacturière (petites industries locales).

Cette période constitue un moment important pour cette région. En effet, rien ne laisse alors présager le marasme économique dans laquelle elle sera plongée cinquante ans plus tard.

- Côte-Nord

Les conditions au pré-démarrage sont inexistantes dans cette région. Quelques entrepreneurs de pêche à la morue sont actifs en Moyenne Côte-Nord, mais leurs installations sont situées de l'autre côté du fleuve, en Gaspésie. De plus, les deux plus grosses compagnies qui ont leur port d'attache en Gaspésie (Le Bouthilliers et Robin) font faillite en 1886.

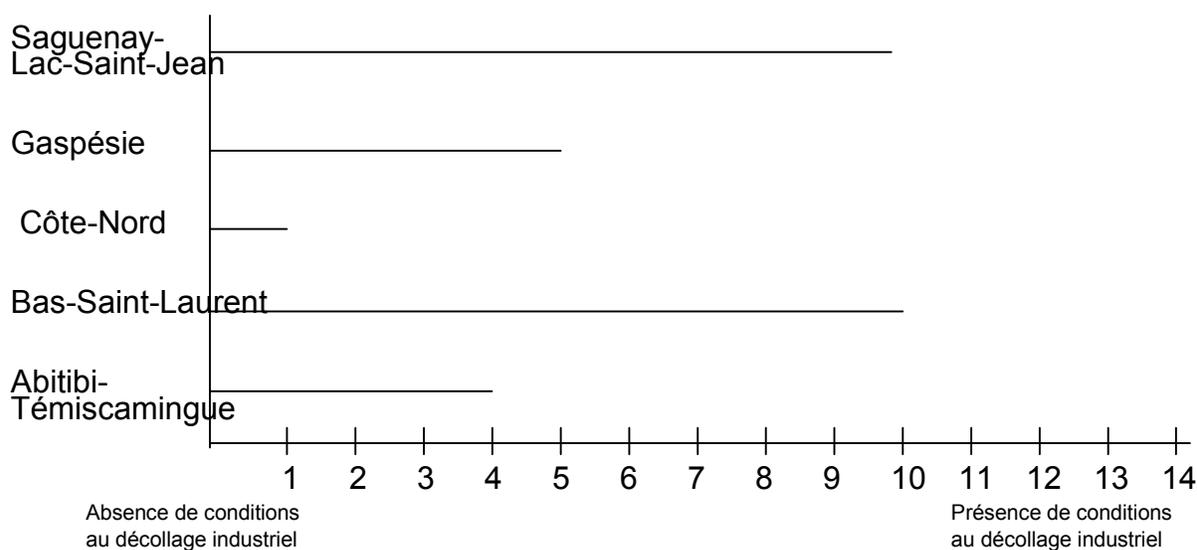
Le peuplement agro-forestier permet d'envisager le développement d'une petite industrie de sciage.

- Abitibi-Témiscamingue

Dans cette région également, on n'observe pas de condition au pré-démarrage. Les besoins du marché international en bois poussent l'ouverture d'une nouvelle région, le Témiscamingue, qui se développe principalement par l'agriculture et l'industrie forestière. La naissance de l'Abitibi, plus au nord, est encore à venir.

Tableau 2.1 Période pré-industrielle (1890) (annexe 2)

Régions



- Comparaison avec les régions centrales du Québec

La période de 1850 à 1890, en Estrie, en Beauce et en Mauricie, se caractérise par un fort développement endogène, ce qui contraste avec la situation des régions périphériques.

Le dynamisme économique de ces régions est innovateur. Une bourgeoisie capitaliste en formation favorise le développement de l'esprit d'entrepreneurship en réinjectant ses épargnes et capitaux dans l'économie locale et organise les institutions régionales, comme les banques et les commerces, en fonction de ses besoins.

Les conditions au pré-démarrage industriel dans ces régions sont les suivantes :

- effacement de l'unité familiale de production
- recours massif à une main-d'œuvre salariée
- spécialisation
- besoins locaux et régionaux plus importants
- éducation
- petites fabriques à marché local
- libération de main-d'œuvre par le système agro-forestier
- entrepreneurship francophone en milieu urbain
- structuration d'un réseau d'activités commerciales
- surplus de production et exportations

Ces conditions favorables laissent présager un développement très soutenu de ces régions qui pourraient devenir des centres économiques importants à l'échelle mondiale.

2.3 Période industrielle de 1890-1945

- Contexte général

L'ère de la grande industrie s'ouvre au Québec durant la dernière décennie du XIX^e siècle avec une nouvelle demande dans les pâtes et papiers. La substitution de l'épinette noire au pin dans la fabrication de la pâte à papier propulse les régions forestières du Québec, particulièrement la Mauricie, à l'avant-scène industrielle.

L'industrie légère domine la structure industrielle, suivie de l'industrie lourde, puis des industries issues de l'exploitation de nouvelles richesses naturelles et de l'hydro-électricité (pâtes et papiers, productions chimiques, aluminium).

C'est le début de la division spatiale des activités économiques. Le démarrage industriel du Québec s'effectue par impulsion exogène. Les régions qui connaissaient un développement endogène perdent leur avantage face à l'entrée massive de capitaux américains. Les régions périphériques et centrales du Québec deviennent des réservoirs de matières premières exploitables et exploitées par les industries étrangères. La transformation s'effectue près des marchés et non sur les lieux d'extraction. Enfin, les produits finis sont revendus dans toutes les régions du Québec.

Durant la crise économique des années 1930, l'industrie lourde souffre davantage que l'industrie légère, productrice de biens de première nécessité. La colonisation des terres à la périphérie des régions périphériques étend l'œkoumène à un maximum jamais atteint auparavant. Par exemple, au Lac Saint-Jean, on ouvre les villages de Saint-André, Sainte-Hedwidge, Saint-Thomas-Didyme, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Ludger-de-Milot, colonisant l'arrière-pays, la zone périphérique de la périphérie.

Le retour à la croissance s'effectue avec l'entrée du Canada dans la guerre. L'industrie lourde est alors en plein essor. L'industrie des produits chimiques, l'affinage des métaux non ferreux, la production de dérivés du pétrole et du charbon et la fabrication d'appareils électriques diversifient le secteur secondaire. Mais dans l'ensemble, la guerre n'a pas changé en profondeur le profil de la structure

industrielle du Québec. L'industrie légère des biens de consommation courante (alimentation, vêtements, textiles) domine encore l'économie du Québec.

- Saguenay–Lac-Saint-Jean

L'industrialisation poussée de la région, à compter de 1896, rend l'économie régionale très dépendante envers la conjoncture internationale. De nouveaux secteurs se développent comme l'hydroélectricité et l'électrochimie qui sont à la fine pointe de la technologie.

Certaines fermes commerciales apparaissent mais l'agriculture régionale demeure fragile face à la conjoncture internationale. Elle ne s'y adapte pas.

- Bas-Saint-Laurent–Gaspésie

On assiste, en Gaspésie, à la naissance de l'exploitation forestière avec l'ouverture de petites scieries familiales, mais il n'y a pas de véritable démarrage dans ce secteur.

Dans le Bas-Saint-Laurent, la situation est tout autre. De 1890 à 1905, c'est la grande période de décollage et d'expansion industrielle dans les scieries. Mais la surexploitation de la ressource forestière, de 1900 à 1930, amène une crise dans l'industrie forestière, bloquant les effets d'entraînement d'un démarrage industriel sur d'autres secteurs de l'économie. L'industrie forestière ne s'en remettra pas.

- Côte-Nord

Le marasme des pêcheries nord-côtières empêche le démarrage industriel de la région. La mécanisation du travail en forêt, au cours des années 1920, ne propulse pas la région vers un épisode de démarrage industriel.

Un petit entrepreneuriat forestier se développe par l'adoption du système de soustraction dans la coupe de bois.

- Abitibi-Témiscamingue

L'implantation de l'industrie minière et forestière, dans les années 1900 à 1930, favorise l'extension des marchés pour les produits agricoles locaux. Plus au nord, la région de l'Abitibi s'ouvre à la colonisation et à l'exploitation des ressources forestières et minières. De petits entrepreneurs locaux obtiennent les contrats de coupe de bois (sous-traitance).

Durant la crise économique, on assiste à l'effondrement de l'industrie du bois de sciage qui se relèvera un peu par la suite.

Les produits exportés proviennent principalement de l'industrie minière.

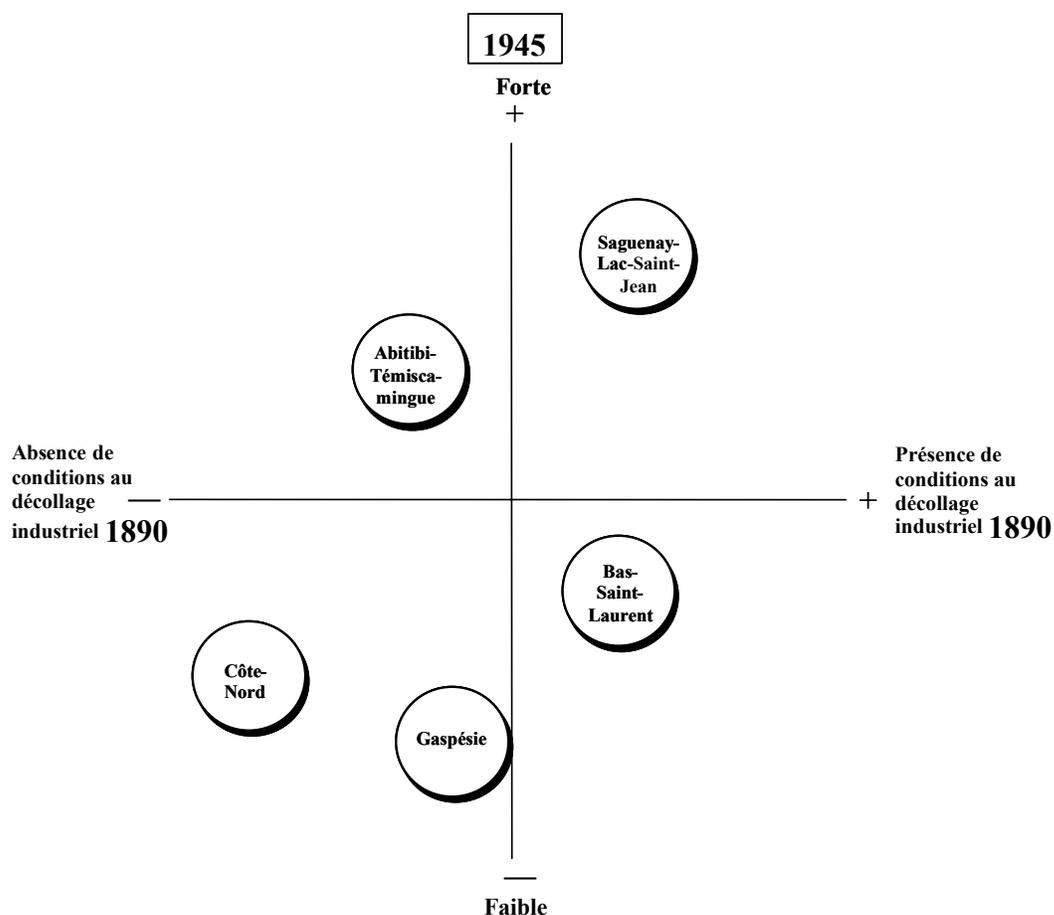


Figure 2.1 Période industrielle 1890-1945 (annexe 2)

- Comparaison avec les régions centrales

Jusqu'en 1920, en Estrie et en Beauce, le développement s'effectue davantage de l'intérieur que de l'extérieur. Le capital régional des élites est réinvesti dans le milieu, ce qui induit un développement industriel précoce.

Un tournant majeur survient durant les années 1920 alors que ces régions sont intégrées à l'économie continentale. Les élites régionales perdent le contrôle sur les grands leviers économiques. L'arrivée massive du capital américain, par le biais des industries, permet le démarrage industriel partout, mais seulement par impulsion exogène. C'est l'assujettissement des populations régionales aux industries étrangères.

Les quatre régions centrales (Estrie, Mauricie, Beauce, Outaouais) connaissent une première vague d'industrialisation dans leurs secteurs traditionnels d'activités (surtout dans les pâtes et papiers). Les profits réinvestis ne profitent toutefois qu'aux grandes compagnies étrangères.

2.4 Vers la maturation économique de 1945-1975

- Contexte général

La reprise de la production durant la guerre amène la prospérité économique au cours des trois décennies suivantes. Jusqu'aux années 1970, l'économie du Québec est en croissance rapide; la demande de biens de consommation augmente du fait d'une augmentation des salaires. La société québécoise entre dans l'ère de la consommation de masse et des services.

La situation économique des régions périphériques n'est pas si marginale quand on la compare à celle des régions centrales du Québec. Ainsi, il n'y a pas de maturation dans les régions périphériques et centrales du Québec malgré que le démarrage industriel se soit effectué il y a un demi siècle. Toutes les régions demeurent très dépendantes vis-à-vis des États-Unis.

Les régions périphériques ne font que moderniser leurs secteurs traditionnels d'activités (forêts, pêches, mines, ...) sans profiter d'une extension de leurs marchés. L'industrie secondaire demeure marginale dans la plupart des régions du Québec. Sa croissance la plus importante a lieu entre 1935 et 1955. Par la suite, la part du secteur secondaire diminue dans le produit national brut (P.I.B.). Même les industries légères traditionnelles voient leur part diminuer dans la structure économique de la province (sauf dans les aliments). La concurrence étrangère, la vétusté des équipements et la tertiairisation de l'économie expliquent cette baisse de la croissance de la production manufacturière. Un mouvement inverse s'enclenche dans l'industrie lourde qui augmente sa part dans la structure industrielle du Québec grâce à la production métallique et la fabrication de produits finis pour la machinerie et l'industrie du transport.

La nouvelle division spatiale de l'économie, issue de l'industrialisation, confine les régions périphériques dans un rôle de régions-ressources, les marchés des grands centres s'accaparant les tâches de production.

- Saguenay–Lac-Saint-Jean

De 1945 à 1975, la région vit à l'heure de la relance économique, mais sans maturation. Elle reste dépendante des emplois liés aux ressources naturelles et aux services. La région reste tributaire de la grande industrie pour son développement et la bonne marche de son économie.

- Bas-Saint-Laurent–Gaspésie

La région du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie ne développe pas de condition favorisant la maturation de son économie. En Gaspésie, par exemple, la mécanisation et la motorisation permettent l'essor de l'industrie forestière, mais ces secteurs demeurent fragiles par leur dépendance envers la demande extérieure. Le territoire gaspésien est dans l'ensemble mal intégré à l'économie continentale.

Il n'y a pas de signe de maturation au Bas-Saint-Laurent, car la région a raté la révolution industrielle québécoise (1896-1929), sauf dans l'industrie du sciage. L'économie régionale reste dans un état de fragilité structurelle par son agriculture en voie de rationalisation et l'épuisement de ses ressources naturelles (forêts).

- Côte-Nord

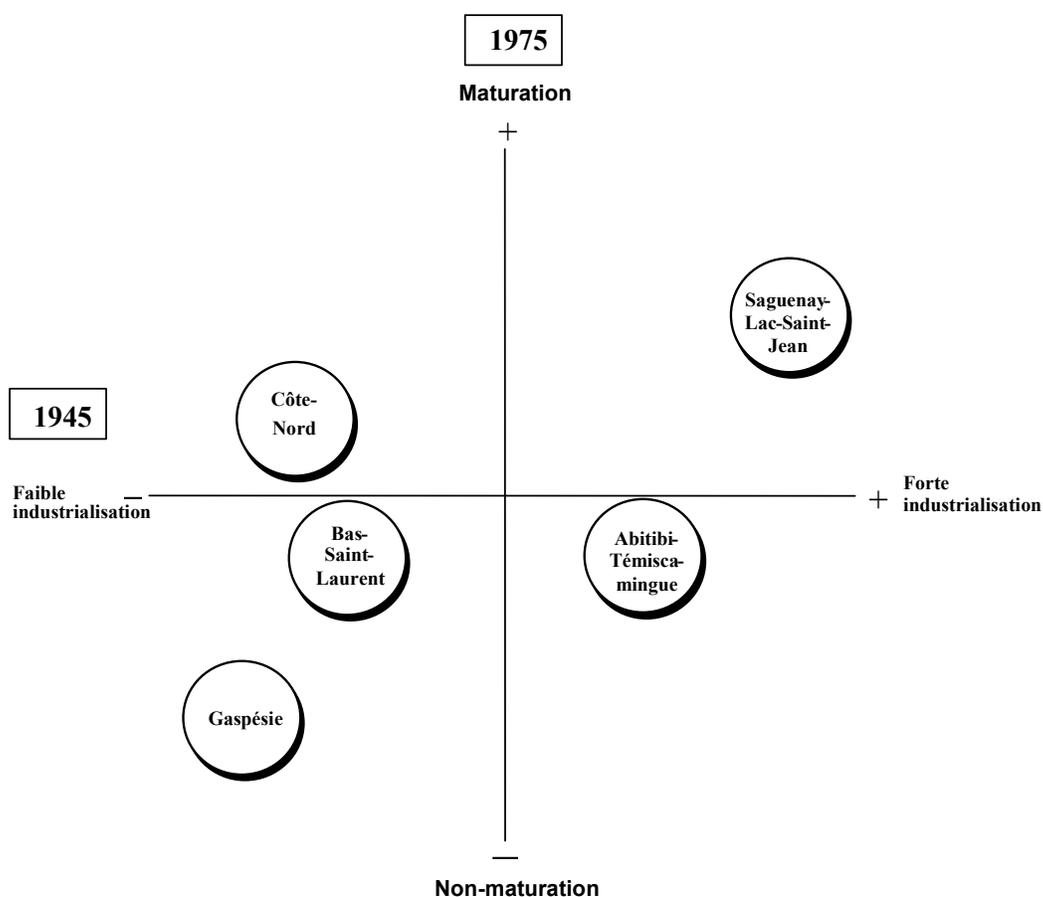
La Côte-Nord entre dans une ère de prospérité économique par l'exploitation des gisements miniers au cours des années 1945-1975. Dans les pâtes et papiers, par contre, la restructuration du secteur du bois ouvre une période d'instabilité dans les années 1950.

La région a visiblement raté l'étape de la maturation économique, malgré des essais de diversification. Ainsi, la récession des années 1980 oblige la concertation régionale, mouvement qui se traduit par une vague d'entrepreneurs local, cependant pas suffisamment fort pour sortir l'économie régionale de sa dépendance envers les compagnies étrangères.

- Abitibi-Témiscamingue

La région demeure trop dépendante de facteurs exogènes pour pouvoir assurer seule son développement économique de l'intérieur. Les conditions ne sont pas réunies pour accéder à la maturité économique.

Figure 2.2 Vers la maturation économique (1975) (annexe 2)



- Comparaison avec les régions centrales

Les régions centrales, comme les régions périphériques, n'entrent pas dans une phase de maturité économique durant les années 1945-1975, comme on aurait pu s'y attendre quelques décennies plus tôt.

Les régions de l'Estrie, de la Beauce et de la Mauricie connaissent une stagnation industrielle due principalement à leur industrie peu modernisée, à la surexploitation forestière et à l'épuisement des gisements miniers. La renaissance du dynamisme régional, en Estrie et en Beauce, dans les années 1970, par le biais de nouveaux entrepreneurs, ne doit pas faire oublier la tertiarisation des économies régionales qui entrent dans la société de consommation sans passer par une phase de consolidation et de maturation.

Les régions périphériques et centrales deviennent plus sensibles aux cycles économiques mondiaux. Elles demeurent tributaires des marchés extérieurs en termes de besoins en matières premières, signes évidents de leur absence de maturation économique.

2.5 Maturation de 1975-2000

- Contexte général

La société québécoise vit à l'ère de la consommation de masse. Le gouvernement continue la normalisation, à l'échelle de la province, des conditions de vie des populations régionales. Ainsi, il réorganise les infrastructures économiques, sociales et politiques. Dans les régions périphériques, le passage vers la modernité est plus long à réaliser; il se termine au cours des années 1980.

Cette normalisation s'est manifestée par des entrées massives d'argent dans les régions. Mais elles ne propulsèrent que lentement les économies régionales périphériques vers la maturation. La diversification des économies régionales et leur passage vers l'industrie de transformation ne s'effectuent que dans quelques régions et à des échelles très différentes. Nous traiterons en détail cet aspect au prochain

chapitre. Nous verrons aussi que la récession du début des années 1980 affecte durement les régions périphériques en pleine restructuration économique.

- Saguenay–Lac-Saint-Jean

À l'heure actuelle, le Saguenay–Lac-Saint-Jean présente le plus d'indicateurs d'une maturation économique parmi les régions périphériques. Elle est la seule région périphérique, en 1998, dont une MRC, au Saguenay, affiche plus de 150 entreprises manufacturières sur son territoire. En fait, le retard relatif de la région sur le plan économique, par rapport à d'autres régions du Québec, comme l'Estrie ou la Beauce, s'explique par la mauvaise performance de la région du haut lac Saint-Jean.

Les industries de la première transformation se multiplient de 1975 à 2000, dans le secteur des matières premières (matériaux primaires régionaux comme le bois et l'aluminium). La spécialisation de l'économie se poursuit dans les industries primaires et un peu dans les secteurs secondaires. Ainsi, l'ouverture des nouvelles usines d'Alcan, dans les années 1980, la production du niobium, de papiers spécialisés, de panneaux et la récolte des bleuets fournissent des produits pour l'exportation tout en augmentant de la valeur ajoutée au marché local.

La diversification de l'économie régionale se fait dans l'agro-alimentaire, l'usinage des métaux, la construction, la machinerie, les textiles, le plastique, l'électronique. Cette croissance de nouveaux sous-secteurs est possible grâce à des investissements dans la recherche-développement et la coopération entre les firmes de la très petite à la moyenne entreprise.

- Bas-Saint-Laurent–Gaspésie

Paradoxalement, cette région possède de bons indicateurs d'un commencement de maturation au début de la période 1975-2000. La croissance des sous-secteurs anciens (pêche, forêt) est soutenue. De nouvelles politiques de gestion des ressources, mises en place dans les années 1970, et la diversification de la pêche (poissons et crustacés) permettent la poursuite de la pêche en Gaspésie.

Les nouveaux sous-secteurs sont toutefois les plus dynamiques, comme l'industrie des aliments, le tourisme, l'usinage de produits métalliques, les industries manufacturières du bois et la transformation des ressources primaires régionales grâce aux nouvelles technologies et la recherche-développement.

Même si ces nouveaux sous-secteurs sont fortement liés aux industries primaires, ils apportent plus de valeur ajoutée en région (par l'exportation des produits transformés) et la protègent des fluctuations de l'économie de l'ensemble du Québec.

Il n'est pas possible de différencier la Gaspésie du Bas-Saint-Laurent dans l'analyse des tendances générales de l'économie des régions périphériques de 1975 à 2000. On peut toutefois supposer la fragilité de l'économie gaspésienne dont l'industrie des aliments, certes mieux développée et diversifiée que par le passé, n'est dominée que par un seul sous-secteur, celui des poissons. De fait, en 1998, toutes les MRC de la région affichaient un nombre très peu élevé d'entreprises manufacturières (entre 10 et 25). La Gaspésie reste donc totalement dépendante de l'installation et du départ des firmes et usines, des fluctuations des stocks et du prix du poisson sur les marchés.

- Côte-Nord

Sur la Côte-Nord, la période 1975-2000 contraste beaucoup avec la précédente. L'économie de la région est surspécialisée donc très peu diversifiée. L'activité se concentre dans deux villes (Baie-Comeau et Sept-Îles). Il manque de progrès dans les industries traditionnelles (mines, bois) de même que dans les industries nouvelles. De plus, l'industrie primaire (grandes industries) regroupe la majorité des emplois. Quant à l'industrie secondaire, elle dépend beaucoup de l'industrie primaire pour son approvisionnement en matières premières. Ainsi, tout problème vécu par l'industrie primaire risque de se transmettre à l'échelon secondaire.

Comme en Gaspésie, l'industrie des aliments nord-côtière est dominée par un seul sous-secteur, soit la transformation du poisson. La région a des problèmes à diversifier son économie malgré l'implantation de nouvelles firmes (nouveaux secteurs du bois) qui exportent leur production à l'étranger. Il manque visiblement de recherche-développement dans la région, recherche-développement qui permettrait de mieux cerner les secteurs d'activités économiques réalistes et prometteurs pour la

région. Dans l'ensemble, sa situation économique n'est pas très florissante en 1998. Plus on s'éloigne vers l'est et plus le nombre d'entreprises par MRC baisse, passant d'une trentaine plus au sud et à l'ouest à moins d'une dizaine en Minganie.

- Abitibi-Témiscamingue

La situation de l'Abitibi-Témiscamingue ne change pas au cours des années 1975-2000. Le développement est plus restreint et moins de firmes s'implantent dans la région que par le passé. En 1998, les MRC de la région avaient entre 30 et 45 entreprises manufacturières sur leur territoire. On constate une timide émergence dans l'industrie des produits métalliques (usinage), ce qui permet un peu d'exportation. Il n'y a, en fin de compte, pas de diversification dans les industries secondaires, sauf pour les nouvelles entreprises du bois et de l'alimentation. Il manque de recherche-développement dans tous les secteurs anciens ou nouveaux.

2.6 Analyse industrielle des régions périphériques

Les industries primaires jouent encore un rôle très important dans les régions périphériques durant la période 1975-2000 car elles alimentent les industries secondaires de transformation des ressources.

Les industries manufacturières en émergence (bois, aliments, produits métalliques, produits minéraux non métalliques) sont en forte croissance dans la plupart des régions. Les industries régionales les plus diversifiées, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, sont reliées aux ressources naturelles. Les activités de transformation des matières premières apportent plus de valeur ajoutée en région grâce à des méthodes de production plus avancées.

Quelques autres industries, dans la machinerie, le matériel de transport et les produits manufacturés (comme les vélos, appareils orthopédiques ou les enseignes) ne sont pas centrées sur la transformation des matières premières, mais se spécialisent dans les industries de deuxième transformation.

Enfin, dans toutes ces régions, sauf en Côte-Nord, l'industrie du secteur tertiaire est en forte émergence grâce aux nouvelles techniques de gestion, l'internationalisation

des économies, la baisse des emplois du secteur primaire et la croissance des emplois dans le tourisme, l'hébergement, les services professionnels, scientifiques et les services techniques (tels en recherche-développement, services financiers et services-conseils). L'entrepreneuriat, dans plusieurs régions, est en hausse avec la création de nombreuses très petites, petites et moyennes entreprises liées à ces nouveaux secteurs du tertiaire.

2.7 Facteurs à la non-maturation des régions périphériques

De notre analyse de l'évolution économique des régions, nous constatons certains facteurs qui ont limité la maturation. La surspécialisation industrielle limite la diversité des emplois disponibles en région. Le principal problème pour les industries régionales consiste à diversifier leurs activités par les nouvelles technologies d'exploitation. Les emplois des industries régionales se retrouvent principalement dans l'industrie primaire, ce qui a comme conséquence d'exclure les jeunes diplômés car peu d'emplois se trouvent dans les secteurs de pointe. Ces jeunes diplômés quittent les régions périphériques pour les régions métropolitaines au sud du Québec.

L'insuffisance de la recherche-développement retarde la maturation des économies périphériques car elle permettrait d'identifier les nouvelles pistes à explorer pour diversifier les activités économiques régionales.

La dépendance envers les marchés extérieurs et la faiblesse du dollar canadien constituent d'autres facteurs économiques expliquant la non-maturation des économies périphériques. Ainsi, le ralentissement de la demande dans les secteurs forestiers et miniers, par exemple, affectent beaucoup l'économie des régions périphériques.

Divers facteurs, autres que strictement économiques, limitent aussi la maturation. La distance des marchés, les pressions du monde syndical pour obtenir des salaires élevés pour les ouvriers, le développement de secteurs liés uniquement aux ressources naturelles, le manque de ressources et d'esprit d'initiative, l'ouverture des pays de l'Est au début des années 1990, l'exploitation des ressources naturelles par les grandes firmes nord-américaines dans les pays sud-américains où la main-d'œuvre est meilleur marché, etc., empêchent ces régions de trouver leur place dans

l'économie internationale. Nous reviendrons plus en profondeur sur ces propos au prochain chapitre.

Conclusion

L'économie québécoise suit plus ou moins fidèlement l'évolution normale des pays développés, passant de l'exploitation des ressources à l'industrie légère, puis au stade de l'industrie lourde basée sur ses ressources naturelles et à la tertiairisation des activités. Les disparités interrégionales demeurent évidentes au Québec au point de vue du développement économique.

En comparant son histoire économique avec celle des pays industrialisés qui ont atteint une grande autonomie, c'est-à-dire la maturité économique, on se rend compte que le Québec est loin de posséder les caractéristiques nécessaires à sa maturation économique. Son développement dépend toujours des capitaux, besoins commerciaux et industriels, de même que des valeurs économiques de l'extérieur de la province, tous signes évidents de l'absence ou de la faible implantation de la maturité économique dans la province.

Enfin, pour atteindre un développement économique autonome, le Québec et ses régions ne doivent pas imiter les autres pays en état de maturité économique. Puisque le développement n'est pas linéaire et qu'aucune recette ne saurait assurer l'entrée dans la maturité économique, une « région, pour continuer à progresser, doit recréer en permanence les facteurs de sa croissance économique »⁶.

⁶ Jean-Claude Perrin (1974). *Le développement régional*, Paris, PUF, p. 42.

Chapitre 3

Les changements structurels 1975-2000

Depuis le début des années 1970, les régions périphériques du Québec ont vécu une importante turbulence économique, sous diverses facettes. Bien qu'elles soient toutes relativement bien dotées en ressources naturelles, ces cinq régions ont eu des difficultés à restructurer leur économie traditionnelle en perte d'emplois, en s'appuyant sur la diversification, la transformation et la valeur ajoutée. Malgré des conditions régionales difficiles, un progrès substantiel s'avère néanmoins perceptible pendant la période observée. Ces régions transforment désormais davantage leurs ressources naturelles et se diversifient progressivement, à un rythme inégal cependant.

Nous remarquons en réalité des changements structurels qui s'imposent variablement dans toutes les régions périphériques dont le niveau de maturité économique était en 1975, nous l'avons constaté au chapitre précédent, bien différent. Principalement reliés à la mutation dans les technologies de production, ces changements structurels affectent tous les secteurs traditionnels tels que la forêt, les mines, l'agriculture et la pêche. Bien que ces activités primaires demeurent importantes en matière de production, elles contribuent beaucoup moins à l'emploi. Nous assistons ainsi à une redistribution des emplois vers le secteur tertiaire en forte croissance, mais aussi vers le secteur secondaire qui s'affirme progressivement. Les effets négatifs sur l'emploi s'expriment non seulement en quantité mais aussi en qualité. Il y a ainsi moins de salaires versés et moins de flux monétaires dans les circuits économiques locaux et régionaux.

Les activités manufacturières régionales sont beaucoup plus présentes en régions à la fin de la période observée, soit en 2000. D'abord parce que les activités traditionnelles s'orientent de plus en plus vers la transformation des ressources naturelles, ensuite, parce que des activités industrielles non traditionnelles croissent en nombre absolu, quoique la tendance soit limitée et inégale d'une région à l'autre.

Dans cette partie de notre analyse régionale, nous effectuons d'abord le constat précis de la restructuration économique 1975-2000 dans chaque région périphérique. Par la suite, nous amorçons une discussion sur les déterminants qui influencent l'évolution effective des économies régionales périphériques du Québec. Pour situer les analyses, un tableau des données de base est présenté ci-dessous.

3.1 Données de base

Beaucoup plus complètes dans les monographies présentées en annexe de cette analyse, les données du tableau 3.1 nous permettent de faire quelques constats de base. Les régions étudiées sont très vastes, en particulier l'immense Côte-Nord. Le nombre d'habitants s'avère limité cependant et ne représente qu'une petite fraction de la population du Québec. De plus, il est en déclin partout alors qu'il a crû de 4,4 % au Québec pendant la décennie observée. On constate que le revenu par habitant est désormais plus faible que la moyenne québécoise. Et le taux de chômage est plus élevé partout que la moyenne québécoise. Donc la situation apparaît problématique dans les régions périphériques. Notons que la grande dimension de nos aires de statistiques cachent des zones beaucoup moins problématiques et des zones où les problèmes sont aigus.

Tableau 3.1 Données de base

Données \ Région	AT	CN	BSL	SLJ	GIM	QC Province
Démographie ¹ (1991-2000)	-1.9 %	-3.3 %	-2.5 %	-2.0 %	-5.9 %	4.4 %
Population (2000) (Statistique Canada)	122,000	97,900	168,300	232,800	83,700	7,410,504
Revenu personnel par habitant ² (1999)	\$21,613	\$23,027	\$19,442	\$20,720	\$17,535	\$24,910
Taux de chômage ³ (2000)	11.7 %	12.6 %	10.3 %	10.4 %	20.0 %	8.5 %
Superficie ⁴	65,00km ²	298,471km ²	22,52km ²	104,05km ²	20,615km ²	1,521,64km ²
% Emplois: secteur primaire ⁵ (1975, 2000)	24 % 11 %	19 % 9 %	NA 10 %	10 % 6 %	NA NA	3.6 %

¹ www.stat.gouv.qc.ca

² www.mic.gouv.qc.ca

³ www.statcan.ca (valeurs approximatives à partir d'un tableau)

⁴ www.stat.gouv.qc.ca

⁵ www.mic.gouv.qc.ca

- **Le Saguenay – Lac-St-Jean**

Les activités dites « traditionnelles » semblent toujours jouer un rôle important dans le secteur manufacturier. Il est important de remarquer qu'aujourd'hui, ces activités sont plus diversifiées qu'en 1975, et que de nouvelles firmes ont exploité des opportunités dans de nouvelles sous-industries, non exploitées auparavant. On remarque un cumul des savoir-faire et des connaissances dans la transformation de ressources régionales qui permet une augmentation importante de la valeur ajoutée régionale. Un phénomène régional est le manque de jeunes travailleurs qualifiés qui veulent travailler dans les industries traditionnelles.

Les activités « non traditionnelles » sont aussi plus diversifiées qu'en 1975, mais le développement semble moins prononcé que celui des activités traditionnelles. Une spécialisation semble émerger au niveau des transformations des métaux (les produits métalliques, la machinerie et la première transformation des métaux). Ces industries ont bénéficié de l'arrivée d'un grand nombre de nouvelles firmes qui oeuvrent dans une variété de sous-industries et qui permettent le développement de connaissances spécialisées soutenu par de la recherche-développement et du réseautage des firmes en région. Les industries des minéraux non métalliques et des plastiques sont parmi d'autres industries qui semblent émerger avec l'installation de nouvelles firmes dans cette région. On constate alors l'épanouissement graduel de nouvelles sous-industries qui aident à diversifier et à stabiliser les activités économiques régionales.

Pour voir le tableau du Saguenay-Lac-St.-Jean, [cliquez-ici](#) ou consultez l'annexe I.

- **Le Bas-St-Laurent**

Le faible pourcentage d'emplois dans le secteur manufacturier s'explique en raison de l'importance continue des activités primaires. Aujourd'hui seulement 12 % des emplois dans le BSL sont dans le secteur secondaire, en comparaison avec 18 % pour l'ensemble du Québec. Dans le secteur secondaire les activités traditionnelles jouent toujours un rôle très important. On y remarque une importante diversification de ces activités avec l'installation de plusieurs nouvelles firmes dans des industries de transformation de ressources naturelles. Il est intéressant de remarquer la présence de plusieurs nouvelles sous-industries complémentaires. Car non seulement une ou deux mais plusieurs firmes se sont installées pour créer des industries de plus en plus concurrentielles.

Les activités non traditionnelles semblent aussi s'être diversifiées depuis 1975 dans le BSL, mais à un degré moins prononcé. La machinerie et les produits métalliques sont les activités qui montrent le plus de croissance pendant la période observée, mais l'imprimerie et les industries connexes semblent aussi émerger considérablement. Bien que l'épanouissement et la diversification des industries manufacturières soient moins évidents qu'au Saguenay–Lac-St.-Jean, le mouvement semble quand même se diriger dans la bonne direction. Il profite des efforts continuels dans la recherche-développement et dans la formation et re-formation de la main-d'œuvre spécialisée. Malgré cela, le Ministère de l'industrie et du commerce estime que 60,9 % des emplois dans ce secteur sont de faible technologie. Les efforts de recherche-développement semblent concentrés dans les activités reliées aux ressources de la région telles que la mer (activités de culture, biotechnologies, la valorisation de la biomasse et l'océanographie), la forêt et l'agriculture. Les nouvelles technologies de gestion et de l'informatique sont aussi en voie de développement, ce qui représente des opportunités intéressantes pour le développement d'entreprises d'un niveau de savoir-faire très élevé. Les éléments clés pour le développement d'industries avancées et spécialisées n'est pas seulement la création de nouvelles entreprises et la recherche, mais aussi le réseautage pour assurer que la région au complet puisse bénéficier des développements.

Pour voir le tableau du Bas-St.-Laurent, [cliquez-ici](#) ou consultez l'annexe I.

- **L'Abitibi-Témiscamingue**

Malgré les efforts intensifs de la recherche-développement dans les industries agroalimentaires et ce, particulièrement depuis le début des années 1990, celles-ci demeurent sous-développées et peu diversifiées. L'importance de ces industries, notamment au Témiscamingue, nécessite un effort continu de soutien pour assurer une industrie concurrentielle et plus développée. On remarque l'implantation de quelques nouvelles firmes dans de nouvelles sous-industries, ce qui suggère que la recherche-développement commence peut-être à prendre effet.

Par contre, les industries du bois semblent croître plus rapidement. Les produits de scieries et d'ateliers de rabotage ont connu une forte croissance depuis 1975, et on y retrouve huit nouvelles sous-industries. Le bois demeure la plus importante des industries manufacturières en région et semble avoir réagi aux changements importants dans l'industrie depuis 1975 grâce aux investissements dans la recherche-développement.

Les industries non traditionnelles sont, à l'exception des produits métalliques, peu présentes. L'industrie de la machinerie ne jouait pas un rôle dans l'économie régionale avant 1975. Mais en 2000, on remarque l'existence de firmes dans quatre sous-industries, dont la plus épanouie est reliée à la catégorie « machineries et équipement ». L'industrie de la machinerie et celle des produits métalliques sont de plus en plus reliées aux industries primaires. Elles commencent à jouer un rôle plus important pour les industries primaires, notamment les industries minières. La fertilisation de synergies entre les industries primaires et secondaires représente une importante piste à explorer dans le développement économique de la région.

Pour voir le tableau de l'Abitibi-Témiscamingue, [cliquez-ici](#) ou consultez l'annexe I.

- **La Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine**

La Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine est caractérisée par la dominance des industries traditionnelles et d'une sur-spécialisation industrielle. Les emplois dans le secteur primaire continuent à jouer un rôle très important et à créer des taux de chômage très volatils (ils peuvent monter de 10 % dans les périodes « hors saison ») et une dépendance importante sur les transferts gouvernementaux. On remarque que les industries manufacturières en particulier souffrent d'un manque de diversification économique et ne représentent qu'un emploi sur dix en région en 2000, ce qui est considérablement plus bas que la moyenne régionale. En plus, les services professionnels demeurent très peu développés. Ils ne représentent que 12,7 % des emplois en région en comparaison avec 22,4 % pour l'ensemble du Québec. Cette sur-spécialisation n'existe pas seulement au niveau des industries mais aussi au niveau des sous-industries, où on retrouve toujours une ou deux de ces dernières qui dominent presque entièrement les activités. Le manque de diversification industrielle est accentué. Les efforts de recherche-développement demeurent faibles et ne serviront pas à les diversifier suffisamment pour qu'elles deviennent et demeurent concurrentielles sur les plans national et international. Bien que la situation se soit améliorée entre 1975 et 2000 (il y a des changements évidents sur le tableau qui illustre la structure industrielle en 1975 et en 2000), la croissance des activités n'est pas assez rapide pour suggérer que la région réalise tout son potentiel.

Les industries des aliments sont entièrement dominées par la transformation du poisson, ce qui présente une faiblesse importante en regard de la vulnérabilité de l'économie régionale face aux changements de l'offre et de la demande sur le marché. À l'exception d'une entreprise oeuvrant dans le lait de consommation, les autres entreprises dans les industries alimentaires sont des PME et ne représentent que très peu d'opportunités en ce qui a trait à l'emploi et à la valeur ajoutée en région.

Les industries non traditionnelles sont très peu développées, et malgré l'apparence de nouvelles industries telles que les matériels de transport et les produits chimiques ainsi que l'ouverture de firmes dans de nouvelles sous-industries parmi celles déjà existantes, le sous-développement des industries non traditionnelles représente une

lacune significative pour cette région, qui est toujours au début de son industrialisation.

Les initiatives de développement futures dans la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine nécessitent toutes le développement d'un élément central, notamment la formation de la main-d'œuvre. Les taux de scolarisation en GIM sont plus bas que la moyenne québécoise et en plus, la région connaît des difficultés au niveau de la rétention de personnes ayant des diplômes postsecondaires et secondaires. Ce problème est certainement relié au manque de ressources : la région n'a pas d'université et les jeunes qui cherchent à compléter des études avancées spécialisées sont obligés de quitter la région. Le développement économique de la région nécessite le développement d'industries spécialisées et concurrentielles, ce qui oblige des connaissances spécialisées chez les entreprises et la recherche-développement avancée. Les industries visées par le gouvernement comme étant prometteuses dans le développement régional sont toutes des industries d'un niveau de savoir-faire assez élevé. La disponibilité de ressources pour la formation continue de la main-d'œuvre est primordiale. Les industries qui ont été identifiées sont l'énergie éolienne, la recherche médicale et la récolte d'algues à des fins commerciales. Leur développement permettrait d'attirer des investissements internationaux en région, de créer des industries de classe mondiale et d'attirer et retenir la main-d'œuvre hautement qualifiée en région.

Pour voir le tableau de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, [cliquez-ici](#) ou consultez l'annexe I.

- **La Côte-Nord**

La Côte-Nord est caractérisée par un développement très tardif dans le secteur manufacturier. Les industries traditionnelles sont beaucoup plus présentes que les industries non traditionnelles, mais cela ne veut pas dire qu'elles sont bien épanouies. Les industries alimentaires, bien qu'on y retrouve plus de firmes et de sous-industries qu'en 1975, sont entièrement dominées par la transformation du poisson. Dans les industries du bois, on ne retrouve que deux sous-industries qui sont exploitées par plus d'une firme. L'industrie de l'aluminium domine les industries manufacturières. En 1997, 32,2 % de la main-d'œuvre dans le secteur manufacturier oeuvrait dans cette industrie. Deux compagnies de production sur la Côte-Nord

produisent à peu près 30 % de la production totale de l'aluminium au Québec. Bien que les firmes présentes en région sont des grandes compagnies relativement stables, cette domination représente une faiblesse importante pour la région car les changements sur le marché continuent à avoir des effets importants sur la demande et la production de métaux.

Les industries non traditionnelles sont presque inexistantes. Les produits métalliques ont connu une augmentation du nombre de sous-industries, mais le nombre de firmes qu'on y trouve est bas. Le manque de croissance et de diversification dans les industries non traditionnelles suggère une contribution négligeable à l'économie régionale. Les efforts pour surmonter les effets négatifs de l'éloignement des marchés des deux récessions pendant les années 1980 et 1990 et du manque de main-d'œuvre spécialisée sont gravement insuffisants.

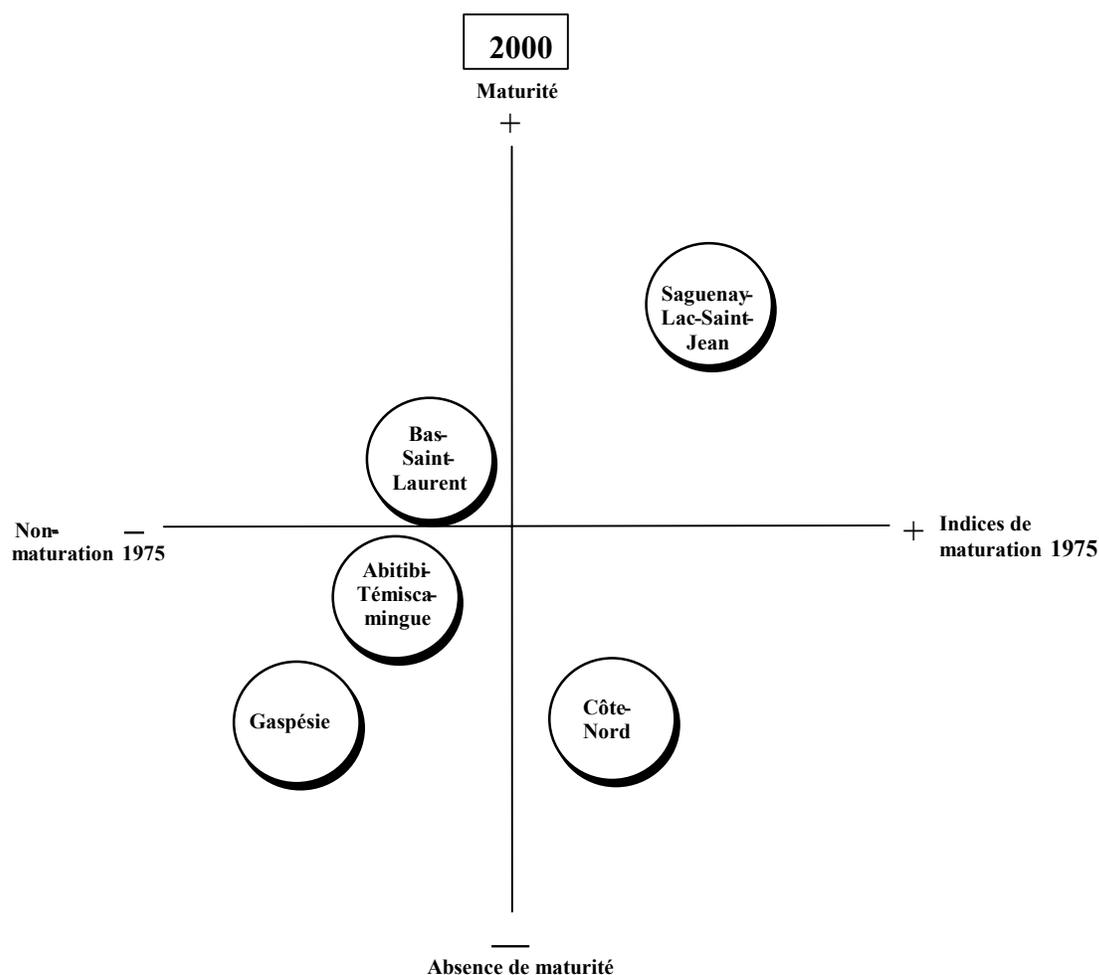
La présence de firmes très fortes dans la production de l'aluminium pourrait permettre aux firmes de diversifier leurs activités et de travailler de concert avec les grandes firmes, comme on commence à le remarquer au SLJ. Les firmes ont aussi besoin de mieux exploiter la demande qui existe hors de leur marché intérieur et de chercher à développer des produits d'une haute qualité, qui apportent plus de valeur ajoutée et qui pourraient être exportés.

Pour le tableau de la Côte-Nord [cliquez-ici](#) ou consultez l'annexe I.

3.2 Comparaison interrégionale

Toutes les régions-ressources montrent des changements structurels importants dans les activités industrielles depuis 1975. On constate cependant des écarts interrégionaux importants dans les progrès vers la maturité économique. La figure 3.1 les situe selon les composantes « maturité économique 1975 et 2000 ». Telle que décrite en annexe 2, la maturité économique 1975-2000 fut mesurée par une dizaine d'indicateurs, notamment le nombre d'entreprises, le nombre d'emplois, les entreprises exportatrices, la R&D, etc.

Figure 3.1 Maturité économique 1975 et 2000



Le Saguenay-Lac-Saint-Jean apparaît alors la région périphérique la plus mature en comparaison avec les quatre autres. On peut facilement voir qu'elle l'était déjà plus que les autres en 1975. La Côte-Nord était aussi relativement mature en 1975, ou du moins en forte maturation, mais elle a perdu cette position en 2000. La région du Bas-Saint-Laurent a amélioré sa position relative pendant la période observée alors que l'Abitibi-Témiscamingue est demeurée à peu près stable. Quant à la Gaspésie, sa faible maturité relative en 1975 est demeurée à peu près la même.

D'autres indicateurs nous permettent de saisir les tendances générales à la restructuration économique dans les régions étudiées. Elles sont présentées dans le tableau 3.2 et analysées dans les prochaines sections.

Tableau 3.2 Tendances générales 1975-2000

Observation	Région				
	SLSJ	G	BSL	CN	AT
Emplois dans les industries primaires	-3	-4	-4	-3	-4
Industries minières (Baisses de prix, diminution du nombre d'emplois)	-3	-4	-3	-4	-3
Marché du travail pour les jeunes (manque d'opportunités, diversité d'emplois)	-3	-3	-3	-3	-2
Emplois de niveau de savoir faible dans le tertiaire (redistribution d'emplois du secteur primaire vers le tertiaire où les emplois sont d'un niveau de savoir-faire bas et sont moins payants)	-3	-4	-4	-4	-3
Population (l'exode des jeunes et de la main-d'œuvre qualifiée)	-4	-4	-4	-4	-4
Aménagement et gestion des ressources primaires (Source d'emplois importante, protection et renouvellement des ressources)	+3	+4	+2	+4	+4
Diversification et développement du tourisme (Important pour le développement d'un secteur tertiaire bien diversifié)	+3	+4	+4	+4	+3
Importance des TPE et PE dans le tertiaire (innovation, diversification, création d'emplois)	+3	+4	+4	+2	+2
Recherche-développement (Indications de développement industriel et de diversification d'activités manufacturières)	+3	+3	+3	+1	+4
Diversification des industries manufacturières via nouvelles technologies	+4	+3	+3	+1	+2
Exportations (effets des fluctuations \$ CA)	+/-3	+/-3	+/-3	+/-4	+/-3

Échelle : Niveau d'importance			
Très haut (positif)	Haut (positif)	Moyen (positif)	Faible (positif)
+4	+3	+2	+1
Très haut (néгатif)	Haut (néгатif)	Moyen (néгатif)	Faible (néгатif)
-4	-3	-2	-1

3.3 Discussion des tendances générales 1975-2000

- La population et l'exode des jeunes

Le phénomène de décroissance de la population régionale existe dans toutes les régions étudiées. La tendance est amplifiée chez les jeunes de moins de trente ans. Les causes de l'exode sont liées au manque de demande sur le marché du travail, au manque de diversité de l'emploi, à l'accès limité à la formation de la main-d'œuvre et aux tendances à la concentration dans les grands centres urbains. Les régions-ressources ont des taux de chômage plus élevés que la moyenne québécoise. Les taux de chômage sont aussi plus volatils. En général, les régions-ressources souffrent d'une sur-spécialisation industrielle relativement aux grands centres, ce qui limite la diversité des emplois disponibles. En plus, on y retrouve un pourcentage moins élevé d'emplois à savoir élevé.

Dans les régions-ressources, malgré des changements structurels importants résultant de l'émergence des industries tertiaires, les industries primaires demeurent plus importantes en matière d'emplois que dans l'ensemble du Québec. Les jeunes diplômés n'ont pas nécessairement accès aux emplois pour lesquels ils sont qualifiés. Souvent, l'éloignement des institutions de formation post-secondaire incite les jeunes à partir pour faire leurs études, et ces derniers ne reviennent pas en région après. Ce qui veut dire qu'un segment important de la main-d'œuvre (les jeunes travailleurs diplômés) demeure plus faible que la moyenne provinciale.

Pour améliorer cette situation, plusieurs solutions ont été proposées, mais peu ont été implantées. Parmi les suggestions, on trouve des incitations financières pour les étudiants qui décident d'étudier dans les régions-ressources, la création de postes de travail et les campagnes de recrutement pour rendre les opportunités en région plus visibles. La diversification économique crée des conditions qui permettent plus de diversité d'emploi. Les régions-ressources, en particulier la Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue, montrent une sur-spécialisation très élevée dans les industries manufacturières, ce qui a un effet direct sur les emplois disponibles. Sur la Côte-Nord, par exemple, seulement 4 % des firmes opèrent dans les industries manufacturières dites « autres » (instrumentation, articles d'ophtalmologie, enseignes

et étalages) en comparaison avec 62 % pour l'ensemble du Québec (où l'industrie est beaucoup plus diversifiée). Dans cette même région, 48 % des activités manufacturières se retrouvent dans les industries du bois, ce qui représente une énorme concentration d'activités dans une seule spécialisation. En Abitibi-Témiscamingue, bien que les industries secondaires soient étroitement liées aux activités primaires, il y a des efforts très intensifs dans la recherche-développement pour identifier de nouvelles pistes qui pourraient diversifier et enrichir les activités économiques régionales tout en misant sur des spécialisations industrielles et en améliorant les connaissances et le savoir-faire des firmes régionales.

Il existe aussi des programmes qui cherchent à aider les jeunes entrepreneurs. Les programmes sont diversifiés et offrent non seulement de l'aide financière mais aussi de l'aide pour développer un plan d'affaires, faire des études de marché, identifier des partenaires potentiels et répondre aux questions des jeunes entrepreneurs.

- Le secteur primaire

Les industries primaires sont très importantes dans les régions périphériques en raison du fait qu'elles sont dotées d'une quantité importante de ressources naturelles, ce qui a causé leur décollage industriel. Bien qu'aujourd'hui, la proportion des populations régionales qui travaillent dans le secteur primaire a diminué, elle demeure plus significative que la moyenne provinciale dans toutes ces régions observées. L'implantation de nouvelles technologies dans les entreprises, les changements des conditions du marché et l'importance croissante de la gestion et de l'aménagement de ressources sont les facteurs explicatifs de la perte d'emplois dans le secteur primaire.

L'impact des nouvelles technologies

Depuis les années 1980, les changements technologiques sont importants dans les industries minières, forestières et agricoles. Non seulement les ordinateurs ont changé les processus de gestion, mais aussi les techniques et équipements utilisés dans l'exploitation des ressources ont eu des effets considérables sur la demande de

la main-d'œuvre. Les avancées technologiques ont permis par exemple une exploitation forestière plus rapide, plus efficace et moins coûteuse dans toutes les régions étudiées. Dans les industries minières, les impacts sont évidents, particulièrement en Abitibi et sur la Côte-Nord. Dans tous les cas, la main-d'œuvre est devenue moins nécessaire dans l'exploitation des ressources naturelles car les technologies ont désormais préséance. Les compagnies ont éliminé beaucoup d'emplois en raison des coûts plus élevés des anciennes méthodes de production. Les nouvelles technologies deviennent avantageuses. Ce phénomène d'intensification capitaliste est très présent pendant les années 1980 et 1990, et représente un changement structurel profond dans le vaste secteur de l'exploitation des ressources naturelles.

Changements des conditions de marché depuis 1975

Les industries primaires dans les régions-ressources dépendent de l'exportation de leur production et ainsi, des conditions du marché extérieur. La valeur du dollar canadien, qui a beaucoup fluctué pendant la période observée, a un impact très fort sur la performance annuelle des firmes. Avec certains marchés qui se sont effondrés, des effets sur la rentabilité de certaines productions ont causé des suspensions d'opérations dans les industries minières (Murdochville en Gaspésie, Gagnon et Schefferville sur la Côte-Nord). Les industries forestières ont été également affectées et, certaines années, le ralentissement de la demande a causé une chute considérable des livraisons. Dans un effort pour stimuler l'économie, on a maintenu la production, causant ainsi un surplus qui a eu pour contre-effet de limiter la reprise de la production lorsque les prix remontaient. Cette situation prévalait particulièrement en Abitibi et sur la Côte-Nord.

Les années 1980 et 1990 ont aussi présenté d'autres changements importants au niveau de l'offre sur les marchés. L'ouverture des pays de l'Est au début des années 1990 ainsi que l'exploitation de ressources par des grandes firmes nord-américaines dans les pays sud-américains, en Australie et ailleurs, ont bouleversé plusieurs producteurs régionaux au Québec. Ils ont alors misé sur les nouvelles technologies d'exploitation pour rentabiliser leurs opérations, tel que déjà mentionné. Les entreprises cherchent de plus en plus à diversifier leurs activités, ce qui est évident

dans les industries minières, où la production de métaux pour la haute technologie (comme le platine en Abitibi) et d'autres métaux et minéraux est en croissance. Les nouvelles technologies qui réduisent les coûts d'extraction servent aussi à stimuler l'intérêt dans des gisements plus petits qui autrement n'auraient pas été rentables.

Gestion et aménagement de ressources

Depuis 1975, la gestion et l'aménagement de ressources sont devenus de plus en plus importants en raison des effets négatifs de la sur-exploitation des ressources et le manque de planification des économies régionales. Les industries de la pêche en Gaspésie et sur la Côte-Nord, les industries de la forêt dans toutes les régions et les industries minières (particulièrement en Gaspésie, Abitibi et sur la Côte-Nord) ont connu des changements structurels qui reflètent l'importance de gérer les ressources et d'en identifier de nouvelles pour la diversification des activités.

Les industries forestières ont subi d'importants changements en réponse aux besoins de protéger les ressources contre la sur-exploitation. Aujourd'hui, on retrouve une plus importante partie des emplois dans le domaine de l'aménagement, et de moins en moins dans les emplois traditionnels de la récolte. La protection des ressources naturelles devient de plus en plus importante dans les régions-ressources, une tendance qui peut être observée depuis le milieu des années 1980. Dans les industries de la forêt, les infestations d'insectes, les feux de forêt et les techniques de récolte dépassées (comme la coupe blanche) ont sérieusement affecté les ressources et ont précipité les changements dans les politiques de gestion des ressources. Furent intensifiées les activités de planification et de reforestation.

Les industries de la pêche ont également connu des menaces quant à la qualité et à la quantité de stocks. La sur-exploitation des ressources pendant les années 1970 et 1980 a causé une crise dans ces industries, particulièrement en Gaspésie et sur la Côte-Nord, où la pêche est d'une importance primaire pour les économies régionales. Les nouvelles politiques de gestion de ressources ont été implantées pendant les années 1980 et perfectionnées depuis. Aujourd'hui les stocks sont encore une fois à un niveau acceptable, et les activités de pêche sont plus diversifiées.

Les industries minières ont aussi connu des changements structurels, car dans plusieurs des régions, des mines importantes ont été épuisées, ce qui a réduit significativement le nombre d'emplois dans ce secteur. De plus, les changements technologiques importants ont modifié à la baisse le rapport emploi/production.

Toutes les régions ont donc connu des changements similaires dans les industries minières. Les pratiques de gestion pendant les années 1970 et 1980 ont eu des impacts sur la qualité des ressources résiduelles, ce qui a nécessité des changements dans les politiques de gestion et dans les pratiques d'exploitation pendant les années 1980. En conséquence, nous avons assisté à la redistribution d'une bonne portion de la main-d'œuvre dans les activités de reforestation, de planification et de protection. Les technologies de gestion et d'exploitation ont réduit les coûts de production et ont rentabilisé les activités d'exploitation dans les aires qui autrefois n'étaient pas rentables. L'exploration minière vise aujourd'hui les nouveaux gisements, qui sont souvent plus petits mais néanmoins intéressants à exploiter avec des processus plus efficaces et avancés.

- Le secteur tertiaire

Les industries du secteur tertiaire sont en très forte émergence dans toutes les régions périphériques sauf sur la Côte-Nord, où on remarque un retard comparativement aux autres régions. Les tendances générales qui ont influencé la croissance du tertiaire sont :

- l'émergence des nouvelles technologies de gestion;
- la diminution du nombre d'emplois créés par les activités primaires;
- l'internationalisation des économies globales et l'importance de la recherche-développement pour exploiter les opportunités internationales et d'exportation;
- le développement des industries touristiques, qui est à la fois lié aux fluctuations du dollar canadien et aux préférences des gens.

Le Saguenay-Lac-St-Jean, la Gaspésie et le Bas-St-Laurent semblent avoir eu les réallocations les plus importantes au niveau du nombre d'emplois. Les industries tertiaires sont en forte croissance en GBSL et représentent une portion croissante des emplois régionaux. Les sous-industries du tourisme et de l'hospitalité sont très importantes car elles se diversifient et se développent. Elles sont fortement entrepreneuriales et on y retrouve plusieurs TPE et PE, ainsi que des services de support et de développement des marchés. De plus, les services professionnels, scientifiques et techniques se sont développés significativement depuis 1975.

Depuis 1975, on remarque une augmentation très forte du niveau d'investissement privé dans le secteur tertiaire dans toutes les régions. Au Saguenay, les services professionnels, scientifiques et techniques semblent en avoir beaucoup augmenté. Les emplois dits « professionnels » dans ce secteur sont considérés comme étant d'un niveau de savoir élevé et l'importance des nouvelles technologies est primordiale. Mais en même temps, la redistribution d'emplois du secteur primaire vers le tertiaire génère des impacts sur l'économie et le pouvoir d'achat car ce n'est pas tous les emplois dans le tertiaire qui demandent une main-d'œuvre qualifiée. Dans le secteur primaire, les qualifications et l'expérience nécessaires créent des salaires fortement mieux payés que pour les emplois de niveau de bas savoir dans le tertiaire. Par contre, ces industries sont très importantes dans le développement régional, car les services de conseil et de recherche-développement soutiennent la croissance des industries manufacturières et primaires en permettant l'innovation dans les entreprises et l'adaptation aux nouvelles demandes du marché. Les industries tertiaires représentent une portion de plus en plus importante des emplois en région. Certaines sous-industries comme les services professionnels, scientifiques et techniques, le tourisme et l'hospitalité ainsi que les services financiers deviennent des « moteurs » de la croissance économique régionale.

Les industries touristiques

Les industries touristiques sont en émergence, à taux variable, dans toutes les régions. La Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue croissent moins rapidement que le Saguenay-Lac-St-Jean, la Gaspésie et le Bas-St-Laurent dans ce secteur. Mais dans toutes les régions, une stratégie touristique est bien présente dans les plans de développement, ce qui va permettre aux régions d'actualiser des opportunités de

diversification par l'entremise de ces industries. Le tourisme a augmenté récemment dans les régions périphériques en raison des fluctuations du dollar canadien. Le taux d'échange entre les États-Unis et le Canada a encouragé plus de Canadiens (et en particulier des Québécois) à passer leurs vacances au Canada. Il a aussi incité plus de touristes américains et européens à profiter des coûts moins élevés et à visiter les régions-ressources. Les dépenses des touristes représentent une importante source de revenus pour les régions.

On remarque que les industries touristiques sont d'une grande importance dans les régions où l'emploi est plus souvent à temps partiel ou saisonnier. Car les TPE offrent une source supplémentaire de revenu familial. Les TPE et les PE jouent un autre rôle très important dans le développement touristique, notamment dans les services de restauration et d'hébergement. Elles représentent une source d'entrepreneuriat importante, car elles peuvent s'installer dans des marchés plus petits ou moins diversifiés pour profiter des conditions qui seraient peut-être moins rentables pour de plus grandes entreprises, tout en offrant des services spécialisés et pertinents. Encore une fois, on remarque que la Côte-Nord semble moins développée que d'autres régions, avec une forte concentration des activités dans les deux centres économiques de la région.

3.4 Les possibles causes de la restructuration économique

Les régions-ressources ont toutes connu des changements structurels économiques depuis 1975. Il n'est pas facile d'expliquer pourquoi les régions ne se sont pas développées aussi vite que les régions non périphériques ou pourquoi elles se sont développées à différentes vitesses. Il semble y avoir au moins quelques causes qui émergent dans toutes les régions. En voici quatre :

- Éloignement des marchés
 - Les jeunes en région ont moins accès aux institutions de formation supérieure, ce qui les incite à quitter la région pour les grands centres et qui a des effets sur la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée en région.
 - Les grands centres offrent généralement des opportunités plus payantes et plus diversifiées pour les jeunes diplômés et la main-d'œuvre qualifiée.

- Le coût de transport ainsi que le temps pour livrer un produit dans les grands centres sont plus élevés, ce qui a un effet sur la compétitivité des firmes en région.
- Le coût de la main-d'œuvre n'est pas nécessairement assez bas pour compenser pour les frais de transport plus élevés. Aussi, il existe dans plusieurs régions des syndicats particulièrement puissants et présents qui oeuvrent pour garder des salaires plus élevés.
- Changements technologiques depuis 1975
 - Les avances technologiques ont eu des effets particulièrement dans les industries primaires, qui auparavant dépendaient beaucoup de la main-d'œuvre. Aujourd'hui les nouvelles technologies ont remplacé plusieurs emplois et ont réduit d'une façon significative la demande pour la main-d'œuvre dans les industries primaires. Ceci a causé une redistribution des emplois vers les secteurs secondaires et tertiaires.
 - Les nouvelles technologiques ont permis le développement et diversification des industries manufacturières. Ceci s'est produit via des nouvelles technologies de :
 - ▶ production
 - ▶ Processus
 - ▶ Gestion
 - ▶ Cueillette de données
 - ▶ Communication.
 - Les nouvelles technologies ont non seulement changé la manière dont les entreprises fabriquent leurs produits mais également le choix de leurs partenaires, en raison de la mondialisation des marchés et des nouvelles opportunités de communication.
- Les ressources naturelles

- Les ressources naturelles ont joué un rôle important dans le décollage industriel des régions (sauf en Gaspésie où elles sont toujours importantes mais où on ne remarque pas de décollage véritable). La gestion des ressources a causé certaines problèmes depuis 1975, notamment l'épuisement de stocks, de mines et la sur-exploitation du bois et des terres agricoles. Les répercussions étaient graves et les économies régionales ont connu des fluctuations importantes en raison des fluctuations dans leurs industries dominantes.
- L'emphase traditionnelle sur les ressources naturelles dans les économies périphériques a causé une sur-spécialisation industrielle. Bien que les industries se diversifient graduellement dans la plupart des régions, sur la Côte-Nord, en Gaspésie et en Abitibi-Témiscamingue les activités manufacturières sont peu diversifiées, ce qui a des importants effets sur la stabilité économique des régions.
- L'ouverture de nouveaux marchés, les fluctuations dans la valeur du dollar canadien, et les interventions gouvernementales (ex. les efforts de « protéger » les régions des fluctuations de prix par des politiques d'exploitation continue et de « stockpiling » qui marchaient contre les forces du marché) ont eu des importants effets sur la concurrence et les défis auxquels les industries régionales font face.
- Il n'y a que très peu de jeunes qui sont qualifiés et intéressés à travailler dans les ressources naturelles, ce qui remet en question le futur des activités traditionnelles des industries primaires.

Conclusion 1975-2000

Les régions périphériques souffrent d'une décroissance de population, particulièrement de jeunes travailleurs qualifiés, qui remonte bien avant 1975 et qui, malgré des fluctuations positives et négatives, continue d'affecter l'économie de toutes les régions. La redistribution des emplois a eu des effets importants dans toutes les régions périphériques. La technologie a causé une diminution de la demande de main-d'œuvre dans le secteur primaire mais a créé des industries plus rentables. La production a augmenté pour la plupart d'entre elles, mais les prix demeurent instables. La grande importance des exportations dans le secteur primaire signifie que les fluctuations de prix ont des effets très importants sur l'économie régionale. La redistribution d'emplois vers les autres secteurs, particulièrement le tertiaire, a aussi des effets, notamment une réduction sur les salaires due au fait que les emplois tertiaires sont très souvent d'un niveau de savoir plus bas et donc, moins payés. Une partie de la main-d'œuvre travaille dans le secondaire, mais les niveaux de formation moins élevés que dans le reste du Québec ont des impacts sur la capacité de la main-d'œuvre à s'adapter aux changements et à travailler dans des milieux où la haute technologie a des effets de plus en plus importants.

L'adaptation de la haute technologie et la recherche-développement sont des activités très importantes pour la diversification des industries manufacturières. Malgré les efforts consentis, la diversification industrielle demeure un problème dans les régions périphériques, particulièrement sur la Côte-Nord et en Abitibi. Au SLSJ, on remarque une diversification plus élevée, particulièrement dans les industries de produits métalliques et la première transformation des métaux. On commence à voir émerger de petites grappes de production grâce à la recherche-développement et au réseautage. Les industries des aliments sont plus diversifiées aujourd'hui dans quatre régions (la Côte-Nord n'est pas aussi avancée que les autres régions). Dans le SLSJ, AT et BSL, on retrouve beaucoup plus de sous-industries et plus de valeur ajoutée qu'en 1975. Dans le SLSJ, la IM-GBSL et l'AT, les industries du bois sont aussi beaucoup plus diversifiées, et la transformation des ressources régionales est encore une source de valeur ajoutée en région. Dans tous les cas, les nouvelles technologies ont stimulé la diversification et rendent les entreprises régionales plus concurrentielles.

La Côte-Nord est la seule région-ressource où on ne constate pas un haut niveau d'exportation des produits. Dans les autres régions, un pourcentage important de la production est destiné à l'extérieur du Canada, et donc est très relié aux fluctuations du dollar canadien. Le taux d'échange entre les dollars canadien et américain est d'une importance primordiale, car la plupart des exportations sont destinées aux États-Unis. L'exportation des matières premières est toujours très importante et les marchés ont changé considérablement en raison de l'ouverture et du développement de nouveaux marchés où la production se fait à moindre coût (souvent parce que la main-d'œuvre est moins chère et les ressources, plus abondantes ou plus exploitées qu'en 1975).

Les efforts de diversification des industries manufacturières semblent être la clé de la croissance des régions périphériques du Québec. Le dépistage de nouvelles industries de transformation de ressources permettrait de créer des spécialisations industrielles, ainsi que des grappes et des filières qui profiteraient des services actuels de recherche-développement pour la création d'avantages concurrentiels.

La situation dans le secteur tertiaire ressemble beaucoup à celle du secteur manufacturier. La diversification des services et le développement d'une identité régionale spécialisée et bien mise en marché reposent sur la planification stratégique et les efforts entrepreneuriaux des TPE et des PE à exploiter des opportunités émergentes.

Chapitre 4

La division spatiale des activités économiques

Nous avons vu que la localisation au Québec d'industries reliées à l'extraction et à la première transformation des ressources ne s'est aucunement faite de manière uniforme et homogène sur l'espace, notamment dans sa partie périphérique à la vallée du Saint-Laurent. Elle a aussi varié dans le temps. En effet, notre analyse de l'évolution économique des territoires périphériques du Québec à l'aide des ouvrages historiques traités au chapitre 2, nous permet de constater des différences intersectorielles (mines, bois, agriculture...) et interterritoriales (paroisses, municipalités, comtés...) à l'intérieur des grandes régions géographiques utilisées comme terrains d'observation par les historiens et autres analystes. Il s'est en fait créé de nombreuses poches territoriales d'industrialisation différenciée autour des implantations d'activités motrices, bien avant que le niveau de vie s'uniformise partout sur les territoires habités, à partir des années 1940.

Ces poches d'industrialisation en périphérie québécoise peuvent être analysées telles des méso-économies territoriales en s'inspirant du modèle de Holland (1976) et de celui de Perrin (1983 ; 1992) qui bonifient pertinemment le modèle Centre - Périphérie devenu obsolète ou du moins limité dans ses facteurs explicatifs nouveaux. Selon cette perspective méso, il s'agit alors moins de spatialiser les indicateurs économiques pour caractériser les périphéries et les centres que d'économiciser les divers territoires qui composent l'espace investigué et analysé. Les données traitées dans les chapitres précédents nous permettent d'effectuer cet exercice. Devant les limites d'une analyse des périphéries à partir d'une perspective centrale, fort riche par ailleurs, la perspective méso mérite certes une attention particulière pour saisir et comprendre la réalité changeante du Québec contemporain.

Voici les principales caractéristiques de notre analyse méso-économique des périphéries du Québec. Nous déclinons notre analyse en quatre grandes composantes, soit les acquis périphériques traditionnels, les changements structurels, la nouvelle division spatiale des activités et la tendance à la diversification des économies périphériques.

4.1 Les acquis périphériques traditionnels

Suite aux analyses effectuées dans les chapitres précédents, reprenons d'abord les acquis des régions périphériques du Québec en une synthèse très succincte d'une quinzaine de points principaux regroupés en trois rubriques :

- Impulsion économique
 - ▶ capitaux étrangers attirés sur les territoires dispersés par et pour l'extraction des ressources naturelles à des fins d'exportation de matières premières ;
 - ▶ établissement d'industries d'extraction de ressources et/ou de première transformation dites motrices de l'économie ;
 - ▶ formation de nombreux petits centres d'extraction (points de conquête), dispersés en fonction de la présence de bassins de ressources territoriales ;
 - ▶ centres d'extraction en réalité branchés très souvent directement avec les marchés mondiaux, grâce la mise en place d'infrastructures de transport et de communication pour l'exportation ;
 - ▶ désenclavement économique, social et culturel des territoires de rayonnement autour des centres d'extraction des ressources naturelles.

- Échanges économiques et exogénéité
 - ▶ consensus sur l'exploitation des ressources naturelles obtenus des élites locales et nationales par la création d'emplois et le versement de salaires relativement élevés offrant ainsi un important pouvoir de consommation aux travailleurs ;
 - ▶ cumul de l'épargne territoriale par les succursales des banques nationales et continuité de la dépendance territoriale face à l'extérieur pour les investissements dans les activités motrices des économies ;
 - ▶ localisation à Montréal, Québec et Toronto de nombreux sièges sociaux des compagnies d'extraction, d'où l'on dirige les transactions, recrute les actionnaires, établit les priorités et définit les stratégies ;

- ▶ fuite hors des circuits économiques territoriaux de la majeure partie de la rente générée par l'expédition des ressources naturelles ;
 - ▶ accapuration gouvernementale d'une partie de la rente par les impôts sur les revenus et les profits ainsi que par les redevances versées pour l'exploitation des ressources.
- Circuits économiques territoriaux et endogénéité
 - ▶ réactions protectrices des économies territoriales par la création de coopératives, notamment dans l'agriculture, la forêt, la pêche, l'agroalimentaire, l'épargne, y compris les caisses d'entraide économique ;
 - ▶ fort entrepreneurship territorial issu largement de la main-d'œuvre agricole et forestière mieux éduquée, autonome dans le travail et désormais libérée des opérations d'extraction par les nouvelles techniques ;
 - ▶ entrepreneurship dirigé vers les activités commerciales, les services et la fourniture de l'industrie motrice, puisque ces marchés en forte expansion sont alors peu contraints par les barrières à l'entrée ;
 - ▶ émergence tout de même de fabriques et de petites industries reliées à la substitution d'importations qui, avec les fournisseurs et sous-contractants des industries motrices, forment des petits tissus industriels territoriaux relativement importants ;
 - ▶ économies territoriales relativement bien protégées dans leur marché intérieur par la distance qui les sépare des grands centres urbains.

C'est ainsi que plusieurs lieux périphériques bien avantagés ont démarré à tour de rôle des activités d'extraction de ressources reliées à la demande du marché mondial. Il s'agit notamment de Forestville, Fermont, Val d'Or, Val-Jalbert, Tadoussac, Chandler, Manic, Chibougamau, Baie-Comeau, Percé, Havre-Saint-Pierre, Saint-Ludger-de-Milot, Mingan, New Richmond, etc., et maintenant de Lebel-sur-Quévillon, Saint-Honoré et Belles Rives. Ces lieux sont devenus des points d'extraction plus ou moins importants selon les réserves présentes d'une part, et d'autre part, selon le degré de transformation première sur place, des ressources naturelles.

Il y eut alors un certain cumul territorial de capitaux aptes à favoriser l'évolution des économies. Cependant, la diversification industrielle sous la forme de transformation des matières premières ou de substitution des produits importés fut clairement limitée par un certain nombre de contraintes bien identifiées mais néanmoins difficilement mesurables dans leurs effets précis. Il s'agit de :

- ▶ coûts élevés de la main-d'œuvre ;
- ▶ faible dimension des marchés territoriaux ;
- ▶ croissante ouverture des économies territoriales à la concurrence extérieure ;
- ▶ importante distance des grands marchés et coûts de transport ;
- ▶ peu de qualification de la main-d'œuvre sur les lieux ;
- ▶ entrepreneurship déjà absorbé dans le tertiaire ;
- ▶ faible masse critique des services aux entreprises.

Ces contraintes ont limité non seulement l'aiguillage de l'entrepreneuriat local vers le secteur manufacturier, mais aussi l'attraction de manufactures extérieures sur les territoires. En conséquence, les économies territoriales de la périphérie du Québec furent largement freinées dans leur marche vers la maturité après le décollage économique. Nous avons bien noté que la période de forte croissance économique et de consommation de masse entre 1945 et 1975 n'a que peu favorisé la maturation des économies régionales périphériques du Québec.

4.2 Changements structurels et périphéries

Depuis 1960 et surtout depuis le premier choc pétrolier de 1973, de nouvelles données structurelles transforment considérablement l'organisation méso-économique des périphéries québécoises. La littérature scientifique s'avère très riche sur le contexte global de cette dite mutation économique. Nous vous ferons grâce ici de longues digressions désormais bien connues qui furent effectuées autour des concepts de post-fordisme, de troisième révolution industrielle, de mutation économique, de concentration.

Précisons tout de même que d'une manière générale dans les faits les divers territoires des régions périphériques subissent une véritable révolution industrielle alimentée par les nouvelles technologies informationnelles. Elles affectent tous les processus de production par l'entremise d'une capitalisation intensive qui diminue l'importance du facteur travail, dessinant même de nouveaux modes de production dits post-fordistes. Pour obtenir cette capacité de capitalisation supplémentaire considérable, l'intégration et la concentration accentuée dans les activités de production et de distribution représentent une stratégie très utilisée, créant ainsi des géants transnationaux aux multiples succursales. Les nouvelles technologies informationnelles permettent en outre d'affranchir davantage les acteurs du poids de la distance déjà réduit par les infrastructures modernes de transport. Aussi, elles participent largement à l'accélération de la mondialisation de l'économie grâce aux transactions instantanées. Monte ainsi en puissance une nouvelle économie dans laquelle les activités de services aux producteurs, aux travailleurs et aux consommateurs occupent une part plus importante (tertiarisation).

En périphérie du Québec, cette mutation industrielle n'est pas arrivée sur le tard. Loin s'en faut. L'agriculture et les opérations en forêt furent parmi les premières activités économiques affectées par les nouvelles technologies. Toute l'économie en fut transformée par la suite. Dans un effort de synthèse, voici les principaux effets directs et indirects bien mesurés dans les économies périphériques.

- Conditions générales
 - ▶ changements démographiques à la baisse (dénatalité, vieillissement, arrêt de l'immigration....) ;
 - ▶ croissante mobilité des agents économiques (travailleurs, consommateurs, entrepreneurs) ;
 - ▶ ouverture accrue des marchés territoriaux composés de fournisseurs, de fabriques, de commerces et de services, protégés jadis par la distance ;
 - ▶ chute (ou fluctuation) de la demande de certaines ressources naturelles sur le marché international contrôlé de plus en plus par les grands de la finance ;
 - ▶ attraction de quelques nouvelles entreprises manufacturières qui nécessitent les facteurs disponibles en régions périphériques.

- Conditions techniques
 - ▶ intensification capitaliste (technologie) dans les processus de production des usines motrices afin de gagner de la compétitivité ;
 - ▶ soustraction de nombreux travailleurs des opérations, occasionnant ainsi une baisse importante de revenus dans les circuits économiques territoriaux ;
 - ▶ professionnalisation des opérateurs et disparition des petits opérateurs mixtes (agriculture et forêt ; pêche et forêt ; tourisme et agriculture ; pêche et tourisme ; etc.) ;
 - ▶ hausse du chômage et émigration des travailleurs ;
 - ▶ extraction intensive des ressources pour rentabiliser la capitalisation ;
 - ▶ concentration spatiale accrue des activités de transformation, d'abord régionale et ensuite nationale ;
 - ▶ concentration spatiale accrue des activités de distribution (centres commerciaux ; boulevards ; grandes surfaces).

- Conséquences
 - ▶ rupture de stocks dans certaines réserves de ressources naturelles ;
 - ▶ virage obligatoire vers le renouvellement des ressources (amont des filières) ;
 - ▶ les contraintes à l'attraction de manufactures demeurent importantes sur les territoires périphériques, malgré la distance beaucoup mieux maîtrisée ;
 - ▶ disqualification de plusieurs territoires à faible rendement ;
 - ▶ dévitalisation des rues principales commerçantes dans les villes et villages ;
 - ▶ perte de propriété territoriale des entreprises dans le secteur tertiaire ;
 - ▶ attraction boursière des capitaux territoriaux cumulés, notamment par les commerces et les petites fabriques ;
 - ▶ effritement important de l'élite entrepreneuriale sur les divers territoires.

Ces nouvelles données structurelles changent considérablement l'environnement économique dans lequel se situe la méso-économie des divers territoires périphériques désormais beaucoup plus interreliés entre eux d'une part, et mieux reliés d'autre part, avec les territoires du centre géographique du Québec. En réalité, les divers territoires périphériques font face à une intégration accentuée de l'espace québécois par les forces de la concentration dans les activités de production et de distribution. Cette double concentration devient possible grâce à un système de transport plus fluide. Notons aussi que cette intégration spatiale fut favorisée par la mise en place de réseaux nationaux de distribution de biens, de services et de ressources publics.

4.3 La différenciation spatiale des logiques économiques

De ces constats sur les changements structurels en cours, notre analyse nous permet d'avancer que dans la périphérie québécoise, le système dual classique Centre – Périphérie se transforme considérablement, moins dans les relations de domination économique vis-à-vis les grands centres urbains que dans la forme spatiale que prend la nouvelle répartition des diverses activités économiques hors de la métropole Montréal et de la capitale Québec. Notre analyse spatiale de la mutation économique actuelle nous amène en effet à considérer l'émergence en périphérie d'un système à trois dimensions qui divisent de plus en plus clairement les activités d'extraction, les activités de transformation et les activités de distribution (consommation).

En réalité, l'espace québécois illustre désormais de plus en plus clairement des petits centres d'extraction de matières premières dispersés en périphéries, des grands zones de transformation (production) autour des très grands centres urbains ainsi que des centres régionaux de distribution (consommation) qui concentrent les succursales de chaînes nationales, les services privés et publics, la restauration spécialisée et les géants de la distribution. À travers cette nouvelle division spatiale des activités économiques, se localisent des petits centres de services qui semblent jouer un rôle particulier dans la structuration de l'espace rural québécois.

4.3.1 Les centres d'extraction (CE)

Le Québec compte plus de 1000 petits centres d'extraction dispersés sur un très vaste espace et localisés autour de bassins de ressources naturelles. La plupart de ces centres d'extraction représentent une petite localité à vocation industrielle unique typique du paysage canadien qui en contient des milliers qui gravitent autour d'une scierie, d'un bâtiment minier, d'une fromagerie, d'une infrastructure portuaire, d'un abattoir, d'une meunerie, d'une laiterie, d'un élévateur à céréales, d'un dépôt ou entrepôt, d'un site enchanteur, d'un poste hydroélectrique, d'un équipement touristique, d'une usine de traitement de poissons, etc.

Un grand nombre de ces centres possèdent une vocation mixte en détenant deux ou trois de ces équipements structurants. En effet tel que l'a souligné Leblanc (1998), plusieurs de ces petits centres d'extraction mixtes combinent l'exploitation de deux ressources naturelles, soit la forêt et l'agriculture, la pêche et la forêt ou l'agriculture ou le tourisme-villégiature, les mines et la forêt, l'agriculture et le tourisme-villégiature, etc. Cette diversification économique engendre généralement plus de stabilité et de production. Quoique dans certains cas, les centres d'extraction à vocation unique sont plus importants que les centres mixtes en raison de la nature et du volume de leurs activités : port en eau profonde, grande usine de première transformation, etc.

D'autres lieux, enfin, sont localisés dans des régions géographiquement plus centrales et deviennent ainsi des centres réellement plus importants grâce aux activités économiques connexes de transbordement, de transformation et/ou à des activités commerciales et de services qui s'y agglomèrent. Parmi ces centres d'extraction plus populeux, citons le Havre-Saint-Pierre, La Tuque, Matane, Maniwaki, Chibougamau, Saint-Félicien, Dolbeau et Val d'Or. Ces centres d'extraction rayonnent généralement davantage dans une zone d'influence relativement étendue.

Tableau 4.1
Centres d'extraction de ressources naturelles

Agroforestiers et forestiers mixtes	282
Agricoles	295
Miniers et miniers mixtes	46
Maritimes et maritimes mixtes	73
Agrotouristiques et touristiques mixtes	75
Autochtones et nordiques	61
à vocation non identifiée	± 250

Source : Compilations à partir de diverses sources.

Une grande partie de ces centres d'extraction subit des difficultés démographiques depuis quelques décennies. D'abord, parce que les activités liées à l'extraction des ressources naturelles ne génèrent pas autant d'emplois qu'auparavant et ce, souvent malgré la hausse de la production comme dans la forêt et l'agriculture. Pour augmenter leur productivité, les activités d'extraction ont dû adopter de nouvelles technologies de production qui ont eu pour effet de réduire d'autant le nombre des emplois. Depuis 1960, nous avons ainsi assisté à la disparition des petits producteurs mixtes, à la dissolution de 79 % des fermes, à l'élimination de nombreuses entreprises forestières et maritimes et à la rupture de certaines réserves de ressources naturelles.

Ensuite, l'accroissement de la mobilité des travailleurs et aussi des consommateurs a défavorisé plusieurs petits centres d'extraction devenus moins attractifs pour le commerce ou, tout simplement, pour y établir domicile. Finalement, les tout nouveaux emplois créés (tourisme, services, produits du terroir, etc.) dans ces centres sont souvent faiblement rémunérés et produisent peu de retombées financières dans les circuits économiques territoriaux. Bref, une bonne partie des centres d'extraction localisés en périphérie du Québec vivent des difficultés économiques et sociales qui s'expriment notamment par l'exode des ressources

humaines et le vieillissement de leur population. Néanmoins, leur production demeure généralement importante pour le PIB du Québec.

Ajoutons par ailleurs que plusieurs de ces centres d'extraction de ressources naturelles sont devenus des points d'appui importants dans la structure québécoise de peuplement en devenant l'échelon de base de l'armature urbaine, soit un petit centre de services (ou pôle tertiaire) qui rayonne sur un territoire plus ou moins vaste tout autour. Ces pôles sont généralement localisés à bonne distance des agglomérations urbaines et fortement intégrés aux territoires ruraux environnants.

En réalité, sur les 168 municipalités dont la population se situe entre 2 500 et 5 000 au Québec, 116 de celles-ci représentent, selon Dugas (2001), un centre rural de services. Ils viennent ajouter aux centres d'extraction, un apport très structurant dans la trame du peuplement dispersé du Québec.

Ces 116 centres de service possèdent une bonne ou très bonne croissance démographique, généralement supérieure à la moyenne québécoise. S'y concentrent un certain nombre de services privés et publics, bien sûr, mais aussi des attractions sociales, des foyers culturels et aussi des sources d'emplois offerts à des travailleurs de plus en plus mobiles entre lieux de travail et domicile. Ils diffusent, auprès des municipalités rurales environnantes, les effets et les résultats de leur présence : revenus, éducation, culture, produits, etc. Qu'il suffise de mentionner que 44 de ces centres de services abritent un CLSC, 25 disposent d'un foyer d'accueil alors que 17 profitent de la présence d'un hôpital d'envergure régionale. On y retrouve souvent une polyvalente, un hôtel, un ou des ateliers de mécanique, des restaurants, des services aux entreprises et aux consommateurs, etc. Ce sont, en réalité, des pôles de rétention de la population rurale généralement en exode à un certain degré.

Quoique variable d'un lieu à un autre, le rayonnement de ces centres de services est devenu très important pour des raisons de marchés, de réserve de main-d'œuvre, de récolte de ressources naturelles, d'opportunités économiques, etc. Et nous croyons que ce rayonnement pourrait être accru *qualitativement*. Ce qui favoriserait ainsi l'interpénétration des modes de vie, l'intégration des milieux ruraux avec leurs frères urbains ainsi qu'un meilleur équilibre social et économique sur l'ensemble de l'espace québécois.

Voilà pourquoi, des efforts importants devraient être consentis à l'aménagement du territoire, notamment du côté du système routier reliant la périphérie et les capitales régionales, l'entretien et la conservation des cours d'eau, la gestion des terres publiques. Ces efforts devraient s'accompagner, du côté des services publics, du maintien et de l'amélioration des services de première nécessité, dans la santé, les loisirs, l'éducation, la formation, le soutien aux entreprises, etc.

4.3.2 Les centres de production (CP)

Les centres de production se définissent comme des lieux ou des petites aires de concentration des activités manufacturières. À l'échelle mondiale, les principaux centres de production font apparaître deux catégories territoriales. Il y a d'abord des grandes zones relâches ou « urban regions » (Scott, 2001) qui s'étalent autour des très grands centres urbains. Et il y existe aussi des « districts industriels » très souvent décentrés (Markussen, 2000), qui sont en réalité des zones denses en entreprises généralement localisées en contexte non métropolitain.

Au Québec, les villes de Québec, Trois-Rivières et Montréal représentent les principaux centres historiques de production industrielle. Même si l'industrialisation a fortement favorisé Montréal au XIX^{ème} siècle, elle s'est aussi dispersée sur le territoire en fonction de la structure québécoise de peuplement. Dans la période post-industrielle que nous vivons actuellement, la production industrielle s'est-elle redéployée ?

Pour répondre à cette question précisons d'abord qu'en matière de production, de nombreuses petites unités manufacturières, plutôt artisanales, existaient jadis en régions périphériques afin de satisfaire les besoins locaux. L'urbanisation et son corollaire, l'accroissement des marchés, avaient, en effet, favorisé l'apparition de petites fabriques à marché local ou régional, en particulier dans les secteurs de l'alimentation, de l'habillement, de la fabrication mécanique, de l'habitation.

À la faveur de l'intégration sectorielle plus récente reliée largement à l'intensification capitaliste dans les moyens de production et aux exigences des donneurs

d'ordres, de nombreuses petites usines furent rachetées ou durent fermer leurs portes au profit des plus grosses. Dans ce processus d'augmentation de la taille par consolidation, les territoires périphériques ont largement perdu leurs petites unités de production.

En réalité, de nombreuses manufactures ont quitté les territoires périphériques au profit des territoires centraux ou métropolitains offrant des marchés plus importants. Ces nouvelles unités consolidées distribuent désormais leurs produits dans les régions périphériques grâce au système routier nettement amélioré. Il semble en effet que la réduction de la distance par la construction d'infrastructures de transport reliant désormais très bien les périphéries éloignées a davantage éliminé la contrainte à l'importation que celle à l'exportation étant donné les différences de volume à transporter.

Le mouvement bien visible de concentration spatiale de la production connaît présentement une phase d'accélération, notamment dans l'agroalimentaire. Ainsi, les abattoirs, les boulangeries, les laiteries, les fromageries et fabriques diverses sont de plus en plus rares en territoires périphériques. Appuyées par des normes gouvernementales qui s'inspirent de principes d'hygiène ou de salubrité, ces unités de production ont dû fermer leurs portes et suivre la route de l'intégration sectorielle déjà empruntée par les meuneries, les confiseries, les ateliers de meubles et de textile. En fait, nous avons assisté à l'effritement de la classe de petits producteurs industriels localisés sur les divers territoires périphériques du Québec. Le capital financier, cumulé jadis à l'échelle locale, est désormais largement réinvesti dans les unités industrielles de dimensions nationales, par l'entremise de la bourse.

Par ailleurs, certains spécialistes constatent qu'à l'image des métropoles américaines au cours des dernières décennies, la principale concentration québécoise de la production, Montréal, se déconcentre dans le vaste territoire métropolitain. Ce faisant, elle alimente alors inégalement des centres industriels plus ou moins importants tels que Ville Saint-Laurent, Boucherville, Repentigny, Lavaltrie, Blainville, etc.

Cette déconcentration industrielle profite aussi à plusieurs villes de la deuxième couronne entourant ce grand centre urbain, notamment au sud-est du Saint-Laurent.

Soulignons aussi qu'à Trois-Rivières, l'aire industrielle de Bécancour semble jouer ce rôle de pôle industriel en zone péri-urbaine alors que dans la frange urbaine de Québec, Montmagny et Donnacona tirent certains bénéfices de la déconcentration industrielle. Ce redéploiement industriel ne semble toutefois pas profiter aux pôles régionaux de développement tels que Sherbrooke, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi.

Notre analyse de la concentration spatiale de la production déconcentrée hors des grands centres urbains nous amène par ailleurs à souligner la présence de nouvelles concentrations d'activités manufacturières dans la région sud-est du Québec, entre Montréal et Québec. On reconnaît ici plusieurs territoires de MRC situés dans les régions de la Montérégie, des Cantons-de-l'Est, de la Beauce et des Bois-Francs. Les centres de production de cette zone rassemblent de plus en plus les opérations de transformation des matières premières provenant en partie des régions périphériques ainsi que les manufactures qui ne veulent plus se localiser dans les grands centres urbains.

Dans les faits, le centre géographique du Québec situé relativement près de la frontière américaine profite de sa position optimale pour produire non seulement pour le marché québécois mais aussi pour celui du sud, soit les États-Unis. Magog, Granby, Victoriaville, Sherbrooke, Saint-Jean-sur-le-Richelieu, Drummondville, Saint-Georges, Thetford Mines, etc., représentent, avec leurs satellites (Warwick, Princeville, Waterloo, etc.) localisés dans leur zone d'influence, de nouvelles concentrations importantes de production pendant que plusieurs agglomérations plus petites telles que Lac Mégantic, Bromptonville, Montmagny, Beauceville, Waterloo, Saint-Joseph, Acton Vale et autres attirent plusieurs unités de production.

Dans un tel contexte de nouvelles concentrations relativement dispersées de la production, l'analyse de ce territoire configuré tel un « croissant manufacturier » à cheval sur les Appalaches entre les Basses Laurentides et Montmagny en passant par l'ouest de Montréal et le sud de Québec, devient pertinente puisque celui-ci polarise fortement les nouveaux emplois industriels du Québec contemporain. D'autant plus que la croissance des exportations québécoises vers les États-Unis au cours des années 1990 (Proulx, P.P., 2002) à la faveur du libre-échange et d'un taux de change favorable, a favorisé l'industrialisation de cette zone de production.

Une plus grande attention et une meilleure connaissance de ces centres manufacturiers dynamiques, de leurs interdépendances et de leurs complémentarités dans un contexte de concurrence nous permettraient de déduire des priorités en matière d'aménagement et d'organisation globale de ce vaste système territorial de production (STP). Il se pourrait alors qu'une meilleure analyse de ce croissant manufacturier conduise les pouvoirs publics à cibler des mesures visant à y augmenter encore la croissance et à diffuser les effets de celle-ci vers les territoires limitrophes, notamment Rivière-du-Loup, Saguenay, Bécancour, Basse-Mauricie, Joliette. Les résultats actuels de la recherche sur les « districts industriels » pourraient à cet égard nous alimenter de mesures potentielles.

4.3.3 Les centres de consommation (CC)

Lors de la phase caractérisée par une économie traditionnelle d'autosubsistance, les territoires périphériques possédaient à cette époque plusieurs petits centres urbains gravitant autour de l'église, du magasin général, de l'hôtel, d'une forge, de certains services à la population et quelquefois d'une petite usine, moulin, fabrique ou atelier. Avec l'industrialisation, il s'est formé des centres plus importants autour d'activités motrices (papetières, alumineries, usines de moyenne ou grande taille). Mais de nombreux petits centres sont demeurés actifs dans le commerce et les services.

La montée de la consommation de masse de l'après-guerre a favorisé largement tous ces centres de consommation petits et grands dispersés, grâce à l'établissement de commerces spécialisés dans les vêtements, les sports, la quincaillerie, l'automobile, la coiffure. Mis à part Montréal, nous divisons aujourd'hui ces centres de consommation en trois catégories distinctes.

Ce sont d'abord les 31 agglomérations urbaines de 10 000 habitants et plus qui forment, selon Statistique Canada, les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Québec, Hull Chicoutimi, Trois-Rivières et Sherbrooke ainsi que 25 agglomérations de recensement (AR). Précisons pertinemment que 77% de ces grandes et moyennes agglomérations ont une économie tirée par un secteur tertiaire en forte croissance. Ensuite, il existe quelque 44 petites agglomérations bien distinctes dont la population varie entre 5 000 et 10 000 habitants. L'économie de la moitié de ces petites agglomérations s'appuie, elle aussi, sur un secteur tertiaire

florissant. La troisième catégorie de centres de consommation est constituée de la majorité des 116 petits centres ruraux de services que nous avons identifiés ci-dessus.

La plupart des centres de consommation identifiables aujourd'hui sont des lieux favorisés par leur position centrale dans l'espace (Proulx, 2001b). Les activités de production manufacturière de ces centres furent généralement ralenties ou arrêtées en régions périphériques par les différents facteurs précités ci-dessus. Cependant leurs activités commerciales et de services continuent de progresser en nombre et en volume, en raison du mouvement d'intégration et de consolidation de la consommation qui a éliminé de nombreux petits commerces localisés sur les rues principales, dans les villages ou dans des quartiers de villes plus importants. La croissante mobilité des consommateurs devenus plus exigeants rend possible cette intégration sectorielle et spatiale.

Depuis la fin des années 1960, en effet, de très nombreux petits centres urbains ont vu leurs activités commerciales drainées vers les centres plus importants à la faveur de l'apparition de grandes unités dans les activités de distribution. Pensons à la concentration dans les services de comptabilité de notariat, d'ingénierie, etc. Pensons notamment à la construction des centres commerciaux remplis de succursales de chaînes nationales. Pensons aussi à l'arrivée des Canadian Tire, Sports Experts, Archambault, Zeller's, et autres grands magasins de boulevard. Pensons enfin à l'arrivée de la restauration rapide tels que les MacDonald, Marie-Antoinette et Saint-Hubert. Ce mouvement de concentration dans les activités du secteur tertiaire progresse encore actuellement dans une autre phase supérieure caractérisée par l'établissement des géants commerciaux tels que Wal-Mart, Tanguay ou des entrepôts comme Costco et autres Rona ou Réno Dépôt. Ces géants forment des méga-carrefours dans les zones péri-urbaines des centres de consommation.

L'intégration des activités de distribution dans les centres de consommation a permis une certaine rétention régionale de la population en exode rural, grâce aux emplois créés dans le tertiaire, bien sûr, mais aussi par la création d'un environnement urbain socialement et culturellement attrayant en territoires périphériques. Cette concentration sectorielle de la consommation et des services dans les principaux

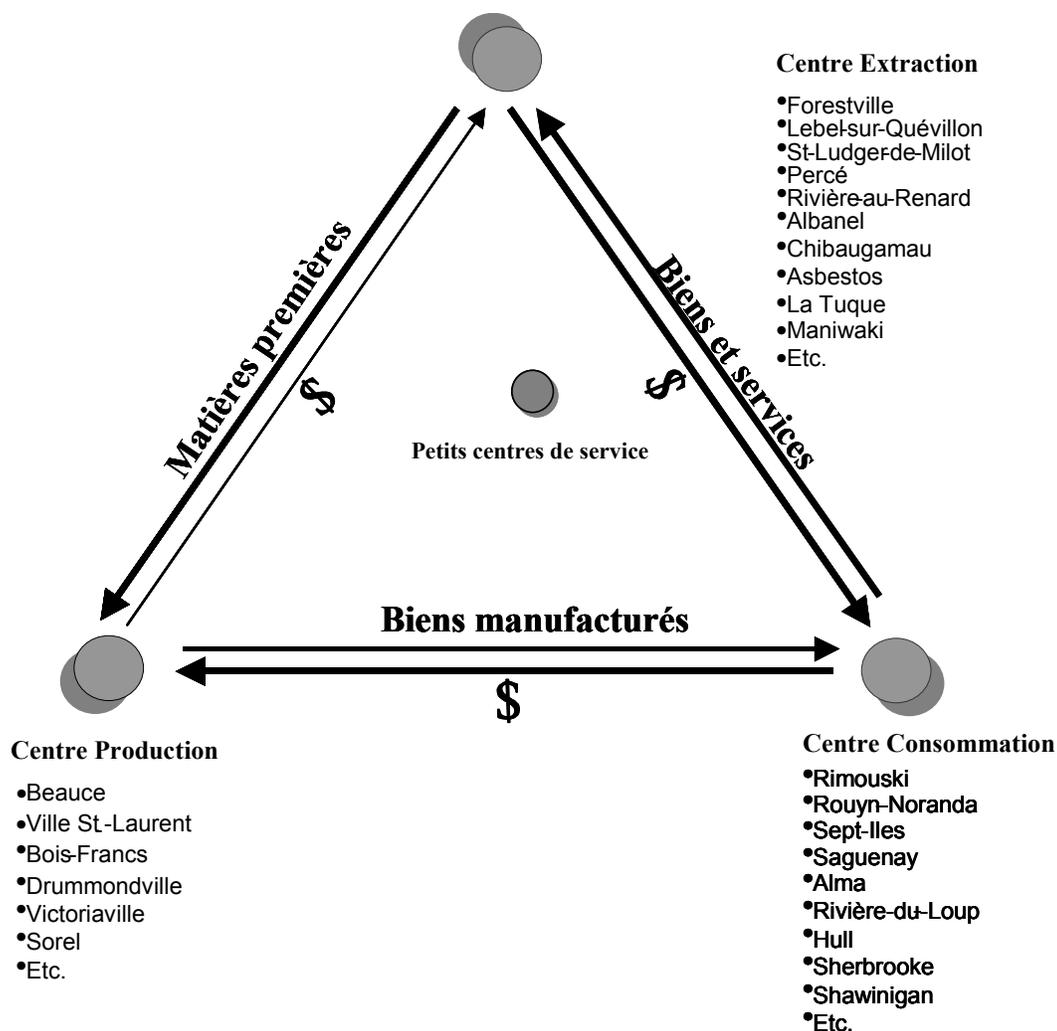
centres urbains explique largement, par contre, l'effritement de la classe des petits commerçants et des professions libérales localisées dans les petits centres en périphérie. Pour contrer ces effets pervers du développement territorial, une voie s'impose : instaurer des mesures vigoureuses pour restreindre les périmètres d'urbanisation et ainsi favoriser la rétention de la population et des activités dans les petits centres périphériques. Ces mesures d'aménagement auraient aussi comme effet bénéfique de rendre plus attractives les zones centrales en désertification.

4.4 La nouvelle division spatiale des activités économiques

Cette analyse des trois catégories de centres qui structurent l'espace québécois nous permet d'avancer que le système dual classique d'analyse des relations économiques dit « centre – périphérie » doit actuellement être adapté, sinon amendé à la réalité spatiale non métropolitaine québécoise.

En réalité, nous avons constaté que l'espace illustre de plus en plus clairement une division spatiale entre les activités d'extraction, les activités de transformation et les activités de consommation (distribution). Cette trilogie n'est pas totalement inclusive de tous les centres de la structure québécoise de peuplement en dehors des régions urbaines de Québec et de Montréal. Il existe des résidus qu'il faut traiter comme des cas particuliers. Néanmoins, il semble que nous faisons face à une logique géo-économique non métropolitaine à trois dimensions.

Figure 4.1
Division spatiale des activités économiques en périphérie du Québec



4.5 Les relations et les flux économiques

Comment se structurent les relations et les flux entre ces centres de différentes catégories ? Puisque nous ne disposons d'aucune comptabilité formelle, il n'est certes pas simple de saisir, mesurer et analyser les flux économiques qui circulent entre les trois catégories de centres qui structurent de plus en plus l'espace québécois non métropolitain. Bien qu'il soit basé sur les faits observés, l'exercice qui suit dans ces lignes demeure ainsi perfectible.

4.5.1 Les centres d'extraction

Pour l'exploitation de leur bassin de ressources, les centres d'extraction reçoivent des investissements dans leurs activités, des paiements aux fournisseurs et sous-contractants ainsi que des salaires versés aux travailleurs. Si les activités minières et hydroélectriques ont toujours été, dans le passé, largement dominées par les grandes compagnies ou le gouvernement, notons que la forêt et le tourisme subissent maintenant, à un degré déjà élevé, l'arrivée massive de capitaux (scieries, panneaux, hôtellerie, pourvoiries, etc.) alors que l'agriculture et la pêche sont aussi des activités en pleine intensification capitaliste. Il y a ainsi réduction du nombre de travailleurs associés à l'extraction, de plus en plus automatisée. Cela signifie aussi que les capitaux investis sur les lieux viennent de plus en plus de l'extérieur alors que les rentes générées par l'extraction sont de plus en plus drainées hors des circuits économiques territoriaux. Notons qu'une partie des redevances versées au gouvernement retourne sur les lieux de prélèvement de la ressource pour la régénérer, aménager le territoire et soutenir la diversification de l'économie.

En réalité, le déficit dans les flux économiques entre les lieux de transformation des matières premières et les centres d'extraction localisés en périphérie s'est accru pendant la période observée de 1975 à 2000. Par ailleurs, plus exigeants et plus mobiles, les consommateurs localisés dans les centres d'extraction dépensent une part croissante de leur budget (biens durables et semi-durables) hors de leur lieu de résidence, surtout dans les centres régionaux de consommation et de distribution. Ce qui participe à l'accroissement des fuites hors des localités. Comparativement, il y a donc moins de capitaux qui circulent dans les circuits économiques des territoires de rayonnement des centres d'extraction.

4.5.2 Les centres de production

Du point de vue des centres de production, les investissements consentis dans la technologie ainsi que la demande d'intrants générée en conséquence alimentent les activités économiques des centres d'extraction. Par leurs activités économiques (affinage des métaux, pièces automobiles, fourrures, agroalimentaire, meubles, restauration, etc.), les centres de production profitent largement de la richesse créée

par l'exploitation des ressources naturelles situées en périphérie québécoise, même si ce vaste domaine économique représente une fraction moins importante qu'autrefois du PIB du Québec.

Mis à part les unités de transformation des matières premières devenues possibles grâce à la proximité des approvisionnements, les investissements réalisés en périphérie profitent largement aux grandes firmes de Québec et Montréal qui obtiennent les mandats, alimentant ainsi le secteur tertiaire de ces grandes villes¹².

En outre, les grandes unités qui se localisent dans les centres de production, notamment dans le « croissant manufacturier » des Appalaches, possèdent très souvent leur propre siège social, des fournisseurs et sous-contractants et certains services spécialisés localisés dans les grands centres urbains. À titre d'exemple, on fabrique des poutrelles d'acier à St-Gédéon de Beauce, mais le siège social de Canam-Manac est à Montréal où se trouve le nœud des grands réseaux d'affaires. Soulignons, à cet effet, que la majeure partie des profits et des épargnes générés dans les centres de production transitent par les institutions financières de Québec, Montréal, Toronto, New York. Ce qui laisse un secteur financier anormalement anémique en matière d'emplois sur l'espace québécois en dehors de Montréal.

4.5.3 Les centres de consommation

Les centres de consommation, quant à eux, tirent largement profit des flux économiques générés par les consommateurs localisés dans les centres d'extraction. Pensons notamment aux services publics dans la santé (hôpitaux, CLSC,...), la culture (spectacles, musée,...) et l'éducation (Cégep, université, formation,...), etc., qui sont concentrés dans les centres importants. En outre, l'établissement de grands centres commerciaux et des géants de la distribution dans les centres de consommation accentue la convergence des dépenses de consommation déjà amorcée bien avant. À vrai dire, les centres de consommation attirent une bonne

¹² À titre d'exemple, lors du méga investissement industriel consenti à Alma en 1999 et 2000 par la compagnie Alcan, nous avons estimé que 42 % de la somme de 2 milliards de dollars serait réellement injecté sur le territoire limitrophe de cette localité alors que 20 % tout de même serait injecté à Montréal, lieu du siège social de la compagnie et des mandats de la construction. Encore bien chanceux si ces retombées demeurent au Québec.

partie des achats de biens durables et semi-durables d'une population couvrant de très vastes territoires alors que les consommateurs qui résident dans ces centres dépensent très peu à l'extérieur.

Du reste, les flux économiques entre ces centres de consommation et les centres de production sont énormes. Car les marchés régionaux de consommation sont désormais largement occupés par des succursales de chaînes d'entreprises nationales ou internationales. Limité historiquement aux magasins à rayons, ce mouvement de concentration sectorielle de la distribution s'est étendu d'abord au prêt-à-porter et à l'alimentation dans les années 1970, ensuite dans la restauration rapide et les services spécialisés dans les années 1980 avant de compléter le mouvement récemment grâce à l'arrivée des géants de la distribution. De nombreux petits commerçants locaux furent éliminés au fil de ces étapes. Les succursales régionales de propriété extérieure, localisées dans les centres importants, alimentent en profits et rentes leur siège social généralement situé dans un très grand centre urbain. Si bien que le cumul territorial de capital est de moins en moins important en périphérie.

Notre analyse de la division spatiale des activités économiques démontre une accélération des fuites de capitaux hors des centres d'extraction et hors des centres de consommation. Fuites qui se dirigent vers les centres de production et les très grands centres urbains. Ce phénomène de fuites était déjà très important auparavant et limitait considérablement le cumul local du capital. En contexte actuel, ces fuites devenues énormes hypothèquent directement les efforts de développement endogène soutenus par le secteur public depuis deux décennies.

Ces croissantes fuites hors des circuits économiques territoriaux pourraient être qualifiées de mal développement puisque la richesse sur les lieux créée n'assure pas la pérennité du processus. Il devient alors important au Québec de contraindre cette tendance à l'accélération des fuites. Aux grands maux, les grands remèdes. La correction de la tendance empruntera la voie de mesures vigoureuses pour soutenir la rétention des rentes, de la valeur ajoutée, des profits et de redevances générés par les activités économiques territoriales. Les mesures annoncées récemment par le gouvernement à l'égard des régions ressources vont dans ce sens mais il faudra aller plus loin. Une nouvelle fiscalité décentralisée appliquée sur les ressources extraites

et expédiées doit être envisagée afin de confronter les déséquilibres spatiaux que les forces du marché (concentration) accélèrent actuellement.

4.6 La tendance à la diversification

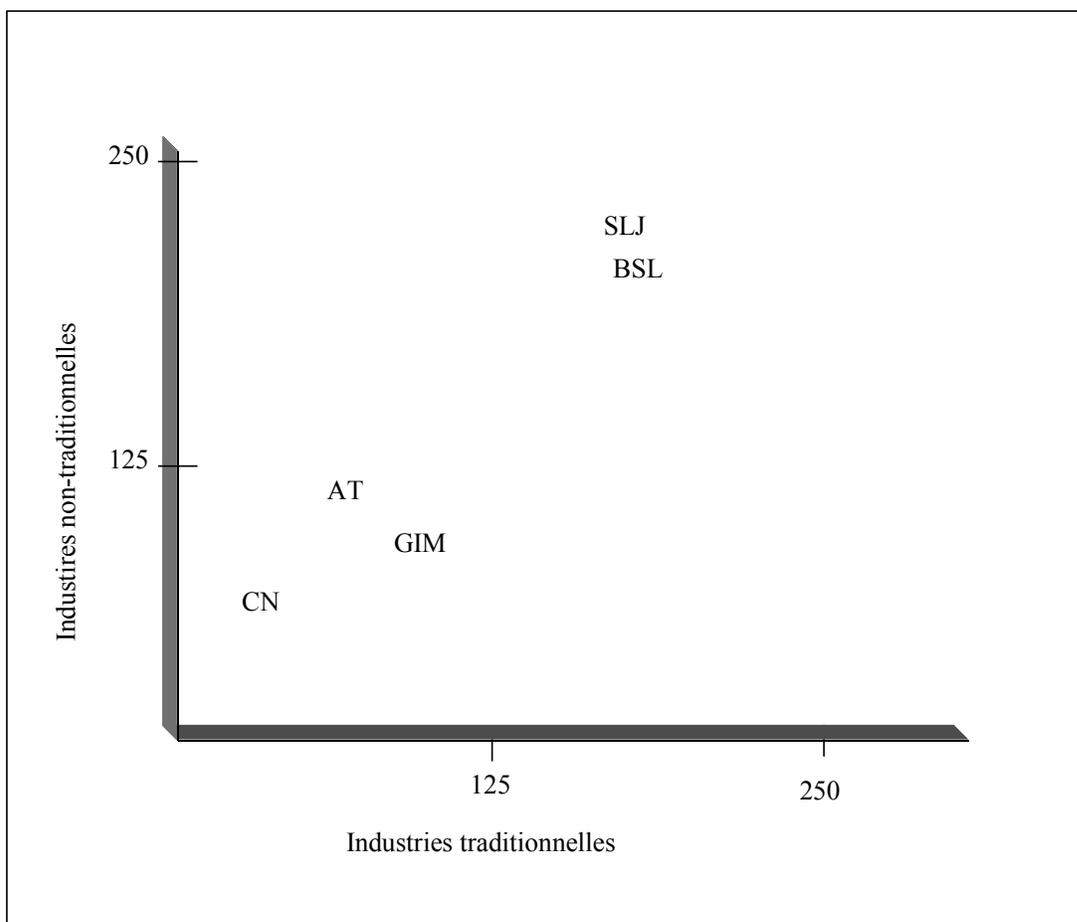
Cette nouvelle logique de localisation des activités n'influence pas les cinq régions périphériques sous étude de la même manière. Des critères de différenciation pourraient être utilisés. En fonction de leur degré initial d'industrialisation à titre d'exemple, elles subissent différemment les effets de la nouvelle division spatiale.

A cet effet, l'analyse des entreprises manufacturières effectuée au chapitre 3 nous a permis de positionner chaque région périphérique sous l'angle des activités traditionnelles et non traditionnelles. Tel que représenté à la figure 4.2, nous avons ainsi constaté que le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay - Lac-Saint-Jean étaient des régions beaucoup plus avancées sur la voie de la diversification industrielle que les trois autres régions. Ces régions sont aussi plus avancées sur la voie de l'industrialisation dans les activités traditionnelles. On peut ainsi présumer que les facteurs qui favorisent les activités traditionnelles influencent aussi les nouvelles activités manufacturières. Pour l'une et l'autre de ces deux régions plus performantes à cet effet, la moindre distance qui les sépare des grands marchés tels que Montréal, les États-Unis et l'Ontario représente à l'évidence un facteur explicatif pertinent à retenir. Nul doute aussi que la présence historique de fabriques et de petites manufactures que nous avons constatée au chapitre 2 influence positivement aussi la diversification industrielle, notamment en matière des savoir-faire cumulés et d'entrepreneuriat. Cependant le coût moindre du travail dans le Bas-Saint-Laurent ne semble pas jouer beaucoup en comparaison avec le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'interprétation des données nous fait saisir rapidement l'évidence d'une industrialisation dans les activités traditionnelles qui est largement reliée aux ressources naturelles. Ainsi on transforme le poisson et le bois sur la Côte-Nord et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le bois dans le Bas-Saint-Laurent, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Abitibi-Témiscamingue et les produits agricoles dans le Bas-Saint-Laurent et au Saguenay–Lac-Saint-Jean. En réalité, la présence de ces ressources naturelles attire les unités d'extraction et rend profitables les activités de première transformation, à l'exception bien sûr des mines sur la Côte-Nord et en Abitibi-

Témiscamingue dont la matière demeure encore très peu transformée, si ce n'est deux usines d'affinage des métaux, l'une à Gaspé et l'autre à Rouyn-Noranda. Notons aussi que la première transformation des métaux représente une activité traditionnelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean bien doté en énergie hydroélectrique.

Figure 4.2 Nombre de firmes dans les industries manufacturières



On constate par ailleurs que les entreprises non traditionnelles localisées en régions périphériques s'avèrent éclatées dans une trentaine de sous-secteurs d'activités. Néanmoins on note la présence de certaines grappes d'activités plus ou moins importantes. C'est le cas notamment de l'impression de journaux et périodiques ainsi que du matériel de transport dans le Bas-Saint-Laurent. C'est le cas aussi au Saguenay-Lac-Saint-Jean pour les ateliers d'usinage, d'emboutissage et de matriçage, la machinerie pour le bois ainsi que le textile dans une moindre mesure.

Notons finalement la présence d'une grappe dans la construction et la réparation de navires en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Il est intéressant de préciser en outre que ces activités non traditionnelles qui participent à la diversification industrielle des régions périphériques se localisent d'une manière dispersée sur les divers territoires qui composent les régions. Il y a bien sûr quelques petites polarisations positionnées généralement dans les importants centres de consommation en régions, mais la majorité des activités non traditionnelles se dispersent naturellement ici et là permettant ainsi d'alimenter des centres d'extraction. Précisons qu'en général les activités manufacturières de la Côte-Nord s'avèrent relativement concentrées, sauf dans l'agro-alimentaire alors qu'elles sont hautement dispersées en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et au Bas-Saint-Laurent. L'Abitibi–Témiscamingue et le Saguenay–Lac-Saint-Jean sont des régions aux activités manufacturières qualifiables de semi-dispersées, sauf l'agro-alimentaire qui demeure un secteur relativement plus dispersé dans ses unités de production.

Conclusion

Les changements structurels vécus depuis trois décennies par les activités économiques localisées dans les cinq régions périphériques québécoises étudiées, ont eu des impacts importants sur les divers territoires. Il y a bien sûr des territoires agricoles, forestiers, maritimes et miniers qui furent disqualifiés, entièrement ou en partie, puisque devenus insuffisamment rentables pour justifier l'intensification du capital. La plupart des rues principales qui structurent les centres urbains furent largement désertées par les traditionnels commerces et services. L'étalement urbain représente aussi un impact territorial relié indirectement aux transformations structurelles en cours. Ces effets sont largement connus grâce aux nombreuses monographies effectuées récemment. D'autres impacts apparaissent évidents à notre analyse, soit la dévitalisation de plusieurs centres d'extraction en perte d'emplois et en fuite de la consommation, la forte concentration spatiale de la consommation (distribution), et l'accentuation de la concentration spatiale des activités de production (transformation). Tous ces impacts semblent s'intensifier actuellement sous l'égide du mouvement d'intégration sectorielle soutenu par une

plus forte mobilité des facteurs, notamment les marchandises, les travailleurs et les consommateurs.

Au modèle Centre – Périphérie qui explique les relations de domination, se greffe désormais à l'évidence empirique un modèle triangulaire sur lequel trois grandes catégories distinctes de centres petits et grands prennent place par l'entremise d'une nouvelle division spatiale des activités économiques. Ce modèle trilogique pour expliquer la répartition des activités économiques dans la périphérie du Québec n'inclut certes pas la totalité des composantes territoriales qui structurent cette vaste portion de l'espace du Québec. La métropole Montréal et la capitale Québec ne sont évidemment que très peu considérées. Se positionnent en outre une catégorie de petits centres ruraux de services. Aussi, des résidus non intégrables sont bien visibles, notamment quelques petites agglomérations qui ne sont ni des centres de consommation, ni des petits centres ruraux et ni des centres d'extraction.

Cependant, le caractère général du modèle formulé ci-dessus s'avère suffisamment résistant aux faits. Nous le proposons à l'analyse de la réalité spatiale contemporaine au Québec et au Canada. Ce modèle nous permet de mieux expliquer certains phénomènes et aussi de mieux anticiper la future répartition spatiale des activités économiques. Son utilité potentielle pour asseoir la politique publique nous apparaît sans équivoque.

Chapitre 5

Les innovations et le renouvellement des économies régionales périphériques

Malgré les difficultés et les ralentissements qu'elles ont connus, les régions périphériques affichent certains signes de renouveau économique. À côté des contraintes, souvent extérieures, qui modèlent leur évolution, on remarque aussi l'expression d'un dynamisme interne qui contribue à y changer la composition des activités. L'examen d'un certain nombre d'expériences et d'initiatives fondées sur la mise en œuvre d'innovations permettra de l'illustrer.

Dans un premier temps, nous serons attentifs aux signes de renouveau dans deux grands domaines d'activités des régions périphériques : d'une part, les activités qui sont liées aux ressources et, d'autre part, celles qui sont indépendantes des ressources de chaque région et qui contribuent à la diversification des économies régionales. En deuxième lieu, nous examinerons les facteurs favorables et les obstacles à la mise en œuvre des innovations dans les entreprises en nous attardant aux stratégies suivies par des entreprises qui ont la réputation de bien tirer leur épingle du jeu. Notre cueillette de données¹³ a pris en considération le bassin des entreprises qui, dans chacune des régions étudiées, nous ont été indiquées comme étant dynamiques par les observateurs de la scène régionale, entre autres par les conseillers de Développement économique Canada en poste dans ses bureaux régionaux. Troisièmement, nous traiterons du soutien à l'innovation et de la question de la proximité des ressources qui fournissent ce soutien. Par la suite, nous considèrerons le point de vue des intervenants régionaux sur l'innovation. En dernier lieu, nous évoquerons les pratiques émergentes qui sont observables dans les régions périphériques, pratiques qui contribuent au renouvellement des économies régionales.

¹³ Des rencontres entre l'équipe de recherche, les conseillers économiques de Développement économique Canada et des groupes d'intervenants de cinq régions québécoises ont pris place à l'hiver et au printemps 2001. Des entrevues individuelles ont aussi été réalisées par Robert Gagné entre mars et août 2001.

5.1 Émergence d'activités nouvelles dans les régions périphériques

- Activités liées aux ressources

Les activités d'extraction et de première transformation des ressources font partie en quelque sorte de la « vocation naturelle » des régions que nous avons étudiées. Dans la plupart des cas, l'emploi dans l'extraction et la première transformation a connu des contractions importantes. Deux cas de figure se sont manifestés. Dans le premier, la ressource continue à être exploitée intensivement, mais les entreprises procèdent à des rationalisations dictées par des changements technologiques majeurs (production d'aluminium brut¹⁴ au Saguenay–Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord) ou par des restructurations d'envergure accompagnées souvent de changements dans la propriété des entreprises (secteur de la transformation du bois en Abitibi-Témiscamingue). Dans ce premier cas de figure, la diminution du personnel ne se traduit pas nécessairement en une baisse de la production. Dans le second cas de figure, la mise en valeur de la ressource entre en sommeil et s'accompagne d'une diminution de la production et de l'emploi, soit à cause d'un manque de disponibilité de la ressource (minerai de cuivre à la mine de Murdochville, poisson de fond en Gaspésie et sur la Côte-Nord), soit à cause d'un changement dans les conditions du marché (mines de fer sur la Côte-Nord et mines d'or en Abitibi-Témiscamingue). Il n'est pas exclu que les deux cas de figure jouent simultanément (la fermeture de l'usine de papier de Chandler en Gaspésie s'explique par une restructuration du réseau d'usines d'Abitibi-Consol impulsée par une mauvaise conjoncture dans le marché du papier journal).

Il n'existe pas de moyen facile de remplacer les emplois perdus dans les activités d'extraction et de première transformation des ressources naturelles. Même si l'on peut souscrire au constat que le poids relatif des ressources naturelles est en déclin dans les économies nationales, leur exploitation demeure d'une importance cruciale pour les régions périphériques. Les acteurs régionaux ne peuvent tourner le dos à cette partie importante de leur économie et se détourner de la mise en valeur de leurs ressources. Les diverses initiatives en cours dans les régions conduisent dans deux

¹⁴ Ici, la ressource régionale mise à contribution est l'électricité.

directions : 1) la mise en œuvre de nouvelles possibilités d'extraction et de première transformation, 2) l'allongement de la chaîne de transformation.

Nouvelles possibilités d'extraction et de première transformation

Les nouvelles possibilités de valorisation des ressources disponibles préoccupent les acteurs régionaux dans tous les territoires visités. Le premier besoin qui se manifeste concerne les entreprises déjà en place. Elles doivent suivre le développement technologique et l'évolution des marchés dans leur secteur d'activité et être en mesure d'adopter les nouvelles façons de faire qui leur semblent avantageuses. Si un grand nombre d'entreprises s'ajustent plus ou moins spontanément en matière technologique en adoptant progressivement les nouvelles façons de faire qui deviennent courantes dans leur secteur d'activités¹⁵, le besoin d'une veille technologique et commerciale reste important. Cette fonction de quête et de sélection de l'information stratégique reste toujours coûteuse et difficile pour l'entreprise. Des programmes d'appui aux petites entreprises qui souhaitent faire de la veille pourraient être d'un apport considérable.

La seconde avenue pour augmenter l'extraction et la première transformation des ressources disponibles consiste à valoriser des ressources encore inexploitées. De telles initiatives sont en marche et d'autres sont en projet. Le tableau 5.1 en fournit quelques exemples (liste non exhaustive).

¹⁵ Côté, Serge et Robert Lavertue, « La technologie », chapitre 5 de leur ouvrage *Régions et interrelations économiques au Québec*, Québec, Office de planification et de développement du Québec (Coll.: Dossiers de développement régional), 1992, pp. 113-139.

Tableau 5.1 Initiatives de valorisation de ressources inexploitées

Secteur	Description	Régions
A) INITIATIVES EN MARCHÉ		
Forêt	Panneaux-particules à partir d'essences peu utilisées comme le tremble	BSL SLSJ AT
Agriculture	Fromages fins ex. : chèvre ou lait cru	GIM AT
	Pommes de terre de semence sur des terres exemptes de parasites	CN
	Herbes médicinales	GIM
	Mise en marché regroupée de produits artisanaux du terroir	BSL GIM AT
Énergie	Génération d'électricité par éoliennes	BSL GIM
B) INITIATIVES EN PROJET OU À L'ESSAI		
Eau douce	Captation et embouteillage des eaux souterraines	AT
Agriculture	Expérimentation et production en agriculture "biologique"	AT GIM
	Expérimentation et production en agriculture nordique	AT CN
	Élevage "biologique" du porc, par exemple	AT
Produits marins	Aquaculture	BSL GIM CN
	Exploitation d'espèces marines nouvelles ou sous-exploitées telles que oursins, pétoncles géants, loup de mer	BSL GIM CN
	Nouveaux procédés appliqués aux espèces marines par exemple, déuration de coques et palourdes en bassin	GIM

Dans la plupart des cas, les progrès ne seront significatifs que si un accompagnement efficace est disponible aux entreprises qui se lancent ou ont l'intention de se lancer dans ces nouvelles productions. C'est particulièrement le cas pour l'aquaculture où les processus à maîtriser sont particulièrement complexes et exigent beaucoup de suivi et beaucoup de patience. Des centres de recherche et des laboratoires situés dans les régions, et dans certains cas à l'extérieur, sont en mesure de fournir aux entreprises porteuses de ces projets des appuis précieux.

Si la mise au point des procédés est cruciale, elle ne fait pas foi de tout. Comme toutes les entreprises, les nouvelles initiatives doivent faire face à des nécessités comme se procurer un financement adéquat, recruter une main-d'œuvre compétente, disposer d'un local qui correspond à leurs besoins, trouver les débouchés pour leur produit, etc., nécessités qui conditionnent grandement leur succès.

Allongement de la chaîne de transformation

Cette seconde modalité de mise en valeur des ressources du territoire correspond au vœu souvent exprimé de passer à la deuxième et à la troisième transformations des ressources. Elle exige la mise en œuvre de procédés qui sont, en moyenne, plus complexes et plus difficiles à maîtriser que ceux qui sont utilisés dans l'extraction et la première transformation.

Le tableau 5.2 présente quelques initiatives qui vont en ce sens (liste non exhaustive). Y figurent des cas d'élaboration du produit pour l'amener à une phase plus poussée de transformation et des cas de mise au point d'équipements spécialisés destinés aux entreprises du secteur ou de secteurs connexes. La haute technicité de certains de ces procédés requiert l'embauche de personnel scientifique disposant de connaissances relativement pointues. Plusieurs étapes d'expérimentation sont nécessaires avant d'arriver à une maîtrise acceptable des processus. La collaboration de ressources scientifiques externes à l'entreprise favorise le travail de mise au point et de testage des procédés. Dans la plupart des cas, il a fallu recourir à des consultants et à des laboratoires ou centres de recherche spécialisés qu'on a trouvés dans la région et parfois à l'extérieur.

Tableau 5.2 Initiatives axées sur l'allongement de la chaîne de transformation

Secteur	Description	Régions
A) ÉLABORATION DE PRODUITS		
Tourbe	Produits finis contenant une proportion élevée de tourbe de sphaigne	BSL
Bois de structure	Bois de charpente de dimensions, taux d'humidité et résistance contrôlés	SLSJ
Produits marins	Extraction de protéines à partir de résidus de crustacés	BSL
	Extraction de chitosane à partir de résidus de crustacés	GIM
B) ÉLABORATION D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS		
Mines	Équipement minier adapté aux gisements filoniens	AT
Forêt	Équipement électronique pour scanner les grumes de bois et faciliter leur triage	AT
Produits forestiers et agricoles	Équipement de conditionnement et d'ensachage	BSL

- Activités sans lien avec les ressources naturelles

Dans les régions étudiées, plusieurs entreprises innovantes exercent une activité dans des secteurs qui sont sans lien avec la « vocation naturelle » des territoires, telle que représentée par l'exploitation et la transformation des ressources naturelles. Le tableau 5.3 fournit une liste (non exhaustive) d'entreprises innovantes établies au cours des deux dernières décennies. Leur existence témoigne des efforts de diversification qui ont pris place dans les régions. Ces entreprises contribuent à la régénération du tissu économique des régions québécoises dont l'économie est depuis longtemps axée sur les ressources naturelles. La majorité de ces entreprises peuvent être considérées comme sans attaches spatiales particulières (*footloose*). Le fait qu'elles aient pu s'y implanter indique bien que ces régions ne sont pas dépourvues d'atouts. Leur caractère *footloose* signifie aussi, il faut en être conscient, que la plupart de ces firmes gardent la capacité de migrer vers un autre territoire dans l'avenir, ce qui ne garantit pas que les progrès des dernières années sont des acquis qui ne seront jamais remis en question.

**Tableau 5.3 Entreprises innovantes dans des domaines
sans lien avec les ressources naturelles**

Produits et services principaux de l'entreprise	Région
PRODUITS SEMI-FINIS	
Fibre optique	BSL
Verre trempé	BSL
Fabrication de pièces moulées d'aluminium sur spécifications	BSL
Fabrication de pièces étirées et usinées à partir d'aluminium extrudé (l'aluminium extrudé est de provenance extra-régionale)	SLSJ
Fabrication de pièces en plastique sur spécification	SLSJ
PRODUITS FINIS	
Systèmes électroniques utilisés dans le transport en commun	BSL
Appareils de loterie-vidéo	GIM
Produits de fenestration haut de gamme (incorporant une forte proportion de plastique et de métal)	BSL
Machinerie spécialisée	BSL SLSJ
SERVICES	
Systèmes informatisés de gestion et logiciels dédiés	BSL
Services de formation à distance sur mesure par Internet	BSL
Services informatiques	CN BSL
Centre d'appels	AT GIM (projet)
Services multimédia	BSL AT

5.2 Facteurs favorables et obstacles à la réussite des innovations

Les entreprises rencontrées dans les cinq régions, qu'elles soient liées ou non aux ressources naturelles, se signalent toutes par le fait qu'elles sont dynamiques et affichent de bonnes perspectives de maintien et de croissance. L'innovation y est présente sous une forme ou sous une autre. Quelques traits les distinguent et semblent communs à plusieurs d'entre elles :

- un procédé de production qui repose sur une originalité technique difficile à copier (souvent nourrie par la R&D) et qui dénote une bonne maîtrise des processus en cause
- choix de produits typés réalisés en petite ou en moyenne séries, ce qui évite d'avoir à rivaliser, sur des produits standards, avec les grandes entreprises capables de réaliser des économies d'échelle dans ce genre de production
- choix d'une production axée sur la qualité ou sur les particularités d'un produit qui le rendent très désirable pour des clients souvent externes à la région (stratégie de niche)
- flexibilité qui permet de rencontrer finement certains besoins des clients dans des productions qui comprennent davantage de sur mesure que de standard
- gestion intelligente des transports, qui demeurent toujours un défi dans les zones périphériques. Cependant, la contrainte posée par les coûts de transport est d'autant moindre que la « valeur ajoutée » par le processus productif est plus forte et que l'originalité du produit est plus marquée
- capacité d'offrir des services commerciaux sur les lieux mêmes où se trouvent les clients, par exemple en maintenant un bureau des ventes à Montréal ou en retenant les services d'intermédiaires spécialisés aux États-Unis.

Le succès de l'entreprise repose donc sur un ensemble de caractéristiques qui lui permettent de bien tirer son épingle du jeu dans le contexte actuel. La capacité de rencontrer ces caractéristiques dépend habituellement des liens que l'entreprise développe avec des partenaires stratégiques. Aucune entreprise de petite et moyenne taille, et la très grande majorité de celles que nous avons observées tombent dans cette catégorie, ne peut en effet s'assurer par ses propres moyens d'une maîtrise de tous les éléments qui viennent d'être mentionnés. Les entreprises doivent compter sur des ressources externes, tantôt en matière de technologie, tantôt en matière de financement, tantôt en matière de mise en marché, etc. Certaines de ces ressources externes deviennent des partenaires privilégiés. De nombreuses contributions scientifiques en développement régional insistent sur les vertus de la proximité. Lorsque les entreprises trouvent leurs principaux partenaires dans leur environnement immédiat, des interactions fécondes peuvent se nouer entre eux, conduire à un partage de l'information dite « riche », induire une logique d'interaction qui est éminemment favorable à l'innovation¹⁶. C'est sur un tel schéma d'interaction que le repose le modèle dit des « milieux innovateurs »¹⁷. Selon ce modèle, lorsque les interactions propices prennent place, on peut considérer que c'est le milieu lui-même qui soutient l'innovation. Cette affirmation part du constat que l'innovation surgit difficilement des pratiques d'acteurs émiettés, agissant chacun pour soi, et qu'elle est nourrie par la mise en œuvre d'un système de relations et ce, d'autant plus puissamment que ces acteurs se trouvent proches les uns des autres. Dans les régions périphériques, la densité du tissu économique est le plus souvent faible. Il n'y a pas toujours de partenaires stratégiques à proximité, ce qui n'empêche pas les entreprises de se trouver des partenaires distants. L'innovation en est peut-être ralentie à l'occasion, mais elle n'en est certes pas empêchée. Elle peut également s'épanouir sur la base de relations distantes.

Dans les régions périphériques, il existe aussi des obstacles qui compliquent la vie aux entreprises innovantes. Nous en examinerons trois. Le premier obstacle rencontré est la difficulté, dans certains cas, à recruter et à conserver une main-

¹⁶ Bruno Amable, Rémi Barré et Robert Boyer parlent d'un modèle interactif d'innovation dans leur ouvrage *Les systèmes d'innovation à l'ère de la globalisation* (Paris, Économica, 1997).

¹⁷ Denis Maillat, "Systèmes territoriaux de production, milieux innovateurs et politiques régionales", dans l'ouvrage sous la direction de Côté, Serge, Juan-Luis Klein et Marc-Urbain Proulx, *Le Québec des régions: vers quel développement?*, Rimouski et Chicoutimi, UQAR-GRIDEQ et UQAC-GRIR (Coll.: Tendances et débats en développement régional, no 2), 1996, p. 87-106.

d'œuvre à qualification pointue. Les entreprises des régions considérées n'ont pas tellement de peine à se trouver de la main-d'œuvre à qualification faible ou moyenne. Elles sont même plutôt avantagées quand il s'agit de ces qualifications. Leurs employés sont relativement fidèles et fiables, ce qui donne des taux de rotation et d'absentéisme notablement plus bas que dans des entreprises correspondantes situées en milieu métropolitain. Ce fait est spontanément cité par les propriétaires comme un avantage de leur localisation périphérique. Il n'en reste pas moins que la main-d'œuvre hautement qualifiée est, elle, difficile à trouver et à retenir.

Un autre obstacle surgit lorsque de grandes entreprises sont présentes dans l'environnement immédiat des petites entreprises. En effet, les grandes entreprises concurrencent les petites sur le marché local de l'emploi. Les salaires plus élevés offerts par ces entreprises font qu'à l'occasion, des employés aux compétences stratégiques pour la petite ou moyenne entreprise quittent pour trouver de meilleures conditions salariales dans une grande entreprise.

La troisième difficulté – il vaudrait mieux dire menace en ce cas-ci – est la propriété extra-régionale. Quand la propriété d'une entreprise régionale passe dans les mains d'intérêts extra-régionaux, l'établissement peut conserver ses capacités d'innovation, mais il arrive aussi que sa vocation change et que les initiatives à la source de l'innovation glissent à l'extérieur de la région. Il arrive également, dans le pire des cas, que l'établissement cesse complètement ses activités.

5.3 Soutien au développement et à l'innovation

Diverses questions se posent à propos du soutien à l'innovation. Nous procéderons à une caractérisation sommaire des organismes qui dispensent le soutien à l'innovation, une identification des secteurs souhaitables où concentrer les efforts en matière d'innovation et nous examinerons brièvement comment la question de la proximité intervient dans l'action des organismes de soutien.

- Les organismes de soutien à l'innovation

Il existe dans les régions périphériques du Québec un certain nombre de ressources qui peuvent contribuer à stimuler l'innovation dans les entreprises. Elles peuvent être classées aisément en trois catégories :

- ▶ centres ou installations de recherche ayant une vocation de réaliser de la R&D ou, plus rarement, de la recherche fondamentale
- ▶ organismes de transfert technologique
- ▶ organismes-relais :
 - sectoriels : regroupements propres à des secteurs
 - territoriaux : CLD et SADC, entre autres.

La grande majorité de ces organismes de soutien à l'innovation sont des entités publiques ou parapubliques. Cette aide à l'innovation se distribue dans un ensemble large de programmes dont nous donnerons ici un aperçu. Le gouvernement du Québec possède des centres de recherche, des centres de liaison et de transfert et en soutient d'autres, notamment en milieu collégial et universitaire. Des programmes d'encouragement aux initiatives et de stimulation des collaborations en matière de nouvelles technologies ont été mis en place avec les Centres de développement des technologies de l'information (CDTI) et les Carrefours de la nouvelle économie (CNE). De plus des entreprises parapubliques comme les Sociétés Innovatech et les incubateurs d'entreprises Inno-Centre ont été mis sur pied pour accompagner les initiatives prometteuses issues des milieux. Le gouvernement du Québec offre au palier local un guichet unique de services aux entreprises par l'intermédiaire des Centres locaux de développement (CLD).

Le gouvernement canadien soutient lui aussi la recherche industrielle à la fois en maintenant une infrastructure de recherche gouvernementale¹⁸ et en finançant des initiatives comme le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI). Par ailleurs, il offre directement ou par le truchement d'intermédiaires du soutien aux entreprises

¹⁸ Par exemple, en maintenant des centres de recherche gouvernementaux et en offrant des services directs par le biais du Conseil national de recherches du Canada. Une énumération plus complète des initiatives du gouvernement du Canada est disponible dans le "Rapport de conjoncture 2001" du Conseil de la science et de la technologie du Québec intitulé *Pour des régions innovantes*.

qui ont besoin de conseils, d'orientation et de financement. C'est en partie le rôle de l'agence Développement économique Canada (et du réseau des Sociétés d'aide au développement des collectivités qu'elle soutient).

Un grand nombre des organismes de soutien à l'innovation existent depuis moins des trois dernières décennies. Il y a un véritable effort des pouvoirs publics depuis quelques années pour faire en sorte que chaque point du territoire dispose pour ses entreprises d'un minimum de services en matière de soutien au développement et à l'innovation. Pour ne nommer que quelques organismes dans les cinq régions que nous avons étudiées, citons les constituantes de l'Université du Québec et leurs unités de recherche à Rimouski, à Chicoutimi et en Abitibi-Témiscamingue, les cégeps et les centres spécialisés qui y sont rattachés (dont, par exemple, le Centre spécialisé de technologie physique de La Pocatière et le Centre spécialisé des pêches de Grande-Rivière), les ressources fédérales (comme la Mine-laboratoire Canmet de Val-d'Or et l'Institut Maurice-Lamontagne de Mont-Joli), les laboratoires et centres du gouvernement du Québec (comme le Centre technologique des produits aquatiques du MAPAQ à Gaspé), les centres de recherche ayant des mandats sectoriels (comme le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium) et les organismes sectoriels (comme le Réseau Trans-AI au Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Société de développement de l'industrie maricole dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine).

Nous avons été à même de faire deux constats sur ces interventions de soutien dans les entreprises. Premièrement, les interventions les plus fructueuses semblent provenir des organismes de transfert et des organismes dotés d'installations de recherche. Les organismes-relais ont certes un rôle d'éveilleurs et d'aiguilleurs, mais les outils les plus stratégiques sont fournis par les organismes de recherche et de transfert. Plusieurs des entreprises dynamiques dont nous avons parlé plus haut ont reçu des organismes de soutien une aide appréciable qui s'est traduite par des interventions aussi concrètes que des travaux de mise au point d'un produit ou d'un procédé, des tests d'équipement, des tests de conformité aux standards de qualité ou des vérifications quant au respect des normes en vigueur. Les organismes de soutien à l'innovation ont un effet réel sur l'introduction de l'innovation dans les entreprises régionales.

Deuxièmement, l'observation dans les entreprises innovantes montre que, pour que le soutien se traduise concrètement, il est nécessaire qu'un lien d'étroite collaboration ait été établi entre l'organisme pourvoyeur du soutien et l'entreprise. Souvent, ce lien est favorisé par la relative proximité physique entre l'organisme et l'entreprise. Il n'en reste pas moins que parfois, l'appui disponible vient de l'extérieur de la région où se situe l'entreprise. Le fait que la source de cet appui soit lointaine n'empêche pas qu'il soit fourni de façon relativement efficace.

- Proximité et action des organismes de soutien à l'innovation

Tout un courant de l'analyse régionale a souligné ces dernières années l'importance des relations de proximité dans les nouvelles conditions de fonctionnement des entreprises. Sur la base de nos observations, nous pouvons avancer qu'effectivement, l'innovation émerge plus aisément dans un milieu où des relations entre agents économiques la nourrissent que dans la situation où les acteurs agissent chacun pour soi. Les liens de proximité débouchent parfois sur la formation de noyaux impliquant quelques entreprises, comme cela s'est vérifié dans les cas des technologies de l'information dans le Bas-Saint-Laurent, dans celui des productions biomarines en Gaspésie et dans le Bas-Saint-Laurent, et dans le cas des équipements miniers en Abitibi-Témiscamingue. La proximité physique est donc un atout dans la mise en place des relations qui favorisent l'innovation dans les entreprises. Toutefois, on trouve également dans plusieurs cas l'existence de liens distants qui sont d'un apport appréciable. Les relations qui comptent cependant sont celles qui se nouent avec des acteurs stratégiques qui peuvent apporter une information riche à l'entreprise, tant en matière de technologie que dans les autres domaines de fonctionnement de l'entreprise. L'important, semble-t-il, est d'être branché sur les bons interlocuteurs, qu'ils soient proches ou lointains.

Cette dernière remarque nous semble de première importance pour la mise en œuvre des innovations dans le cadre régional. Les interrelations fécondes entre agents d'un même milieu qui caractérisent des approches comme celle des milieux innovateurs et celle des districts industriels sont difficiles à reproduire dans les régions dont l'économie est axée sur les ressources. L'absence d'une masse critique dans les activités et la palette peu diversifiée des acteurs présents sur la scène locale peuvent rendre difficile le réseautage de proximité qui est sous-entendu dans ces modèles

territoriaux. Pour autant, cela ne signifie pas que des entreprises innovantes et viables ne peuvent prendre pied dans ces territoires. Moyennant certaines conditions, des entreprises innovantes peuvent s'implanter et se maintenir même dans les territoires dont le tissu est moins dense. Des liens distants avec des partenaires stratégiques sont toutefois indispensables pour alimenter le processus d'innovation.

Dans certains cas, les installations de R&D des régions visitées servent de ressources d'innovation à des entreprises situées dans d'autres régions. Le modèle de l'échange interrégional est sans doute porteur de la plus grande rationalité en matière de soutien à l'innovation, chaque région disposant idéalement de quelques pourvoyeurs de soutien à l'innovation dans des domaines qui s'accordent bien avec ses activités productives. Le soutien s'exercerait de façon plus intense auprès des entreprises situées à proximité de ces pourvoyeurs, mais les organismes de soutien resteraient en mesure d'offrir le même soutien à des entreprises d'autres régions. Dans un tel arrangement, il y aurait toujours certaines entreprises d'une région donnée qui auraient à s'adresser à des ressources d'innovation situées à l'extérieur de leur territoire. Toutefois, chaque région aurait à contribuer à la recherche et à l'innovation technologique en abritant sur son territoire une gamme plus ou moins étendue de centres, laboratoires ou organismes de recherche ou de transfert qui desserviraient à la fois les entreprises de la même région et celles d'autres régions qui pourraient avoir besoin des services spécialisés de soutien que ces organismes seraient en mesure d'offrir.

5.4 Le point de vue des intervenants régionaux sur l'innovation

L'équipe de recherche a été en contact de deux façons avec un certain nombre d'intervenants des cinq régions étudiées : premièrement, lors d'une visite en groupe organisée dans chacune des régions par Développement économique Canada dans les premiers mois de l'année 2001 et, en second lieu, par le biais d'entrevues individuelles réalisées par un assistant de recherche auprès d'informateurs-clés rattachés à des entreprises ou à des organismes de soutien à l'innovation.

5.4.1 Rencontres de groupe lors de la visite de l'équipe de recherche

Lors de sa visite, l'équipe de recherche a participé dans chaque région à un ou plusieurs forums avec des intervenants régionaux et a bénéficié de contacts terrain avec des représentants d'organismes ou d'entreprises. Ces visites ont d'abord permis de saisir certains diagnostics et inquiétudes émanant des intervenants régionaux. Ces visites de l'équipe ont aussi été l'occasion de prendre le pouls des certaines préoccupations qui existent chez les intervenants de la région.

- Diagnostics et inquiétudes exprimés par les intervenants

La plupart des points soulevés par les intervenants concernent des évolutions à long terme qui ont affecté le milieu régional et qui ont érigé des obstacles à l'activité économique et à la croissance de l'emploi. Ces évolutions forcent les populations régionales à envisager l'avenir avec des yeux nouveaux.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les intervenants se disent inquiets des asymétries de la structure industrielle régionale où l'on constate le peu de place occupée par les entreprises de taille moyenne dans un paysage dominé par une poignée de grandes entreprises et marqué par la présence d'une myriade de petites entreprises. Dans la même région, un autre constat porte sur le pouvoir de décision proprement régional qui serait en perte de vitesse dans la mesure où les outils économiques et institutionnels forgés par les régionaux finissent par échapper au contrôle de ceux qui les ont mis en place.

Sur la Côte-Nord, le manque d'un centre de transfert technologique et la quasi-absence de la recherche dans la région sont identifiés comme des lacunes majeures.

En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, on s'inquiète particulièrement des limites inhérentes au cadre régional telles que la saisonnalité de l'emploi et le coût élevé des transports.

En Abitibi-Témiscamingue, plusieurs inquiétudes ont été formulées. La première tient à l'existence de conditions adéquates de soutien aux initiatives autant en matière de financement que de conseil. Ce type d'inquiétudes a été particulièrement fort dans les MRC les plus éloignées des sièges régionaux des institutions, ministères et services à vocation régionale, telles le Témiscamingue et Abitibi-Ouest. Une autre

inquiétude concerne la façon de traverser les conditions difficiles créées dans certains coins du territoire, comme Abitibi-Ouest et la Vallée-de-l'Or, par les baisses de l'activité dans les grandes entreprises forestières et minières, baisses qui se traduisent par des difficultés sérieuses sur le plan de l'emploi. Une troisième inquiétude a été perceptible dans tous les coins du territoire. Elle tient aux conditions dans lesquelles l'innovation est en mesure de féconder l'activité économique. Tant dans les secteurs bien implantés dans la région (mines, forêt, agriculture) que dans les secteurs émergents (communications, équipements, électronique, informatique, par exemple), le besoin d'innovation se fait sentir. Plusieurs intervenants ont souhaité que l'infrastructure d'appui technologique (activités scientifiques, recherche, transfert) soit consolidée et enrichie pour que le meilleur soutien possible soit disponible aux acteurs économiques du territoire et puisse même, dans des spécialités reconnues, être offert à des utilisateurs de l'extérieur de la région.

- Préoccupations formulées par les intervenants

Au chapitre des préoccupations, il faut compter les défis d'adaptation que les informateurs perçoivent comme caractérisant leur milieu. Les réalités vécues dans un territoire présentent parfois des écarts avec les situations que l'on souhaiterait voir exister dans la région. La plupart des intervenants régionaux sont assez lucides sur les améliorations qui devraient prendre place dans chaque milieu, que ces améliorations soient du ressort des régionaux eux-mêmes ou qu'elles dépendent des forces et pouvoirs extérieurs à la région.

Dans le Bas-Saint-Laurent, les principales préoccupations véhiculées par les intervenants concernent le soutien technologique et financier à apporter aux nouvelles entreprises, la nécessité de valoriser les ressources du milieu par le recours aux meilleurs procédés qu'enseignent la science et la technique, l'apport indispensable de la formation pour soutenir les initiatives nouvelles, le souci de retenir dans la région les compétences importantes dont elle dispose et d'en attirer de nouvelles, l'importance de bénéficier d'un bon positionnement sur les marchés extra-régionaux pour les expertises, services et produits régionaux.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les préoccupations des intervenants portent sur le besoin d'intensifier la recherche et développement dans la région, sur l'établissement

de synergies plus affirmées entre des ressources technologiques qui existent dans la région et les acteurs du monde de la production et sur le besoin d'améliorer le marketing territorial, les atouts indiscutables que possède la région aux plans industriel, agricole et touristique étant trop peu connus à l'extérieur de ses frontières. Enfin, on note le souci de faire face avec succès aux défis nouveaux qui surgissent sur la scène régionale : baisse des emplois dans la transformation des ressources du territoire; compatibilité des nouvelles productions avec les impératifs environnementaux, notamment dans le domaine agricole; mise en valeur plus intensive des ressources existantes, par exemple en forêt où le potentiel des bois feuillus est sous-exploité.

Sur la Côte-Nord, on identifie divers manques qui affectent les entreprises : de financement, de soutien technique, de connaissances en gestion de projet, de main-d'œuvre qualifiée. On trouve également que les Centres locaux de développement ne sont pas suffisamment impliqués et ne disposent pas de toute l'expertise pour aider les entreprises dans leurs projets d'innovation.

Dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, les principales préoccupations véhiculées par les intervenants concernent l'importance de mettre au point des nouveaux procédés pour valoriser les ressources naturelles (aquaculture, utilisation d'espèces marines sous-exploitées, énergie éolienne, agriculture de terroir durable, par exemple), le soutien technologique et financier à apporter aux nouvelles entreprises, l'effort de recherche qui doit accompagner le démarrage d'activités innovatrices, la recherche de moyens pour faire face aux conditions difficiles créées par les baisses d'activité dans les grandes entreprises, le développement d'une plus grande capacité d'action concertée sur le plan local et régional.

Dans tous les coins de l'Abitibi-Témiscamingue, on peut constater le grand souci des entrepreneurs, promoteurs et intervenants de valoriser les ressources du milieu, de disposer des connaissances les plus à la pointe dans leur domaine et d'offrir des produits et services qui pourront percer avec succès les marchés locaux et extérieurs.

5.4.2 Entrevues réalisées auprès d'informateurs-clés

Les informateurs-clés rencontrés se partagent en deux groupes. Le premier groupe est composé de ceux qui œuvrent dans les organismes voués au moins en partie au soutien à l'innovation, qu'il s'agisse de responsables de centres de recherche ou de transfert technologique ou qu'il s'agisse de professionnels qui travaillent dans des organismes comme les associations sectorielles, les ministères et agences gouvernementales à vocation économique ou les organismes locaux et régionaux de développement. Le second groupe est formé de dirigeants d'entreprises, habituellement de taille moyenne ou petite, qui passent dans leur milieu pour être dynamiques et innovateurs. Les opinions des deux groupes d'informateurs-clés apparaissent comme assez fortement contrastées. En gros, les informateurs rattachés aux organismes de soutien perçoivent les entreprises régionales comme valorisant peu l'innovation, alors que les informateurs provenant du monde de l'entreprise livrent des témoignages qui ne laissent pas de doute sur la place prépondérante qu'ils accordent à l'innovation. La différence entre les deux catégories d'informateurs s'explique en partie par le fait que les entreprises visées ne sont pas les mêmes dans les deux cas. Les informateurs qui œuvrent dans les organismes de soutien cherchent à cerner dans leur témoignage l'opinion du chef d'entreprise moyen. Quant aux dirigeants d'entreprise, ils ne correspondent pas à l'entrepreneur moyen, puisque leur entreprise a été retenue précisément parce qu'elle avait la réputation d'être innovante et dynamique.

- Informateurs rattachés aux organismes de soutien à l'innovation

Les professionnels qui œuvrent dans les organismes de soutien à l'innovation considèrent qu'en moyenne les chefs d'entreprise accordent peu d'importance à l'innovation. Le vieillissement des dirigeants d'entreprise pourrait expliquer en partie cette situation. On note que les jeunes entrepreneurs sont plus faciles à motiver pour s'impliquer dans des projets d'innovation. D'après la plupart des informateurs, les PME ne feraient que commencer à se sensibiliser à l'innovation. Seuls quelques leaders du milieu manifesteraient un réel intérêt pour l'innovation. Les entreprises ne seraient pas tellement disposées à faire elles-mêmes ou à faire faire de la recherche et développement. Même si les entreprises souhaitent renouveler leurs technologies,

elles n'iraient pas jusqu'à voir les activités d'innovation comme un investissement. Elles auraient surtout l'habitude d'adapter des connaissances technologiques qu'elles vont chercher ailleurs. Ces informateurs reconnaissent toutefois que plusieurs entreprises font de l'innovation sans être engagées dans un processus formel de recherche et développement. Quoi qu'il en soit, un certain nombre de PME aux prises avec les impératifs quotidiens de la production ne prendraient même pas la peine de mettre leurs connaissances à jour et de s'informer sur les nouvelles technologies.

Les entrepreneurs n'auraient pas suffisamment de vision à long terme et l'innovation ne serait pas suffisamment intégrée à la culture organisationnelle des entreprises régionales. Les informateurs considèrent qu'il reste trop d'entreprises conservatrices qui ont tendance à résister aux changements. On évoque aussi la concurrence des grandes entreprises en matière de salaires qui fait en sorte que, dans certains cas, les PME perdent leurs employés les plus qualifiés, ceux-là mêmes qui sont à la source du changement dans les entreprises. De plus, les dirigeants d'entreprise n'innoveraient que dans les cas où ils ressentent fortement la pression de la concurrence, de sorte que les processus d'innovation ne seraient pas continus, mais plutôt ponctuels en fonction des ressources disponibles et des problèmes rencontrés. La mentalité de plusieurs entrepreneurs les dessert, selon les informateurs, car les gens d'affaires recherchent un rendement rapide, alors que les changements technologiques impliquent souvent un long processus et ne concrétisent leurs résultats qu'à long terme.

Tous les informateurs s'accordent pour dire que les entreprises ne bénéficient pas de suffisamment de soutien dans leurs projets d'innovation. Ils considèrent que ce soutien défaillant est dû dans certains cas à un problème d'argent, mais que dans d'autre cas c'est le manque de conseils spécialisés qui en est la cause. Par exemple, dans certains domaines, il y a absence de centres de transfert technologique, tandis que dans d'autres les liens avec les centres existants ne se font pas ou se font mal, ce qui crée un obstacle majeur dans le soutien à l'innovation. En général, les entrepreneurs les plus dynamiques réussiraient mieux à rassembler le soutien nécessaire à la réalisation de leurs projets, tandis que l'aide arrive plus difficilement à ceux qui en auraient le plus besoin. Un informateur signale qu'un effort de sensibilisation des entrepreneurs moins informés devrait être entrepris et qu'il y aurait

lieu, dans cette perspective, de faire connaître et de valoriser les « histoires à succès ».

Les représentants des organismes rencontrés ont tendance à croire que le soutien aux projets d'innovation est adéquat pour les entrepreneurs qui en font. On assiste maintenant dans plusieurs cas à une réelle concertation entre chercheurs et entreprises. En ce qui concerne les principaux freins que rencontrent les entreprises dans leurs projets d'innovation, les informateurs croient que la plupart ne savent pas où trouver l'information concernant les programmes, que la coordination et la complémentarité entre les sources d'aide sont déficientes, que le rôle des différents intervenants demeure obscur, qu'il est difficile pour les entreprises d'obtenir une réponse à leurs besoins, que le personnel qualifié et les experts-conseil sont trop rares et que les ressources financières consacrées à l'innovation sont trop réduites. Les principales améliorations aux programmes suggérées par les informateurs touchent la diffusion d'une information plus adaptée, la simplification des programmes, assez nombreux par ailleurs, la diminution de la lourdeur bureaucratique, l'assouplissement des normes, le développement d'une plus grande complicité avec les universités, les cegeps et les centres de recherche.

- Informateurs provenant du monde de l'entreprise

Les vues et témoignages des entrepreneurs en ce qui touche l'innovation vont dans un sens quelque peu différent de ce qu'on trouve chez les intervenants des organismes de soutien. Tous les chefs d'entreprises rencontrés considèrent que l'innovation est très importante. Ils la voient comme le principal moyen pour se maintenir sur les marchés. L'innovation permet de se distinguer des concurrents. Elle doit toutefois demeurer centrée sur les besoins des clients. Tous ont eu à introduire des innovations dans leur entreprise et ils pensent que ces projets ont servi de moteur au développement de leur entreprise. Ces projets ont fait progresser les connaissances de façon décisive au sein de leur entreprise. Cela a permis de développer des nouveaux marchés, d'augmenter la rentabilité de l'entreprise et de demeurer très concurrentiel. Pour certains, la recherche et développement a permis de diminuer de façon importante les pertes dans l'utilisation des matières premières.

Presque tous les entrepreneurs considèrent qu'ils ont été bien soutenus dans leurs projets d'innovation. La disponibilité de l'aide financière est soulignée par tous, mais

avec le bémol que les montants accordés sont parfois insuffisants, que les programmes sont trop normés et que le temps de réponse aux demandes est nettement trop long. Les crédits d'impôt, les programmes de Développement économique Canada et du ministère de l'Industrie et du commerce sont les plus mentionnés. Ces utilisateurs font une bonne évaluation des services qu'ils ont reçus. Ils considèrent que la collaboration s'est améliorée par rapport à ce qui pouvait exister il y a une dizaine d'années. L'accès à l'information est maintenant plus facile.

Un obstacle majeur rencontré par les entreprises dans la mise en œuvre des innovations est l'absence de personnes ressources spécialisées dans la région. Trop souvent, les dirigeants doivent aller à l'extérieur pour avoir accès à l'information et recevoir de la formation. Dans les entreprises de petite taille, on fait souvent face au défi de marier les fonctions de production et les fonctions de développement. La difficulté d'évaluer au départ tous les coûts et les risques liés à un projet est également considérée comme un obstacle important. Les chefs d'entreprises croient que les programmes de soutien à l'innovation manquent beaucoup de visibilité. La lenteur administrative est fortement dénoncée de même que l'obligation, en pratique, de présenter un même projet à trois ou quatre programmes différents. Le manque de constance et de cohésion dans les politiques de soutien à l'innovation est vu par les chefs d'entreprises comme un obstacle de taille dans la réalisation de leurs projets.

Les chefs d'entreprises suggèrent des améliorations à apporter aux programmes de soutien à l'innovation, telles que mieux faire connaître les programmes, simplifier les procédures, diminuer le chevauchement entre les organismes, augmenter les budgets et le financement offert, moduler le financement pour qu'il soit plus important les premières années, raccourcir les processus de décision, assurer le soutien et l'encadrement jusqu'à la commercialisation du produit, favoriser des contacts plus étroits avec les universités régionales.

- Les secteurs prometteurs selon les informateurs-clés

Le Bas-Saint-Laurent apparaît, aux yeux des informateurs rencontrés, comme disposant d'atouts importants pour réaliser des innovations et donc pour soutenir des activités modernes et concurrentielles sur les marchés extra-régionaux. La présence de plusieurs laboratoires, groupes et centres de recherche (en sciences de la mer, en

biotechnologie, en transport maritime, en aménagement de la faune, en sciences humaines du développement régional) font de la région un foyer d'attraction dans certains domaines où elle a développé une expertise scientifique reconnue. Également, la présence de grappes embryonnaires d'entreprises à haute technicité, dans des domaines comme les biotechnologies, les applications informatiques (logiciels et géomatique, par exemple) ou le multimédia (divertissement, formation à distance, création de sites web, par exemple), jouent dans le même sens. Selon les informateurs du Bas-Saint-Laurent, les secteurs qui se préoccupent le plus d'innovation sont les aliments biologiques, les pêches, l'informatique, le multimédia et le secteur de l'environnement.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, parmi les secteurs d'activités qui semblent les plus prometteurs, un consensus se dégage pour identifier l'aluminium, le bois et le secteur agroalimentaire. Quelques intervenants ont aussi identifié le secteur des équipements. Selon les informateurs interrogés, les petites entreprises régionales démontrent un dynamisme croissant en matière d'innovation parce qu'elles ne peuvent plus se fier aux grandes entreprises pour se développer. On observe que les entreprises les plus dynamiques sont celles qui sont « branchées » en réseau et également celles qui gravitent autour de l'UQAC.

Sur la Côte-Nord, les secteurs de la métallurgie, de la forêt, de l'agriculture, des produits marins, de l'environnement et de l'automatisation seraient les secteurs les plus sensibles à l'innovation. Certains considèrent que l'innovation fait l'objet d'une forte valorisation dans cette région, mais que les réalisations concrètes sont parfois en retard sur le discours.

Les informateurs de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sont d'avis que ce sont les secteurs de l'agriculture, des produits marins, l'aquaculture en particulier, de la valorisation des résidus marins, de l'énergie éolienne, de la forêt, des NTIC et du tourisme où se retrouvent les entreprises qui accordent le plus d'importance à l'innovation.

Les domaines actuels où, selon les informateurs, l'innovation occupe ou pourrait occuper une place de choix en Abitibi-Témiscamingue sont l'agriculture biologique et l'agriculture nordique, les produits du terroir, les produits forestiers, les équipements

industriels et plus particulièrement les équipements miniers, les services de communication spécialisés tels que les centres d'appel, le multimédia.

5.5 Pratiques émergentes et renouvellement des économies régionales périphériques

Dans les cinq régions périphériques que nous avons parcourues, nous avons rencontré des acteurs régionaux tournés vers l'innovation. Le tissu économique de ces régions est littéralement en train de se renouveler. Il est impossible d'établir pour l'instant l'échelle et le rythme précis de ce renouvellement, mais il est amorcé. Ce dynamisme ne touche pas toutes les entreprises et tous les agents économiques des régions. Toutefois, il caractérise les entreprises qui tirent bien leur épingle du jeu. Les stratégies d'entreprise qui assurent le renouvellement des économies régionales sont autant de pratiques émergentes qui peuvent inspirer d'autres agents économiques. Elles peuvent être résumées comme suit :

- ▶ Saisir adéquatement l'évolution techno-économique courante et l'adopter dans son entreprise (pour ce faire, la veille demeure une activité indispensable) ;
- ▶ Mieux valoriser les ressources de la région en se tournant vers les segments sous-utilisés ;
- ▶ Mieux valoriser les ressources de la région en les soumettant à une élaboration plus poussée ;
- ▶ Favoriser l'implantation de nouvelles activités non liées aux ressources naturelles ;
- ▶ Compter sur la recherche, spécialement la R&D, pour mettre au point de nouveaux produits ;
- ▶ Miser sur la qualité ou le caractère unique du produit plutôt que sur le volume ;
- ▶ Chercher à répondre aux besoins particuliers des clients (souvent lointains) plutôt que chercher des débouchés standards ;

- ▶ Utiliser au mieux les liens stratégiques avec les ressources situées à proximité ;
- ▶ Cultiver les contacts lointains avec des partenaires stratégiques.

L'implication des pouvoirs publics dans le soutien à l'innovation continuera de jouer un rôle important dans l'avenir. Qu'il s'agisse de veille, de transfert ou de recherche et développement, la présence de services capables de rejoindre les entreprises est essentielle. L'implantation d'un centre de recherche ou d'un organisme de transfert dans un domaine qui correspond à une spécialité productive d'un territoire est habituellement une solution qui favorise les interactions de proximité et qui, donc, est de nature à stimuler le développement de la région. Des mesures rendant accessibles aux entreprises les services de partenaires stratégiques distants (en matière de technologie, mais aussi en d'autres domaines), surtout si de tels partenaires sont absents de la scène locale, constitueraient également des initiatives propres à soutenir l'innovation et le développement.

Conclusion générale et recommandations

Nous venons d'effectuer une analyse des régions périphériques du Québec en cinq grande parties, soit la dispersion des ressources et des lieux, l'évolution des structures économiques, les changements structurels de 1975 à 2000, l'approche méso-économique et le renouvellement économique actuel par l'innovation. Nous considérons offrir au lecteur de la lumière nouvelle sur une réalité périphérique caractérisée sinon par sa complexité du moins par la diversité de ses fragments territoriaux. Il nous apparaît que le destin économique des territoires périphériques du Québec n'est pas tout tracé d'avance et n'est pas systématiquement conditionné par leurs « vocations naturelles ».

Dans les faits, les cinq régions périphériques sous étude représentent à l'évidence une collection de petits territoires de production qui sont organisés autour de leur propre centre d'extraction et lui fournissent des ressources naturelles. Ces plusieurs centaines de centres sont dispersés dans l'espace en fonction des bassins de ressources répartis très inégalement. Les économies territoriales sont tournées vers l'exportation. Leur émergence a ainsi occasionné au fil du temps la constitution de la structure de peuplement éclatée en diverses unités territoriales paradoxalement désenclavées vis-à-vis le marché international et relativement isolées dans l'ensemble spatial québécois étant donné la distance qui les sépare de Québec et de Montréal.

Si les économies territoriales sont largement liées aux ressources naturelles, elles-mêmes soumises aux règles du marché mondial et aux fluctuations des bourses des grands centres financiers de la planète, nous avons vu que la trajectoire historique et contemporaine de chaque région apparaît comme relativement originale. À l'exception de quelques poches ici et là telles que Matane, Cabano et Chandler, les territoires qui composent toute la région Est du Québec n'ont jamais connu de véritable décollage industriel alors que les conditions initiales y étaient favorables, notamment dans le Bas-Saint-Laurent. Ce décollage fut cependant réel en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, propulsé par des investissements exogènes massifs. Plusieurs territoires de la Côte-Nord ont aussi subi cette impulsion industrielle mais seulement plus récemment, alors que le déclin affectait déjà de nombreux autres bassins périphériques en rupture de stocks.

L'une des caractéristiques de l'évolution économique de ces territoires périphériques réside dans leur passage direct à une phase de consommation de masse sans avoir vraiment traversé celle de la maturité économique basée sur la transformation industrielle des ressources et la diversification des activités économiques. De fait, nos données nous ont permis de saisir une industrialisation encore infantile sur la Côte-Nord et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, pré-adolescente en Abitibi-Témiscamingue, plutôt adolescente dans le Bas-Saint-Laurent et post-adolescente au Saguenay-Lac-Saint-Jean, alors que plusieurs régions centrales ont atteint une phase post-adolescente (et même mature dans le cas de la Montérégie), à l'exception de l'Outaouais et de la Mauricie demeurées juvéniles. Cette immaturité économique, à degrés divers, conditionne évidemment la structure de base sur laquelle on espère l'arrivée de ladite nouvelle économie. Soulignons que les activités non traditionnelles (diversification) sont éclatées dans de nombreux sous-secteurs et dispersées sur l'espace périphérique, à l'exception de la Côte-Nord où elles se regroupent davantage dans les deux principaux centres.

Nombreuses sont les causes de l'immaturité économique des régions périphériques. Parmi les principales, citons la distance des grands marchés, les coûts élevés du travail, la difficulté de retenir la main-d'œuvre qualifiée, la fuite des profits et de l'épargne locale, le manque de savoir-faire. Elles sont cependant difficilement mesurables d'une manière précise et donnent parfois lieu à des interprétations paradoxales. À titre d'exemple, si l'éloignement relativement moindre des grands marchés peut être évoqué comme facteur explicatif de la diversification industrielle beaucoup plus avancée dans le Bas-Saint-Laurent et au Saguenay, des salaires plus bas et une économie traditionnelle plus forte ne semblent pas avoir été plus profitables au Bas-Saint-Laurent qui n'a pas connu de véritable décollage industriel et dont l'économie demeure aujourd'hui insuffisamment diversifiée en regard de son potentiel.

L'entrée plus ou moins rapide des territoires périphériques dans la phase de consommation de masse s'explique en partie par les hauts salaires versés dans la plupart des activités reliées à l'exploitation des ressources naturelles. Les investissements publics et la desserte universelle des services publics ont aussi participé à ce mouvement de consommation élevée. Cette consommation de biens et services distribués par des activités commerciales rapidement rentables, a

monopolisé l'entrepreneuriat territorial issu largement du surplus de main-d'œuvre agricole et forestière généré par la mécanisation dans ces secteurs après 1945. Plusieurs fabriques ont aussi émergé dans ces marchés territoriaux protégés pendant un certain temps par la distance mais insuffisamment importants cependant pour permettre l'émergence de grosses unités de production compétitives à l'échelle nationale. Précisons que l'enclavement variablement bienfaiteur de ces territoires dans l'espace québécois a favorisé le cumul de capital autour d'une élite d'affaires confortée par ce protectionnisme spatial mais aussi très vulnérable face à la concurrence.

De 1940 à 1970, les économies périphériques ont vécu des années glorieuses à la faveur d'une forte demande internationale de matières premières dans un contexte concurrentiel avantageux. Soutenues en outre par une importante vague d'investissements publics dans les infrastructures et les équipements, les économies territoriales étaient relativement prospères au début des années 1970. Malgré cette prospérité et ce cumul, nous avons noté que les économies territoriales périphériques étaient encore et toujours largement tributaires des capitaux extérieurs, pour maintenir leurs investissements et leur croissance. Peu de valeur aux ressources naturelles fut ajoutée sur les lieux d'extraction, si ce n'est une première transformation.

Depuis trois décennies, des changements structurels importants frappent les activités économiques liées aux ressources dans les régions périphériques du Québec. Ces changements conduisent habituellement à la diminution de l'emploi. Deux cas de figure sont présents, soit celui de l'augmentation de la production et celui de la réduction des activités.

Dans le premier cas, les activités d'extraction et de transformation subissent l'arrivée de nouvelles technologies de production qui affectent variablement tous les secteurs par une forte addition de capitaux et une réduction des besoins de main-d'œuvre. La ressource naturelle continue à être exploitée intensivement, mais les entreprises procèdent à des rationalisations dictées par des changements technologiques majeurs ou par des restructurations d'envergure accompagnées souvent de changements dans la propriété des entreprises. Constatons que, d'une manière générale, on effectue davantage de livraisons de matières brutes, mais on utilise

moins de travailleurs pour les extraire. C'est-à-dire que le rapport vertueux entre la production et l'emploi ne fonctionne plus.

Dans le second cas de figure, la mise en valeur de la ressource entre en sommeil et s'accompagne en conséquence d'une diminution de la production et de l'emploi, soit à cause d'un manque de disponibilité de la matière première, soit à cause d'un changement dans les conditions du marché. Il existe de nombreux exemples de ce cas, notamment dans le fer, le poisson, le cuivre, l'élevage, le bois, l'agriculture. La professionnalisation du travail agricole et du travail en forêt a conduit par ailleurs à la réduction du nombre des agriculteurs et des forestiers et a amené une baisse radicale des petits producteurs pluriactifs.

Plusieurs territoires agricoles, forestiers, maritimes et miniers furent ainsi disqualifiés, entièrement ou en partie. Si bien que des zones entières subissent actuellement un lent dépeuplement. Les centres d'extraction stagnent. L'économie de consommation de masse continue certes sa lancée (tertiarisation) comme ailleurs, mais à un rythme désormais plus lent, limitée notamment par un revenu moyen par ménage relativement décroissant. D'autres impacts spatiaux se manifestent, soit l'apparition de certaines poches de pauvreté, la dégradation du cadre bâti, la sous-utilisation d'équipements publics et l'étalement urbain onéreux pour une base foncière stagnante. Tous ces impacts généraux semblent s'intensifier encore actuellement sous l'égide du mouvement de concentration dans les domaines de la production et de la distribution.

En effet, les territoires périphériques subissent comme les autres au Québec le mouvement universel d'intégration et de concentration sectorielles dans les domaines de la production et de la distribution. Il semble être soutenu non seulement par la nécessaire intensification du capital dans les activités économiques mais aussi par une plus forte mobilité des facteurs, notamment les travailleurs et les consommateurs. Les marchés étant limités en périphérie, il est d'abord fort difficile d'y maintenir d'importantes unités de production qui préfèrent se localiser à proximité des grands marchés, notamment dans le secteur agro-alimentaire qui voit se délocaliser ses entreprises traditionnelles de plus en plus intégrées désormais. Il est clair qu'au Québec, les activités de plus en plus intégrées visant la production standardisée de pain, de vêtements, de lait, de meubles, de charcuteries... par des unités gigantesques, se localisent de plus en plus dans le sud-est. Elles forment une

longue zone industrielle polycentrique qui s'étale autour de centres petits et moyens dessinant ainsi un croissant manufacturier qui s'appuie sur la ligne géographique des Appalaches entre le nord de Montréal et le sud de Québec. La frontière américaine devient en réalité un facteur d'attraction industrielle plus important dans le contexte de l'ALENA. Alfred Weber avancerait que les entreprises qui se localisent dans cette zone de production minimisent leurs coûts de transport en étant positionnées entre les marchés américains et québécois tout en ayant un accès direct aux sources québécoises d'intrants.

Dans la distribution qui représente en réalité le vrai moteur de la concentration intrarégionale de la population et des services, les succursales de chaînes nationales et internationales ont largement remplacé les commerces et services locaux dans l'alimentation, les vêtements, la quincaillerie, le meuble, la restauration, etc. L'actuelle arrivée des Géants de la distribution (WalMart ; Tanguay ; Loblaw ; Réno Dépôt ; Super C ; etc.) ne fait qu'accentuer ce mouvement de concentration en ayant aussi des incidences spatiales très importantes puisque ces grandes surfaces s'implantent dans les grands centres régionaux de consommation tels que Rimouski, Baie-Comeau, Alma, Val-d'Or, Matane, Sept-Îles, etc., au détriment des plus petits qui se font drainer leurs consommateurs et en conséquence leurs commerces de petite et moyenne dimensions. La plupart des rues principales des centres urbains sont largement dévitalisées au profit de nouvelles concentrations sur les grands boulevards péri-urbains qui accueillent les centres commerciaux et les édifices à bureaux dont les occupants sont généralement des entreprises à propriété extrarégionale. Il faut aussi noter que ce mouvement se produit en régions périphériques dans un contexte de stagnation de la consommation causée par la décroissance démographique, la baisse relative du revenu moyen par ménage et le vieillissement de la population.

Bref, avec l'intensification capitaliste qui réduit la masse salariale versée dans les régions tout en intégrant plus fortement les activités économiques, les fuites de capitaux hors des circuits économiques territoriaux sont plus importantes qu'auparavant. Les conséquences se manifestent sous la forme de cercles vicieux plus ou moins apparents de décroissance territoriale. Quelques mécanismes de rétention tels que Pluricapital tentent de colmater la brèche. Aussi, nous avons noté deux phénomènes qui s'inscrivent à contre tendance de cette concentration sectorielle et spatiale des activités de production et de consommation.

Soulignons d'abord la formation de petites grappes dans l'industrie secondaire et dans le tourisme. On pense par exemple à des filières industrielles embryonnaires dans des secteurs comme l'impression et le matériel de transport dans le Bas-Saint-Laurent, les ateliers d'usinage au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la construction et la réparation de navires en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Elles permettent la diversification des économies territoriales traditionnelles centrées sur le bois, l'agro-alimentaire, les pêches et les mines. Tel que déjà souligné, il est intéressant de noter que ces activités industrielles, tout comme les plus traditionnelles, sont relativement dispersées sur l'ensemble des régions périphériques. Il faut aussi mentionner que de petites filières de l'industrie touristique se forment ici et là autour des attractions majeures telles que Percé, Mingan, Tadoussac, Val-Jalbert, Anse-Saint-Jean, Saint-Jean-Port-Joli. Ces petits centres touristiques dispersés s'ajoutent aux Centres d'extraction plus traditionnels de ressources naturelles.

Le second phénomène digne de mention est l'émergence d'initiatives innovatrices qui prennent souvent la forme de spécialités ou de niches. Il peut s'agir de productions liées aux ressources, comme les produits de l'agriculture biologique, l'aquaculture, l'extraction des protéines ou de chitosane à partir de résidus marins, le bois de structure à haute résistance ; ou il peut s'agir de productions indépendantes des ressources comme la fibre optique, le verre trempé, la machinerie spécialisée, les composants de précision, les contrôles électroniques, les jeux vidéo. Dans le domaine des services, des spécialisations ont aussi surgi et caractérisent désormais certaines entreprises : logiciels dédiés, formation à distance, multimédia, centres d'appel. Ces activités émergentes, qui ne sont pas toujours décelables dans les statistiques d'ensemble, représentent néanmoins un potentiel non négligeable de renouvellement des économies régionales périphériques. Dans tous les cas, les produits en cause sont bien typés, requièrent une maîtrise poussée des procédés, se distinguent par la qualité de leur exécution et s'adressent à des clients exigeants souvent situés à l'extérieur de la région.

Plusieurs petits centres ruraux bénéficient de la localisation de ces productions innovatrices. Plus d'une centaine d'entre eux sont en croissance démographique et s'affirment dans leur rôle de rétention de la population et de consolidation de la structure de peuplement rural. Ils maintiennent des services de proximité et attirent de nouvelles activités économiques.

Il serait dommage de terminer cette synthèse sur le diagnostic des économies périphériques du Québec sans rappeler au lecteur que des ressources naturelles demeurent sous-exploitées malgré la sur-exploitation souvent dénoncée par les grands médias. Avec 3 % des réserves planétaires, l'eau douce s'avère une ressource aux nombreux potentiels. Dans nos 75 millions d'hectares de forêts exploitables, le reboisement et le jardinage n'ont pas encore atteint le niveau adéquat d'une ressource qui serait en renouvellement optimal. Dans l'agriculture, de très nombreuses terres insuffisamment productives pour une mise en valeur intensive, demeurent malheureusement peu utilisées pour des productions différentes. Dans les ressources maritimes, le fleuve et le golfe Saint-Laurent demeurent encore en dessous de leur capacité de production dans un contexte de maréculture régulée. Le Québec périphérique possède aussi un potentiel hydraulique et éolien lui permettant de doubler éventuellement la production actuelle. Et que dire des vastes étendues nordiques à explorer à l'aide des nouvelles techniques de prospection des ressources minérales exploitables ? Les divers territoires qui composent la périphérie du Québec, aussi immense soit-elle, sont généralement bien équipés en biens et services publics. Ils possèdent les moyens physiques pour supporter des ajouts de savoir-faire, de technologie et de capitaux afin d'améliorer leur productivité et leur production de richesses.

Cette conclusion générale nous amène à préconiser deux grandes catégories d'interventions publiques pour soutenir les efforts de développement des périphéries du Québec.

La première recommandation concerne la revalorisation des ressources naturelles actuellement sous-utilisées par les activités industrielles fondées sur une mécanisation intensive et une production massive. Des usages de remplacement généralement (pas toujours) moins mécanisés mais plus intenses en savoir-faire doivent devenir le cœur d'une stratégie gouvernementale explicite. Nous pensons notamment à la transformation des aliments, du bois et des métaux, à l'aménagement des forêts, aux applications des technologies numériques dans les domaines de l'instrumentation et des équipements marins, des transports, de l'énergie, des communications, du divertissement. Il faut en ce sens encourager la distinction des produits fabriqués afin que leur positionnement sur le marché puisse

trouver chacun sa niche spécifique à travers les produits standardisés fabriqués en très grande série.

L'innovation doit à cet effet devenir un mode de vie des travailleurs. La stratégie de savoir-faire pourrait être appliquée par diverses mesures publiques. Le transfert de savoirs dans les domaines de la biomasse, de l'énergie éolienne, de la métallurgie, des communications, de la foresterie, des ressources minérales, de l'agriculture, etc., devrait alors s'inscrire comme une simple activité courante. La formation continue des opérateurs actuels et en émergence serait appropriée pour ancrer et renouveler les expertises et les savoir-faire. Des agents de R&D mobiles pourraient cibler leurs actions sur les petites unités de production dispersées sur les territoires, ce qui ne les empêcherait pas, bien au contraire, de travailler en réseau avec les autres agents. Le dépistage de savoir-faire serait effectué à l'étranger afin de favoriser la pratique très courante de l'innovation par imitation et diffusion.

Nous proposons aussi l'utilisation du concept de « filière de production » pour saisir et formaliser les processus de valorisation en chaîne des ressources naturelles par des productions innovatrices intégrées, afin de cibler davantage les segments qui apparaissent comme porteurs, notamment sous l'angle de la R&D, du transfert vertical et de la formation. Les petits centres ruraux de services dont plusieurs polarisent actuellement l'emploi et les activités devraient être l'objet d'une attention particulière dans cet esprit de structuration de filières et d'émancipation des savoir-faire et de mise en marché de produits ou de services distinctifs.

Notre deuxième recommandation concerne la planification de Systèmes Territoriaux d'Innovation et de Production (STIP), soit spécialisés dans un secteur, soit orientés vers la diversification. Nous pensons notamment à la nouvelle zone polycentrique de production diversifiée, localisée au sud-est du Québec. Au-delà des découpages administratifs, cette vaste aire manufacturière en émergence doit être dotée d'une vision globale, de stratégies et d'un plan d'actions concrètes, notamment à l'égard du système routier. Nous pensons aussi particulièrement à la technopole maritime du Québec qui touche plusieurs régions de l'Est du Québec et au district industriel embryonnaire du Saguenay appelé Vallée de l'aluminium. Dans ces deux cas de territoires périphériques relativement diversifiés, leur spécialisation souhaitable dans ces deux domaines clés ne doit pas mettre en péril leur processus de diversification en cours. Aussi, plusieurs territoires, tels que ceux sur lesquels oeuvrent les SADC

(sociétés d'aide au développement des collectivités), les CLD (centres locaux de développement) et autres centres de services au développement, ont tout intérêt à se doter d'un tel concept (STIP) intégrateur des diverses interventions selon leur vocation.

Une stratégie gouvernementale STIP permettrait alors de coordonner les diverses interventions à l'égard de la R&D, de la localisation d'unités de recherche (centres, groupes, laboratoires), du dépistage de technologies, de la mise en place d'équipements publics, de l'attraction d'activités économiques, de la qualification des ressources humaines, du soutien financier au démarrage ou à la croissance, de l'animation socio-économique, du réseautage, etc. Une telle stratégie contribuerait à relever les défis de la flexibilité du travail, du transfert de savoir-faire, du financement des initiatives et de la circulation de l'information. Étant donné le nombre et la diversité des acteurs, une procédure appropriée de planification territoriale demeure la meilleure solution institutionnelle. Sur les territoires où il n'y a pas un tissu dense d'agents économiques et institutionnels, la stratégie gouvernementale verra à accompagner les entreprises à fort potentiel dans leur quête d'information et dans leur recherche de partenaires stratégiques.

À la lumière de l'expérience acquise dans les pays de l'OCDE, nous proposons à la planification territoriale un objectif à l'égard de la mise en place de « conventions territoriales » d'innovation et de production permettant de commettre non seulement les secteurs public et privé mais aussi la société civile organisée y compris les syndicats dans des processus d'apprentissage collectif ancrés sur les territoires. Les économies régionales périphériques sont en train de changer sous nos yeux. Certains des changements qui surviennent, particulièrement ceux qui se traduisent par des pertes d'emplois, freinent le développement des régions. D'autres conduisent à un renouvellement des tissus économiques régionaux. Ce renouveau s'appuie dans tous les cas sur l'innovation, qui apparaît comme un facteur clé du développement économique de demain. Les recommandations qui viennent d'être formulées visent en somme à favoriser la mise en œuvre des innovations et à stimuler le développement des régions.

Références bibliographiques et électroniques

- Amable, B., R. Barré et R. Boyer (1997). *Le système d'innovation à l'ère de la globalisation*, Paris, Economica, 402 p.
- Bélanger, F. et al. (1990). *La Beauce et les Beaucerons. Portraits d'une région 1737-1987*, Saint-Joseph-de-Beauce, La Société du patrimoine des Beaucerons, 381 p.
- Bourassa, R. (1986). *L'énergie du nord*, Québec/Amérique.
- Bouthillier, L. et F. Roy (1999). « Le développement durable de la forêt au profit de l'économie des terroirs », *Actes du Symposium de Solidarité Rurale*, automne.
- Breton, G. et J.F. Blain (1999). *Les mauvais coûts d'Hydro-Québec*, éd. Nota bene.
- Bureau de la statistique du Québec (1978). *Annuaire du Québec*, 50^e édition, 1977-1978, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec.
- Bureau de la statistique du Québec (1995). *Le Québec statistique*, 60^e édition, 1995, Les publications du Québec, Québec.
- Bureau de la statistique du Québec (1991). *Statistiques des PME manufacturières au Québec*, édition 1991, statistiques économiques, Les publications du Québec, Québec.
- Bureau de la statistique du Québec (1993). *Statistiques des PME manufacturières au Québec*, édition 1993, statistiques économiques, Les publications du Québec, Québec.
- Bureau de la statistique du Québec (1998). *Statistiques des PME manufacturières au Québec*, édition 1998, statistiques économiques, Les publications du Québec, Québec.
- Bureau de la statistique du Québec (2000). *Statistiques des PME manufacturières au Québec*, édition 2000, statistiques économiques, Les publications du Québec, Québec.
- Bureau de la statistique du Québec (1997). *Statistiques manufacturières régionales*, édition 1997, statistiques économiques, Les publications du Québec, Québec.
- Bureau de la statistique du Québec (2000). *Statistiques manufacturières régionales*, édition 2000, statistiques économiques, Les publications du Québec, Québec.
- Conseil de la Science et de la Technologie, Rapport de conjoncture.
- Côté, P. (1980). *Rapport annuel 1979-1980*, Ministère de l'Énergie et des ressources, Québec.

- Côté, S. et R. Lavertue (1992). « La technologie », dans S. Côté et R. Lavertue (dir.), *Régions et interrelations économiques du Québec*, Québec, OPDQ, p. 113-139.
- Dauphin, R. (1994). *Économie du Québec*, chapitre 3, Laval, éditions Beauchemin.
- Debailleul, G. (1999). « L'agriculture québécoise dans la tourmente de la mondialisation : état des lieux et perspectives », *Actes du Symposium sur l'économie des terroirs*, Solidarité Rurale, automne.
- Desjardins, M. et al. (1999). *Histoire de la Gaspésie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, Coll. « Les régions du Québec 1 », 795 p.
- Désy, J. (dir.) (1995). *Des forêts et des hommes*, Montréal, éd. Méridien.
- Dionne, J., G. Lévesque et D. Simard (1999). *Profil économique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, édition 1999, Ministère de l'industrie, du Commerce, Direction de l'analyse des PME et des régions, Québec
- Dubois, P. (1995). *Les vrais maîtres de la forêt québécoise*, Montréal, éd. Écosociété.
- Dugas, C. (2002). « Une stratégie de renforcement des petits centres ruraux », *Revue Organisations et Territoires*, vol. 1, n° 1, p. 11-16.
- Dugas, R. (1987). *Portrait statistique régional, Région de l'Abitibi-Témiscamingue et municipalités régionales de comté*, Bureau de la statistique du Québec, Québec, page
- Dugas, R. (1987). *Portrait statistique régional, Région de la Côte-Nord et municipalités régionales de comté*, Bureau de la statistique du Québec, Québec.
- Dugas, R. (1987). *Portrait statistique régional, Région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et municipalités régionales de comté*, Bureau de la statistique du Québec, Québec.
- Dugas, R. (1987). *Portrait statistique régional, Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et municipalités régionales de comté*, Bureau de la statistique du Québec, Québec.
- Federwisch, J. et H.G. Zoller (dir.) (1986). *Technologie nouvelle et ruptures régionales*, Paris, Economica.
- Ferron, M. (1974). *Les Beaucerons ces insoumis 1735-1867. Petite histoire de la Beauce*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 174 p.
- Fortin, J.-C. et al. (1993). *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, IQRC, Coll. « Les régions du Québec 5 », 861 p.
- Fréchette, P. (1985). *L'économie du Québec*, 3^e édition, Éditions HRW, Montréal, page 176.

- Frenette, P. (dir.) (1996). *Histoire de la Côte-Nord*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, Coll. « Les régions du Québec 9 », 669 p.
- Gaffield, C. (dir.) (1994). *Histoire de l'Outaouais*, Québec, IQRC, Coll. « Les régions du Québec 6 », 876 p.
- Gagné, D., F. Imbeault et G. Lévesque (1996). *Profil économique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Ministère de l'industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, Direction générale de l'analyse économique, Direction de l'analyse des PME et des régions, Québec.
- Girard, C. et N. Perron (1979). *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, IQRC, Coll. « Les régions du Québec 2 », 667 p.
- Hardy, R. et N. Séguin (1984). *Forêt et société en Mauricie. La formation de la région de Trois-Rivières 1830-1930*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 223 p.
- Holland, S. (1976) *Capital versus the Regions*, Londres, Macmillan Press.
- Hydro-Québec (1997-1998). *Rapports annuels*, Montréal.
- Kesteman, J.-P. et al. (1998). *Histoire des Cantons-de-l'Est*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, Coll. « Les régions du Québec 10 », 829 p.
- Lacour, C. (1986). « L'astrolabe et la boussole : les entreprises, l'innovation technologique et le développement régional », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 5, p. 743-755.
- L'Actualité, « Le défi des régions », 1^{er} juin 2001, p.16-26.
- Lambert, S. et E. Keal (1998). *Le Cœur-du-Québec. La Mauricie et le Centre-du-Québec*, Sainte-Foy, Éditions GIP, 271 p.
- Leblanc, P. (1998). *Éléments pour un portrait des petites collectivités du Québec*, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, UQAT.
- Lévesque, G. (1999). *Profil économique de la région de l'Abitibi-Témiscamingue*, édition 1999, Ministère de l'industrie, du Commerce et de la Technologie, Direction générale de l'analyse économique, Groupe d'analyse sur les PME et les régions, Québec.
- Lévesque, G. (1992). *Profil économique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean* (mars 1992), Ministère de l'industrie, du Commerce et de la Technologie, Direction générale de l'analyse économique, Groupe d'analyse sur les PME et les régions, Québec.
- Linteau, P.-A. et al. (1979). *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise 1867-1929*, Éditions du Boréal Express, 652 p.

- Maillat, D. (1996). « Systèmes territoriaux de production, milieux innovateurs et politiques régionales », dans S. Côté et al. (dir.), *Le Québec des régions : vers quel développement*, GRIDEQ-GRIR, p. 87-106.
- MAPAQ (1999). « L'activité bioalimentaire au Québec », *Bilan*.
- MRN (1999). *L'industrie minière du Québec*, Ministère des ressources naturelles.
- Office de planification et de développement du Québec (1978). « L'activité manufacturière régionale du Québec », rapport synthèse, Collection les schémas régionaux, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec.
- Office de planification et de développement du Québec (1976). « Les caractéristiques sectorielles interrégionales », cahier III : La production régionale et l'organisation de l'espace, Collection les schémas régionaux, Québec.
- Parent, B. (1987). *Ressources et industries forestières, portrait statistique*, édition 1986-1987, Ministère de l'Énergie et des ressources, Québec.
- Parent, B. (1992). *Ressources et industries forestières, portrait statistique*, édition 1992, Ministère des Forêts, Québec.
- Parent, B. (1996). *Ressources et industries forestières, portrait statistique*, édition 1996, Ministère des ressources naturelles, Québec.
- Parent, B. (1999). *Ressources et industries forestières, portrait statistique*, édition 1999, Ministère des ressources naturelles, Québec.
- Perrin, J.C. (1974). *Le développement régional*, Paris, PUF, 208 p.
- Perrin, J.C. (1983). « Économie spatiale et méso-analyse », dans J.H.P. Palinck et A. Salles (dir.), *Espace et localisation*, Paris, Economica.
- Perrin, J.C. (1992). « Pour une révision de la science régionale : l'approche par les milieux », dans *Revue Canadienne des Sciences Régionales*, vol. XV, n° 2.
- Perron, N. et S. Gauthier (2000). *Histoire de Charlevoix*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, Coll. « Les régions du Québec 14 », 383 p.
- Proulx, M.U. (2001). « Bilan de la politique des pôles de croissance : relancer l'idéal d'un Québec polycentrique », Québec 2002, éditions FIDES, p. 242-256.
- Proulx, M.U. (1998). « Le rôle des territoires dans la régulation de l'économie-monde », dans M.U. Proulx (dir.), *Territoires et développement économique*, L'Harmattan.
- Proulx, M.U. (dir.) (1998). *Une région dans la turbulence*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 239 p.
- Québec (1996). *L'industrie québécoise des produits du bois*, Publications du Québec.

- Québec (2000). *L'énergie au Québec*, Publications du Québec.
- Ratti, R. (1990). « Le rôle des synergies locales face aux processus spatiaux d'innovation », *Sociologia Internationalis*, vol. 28, n° 2, p. 161-176.
- Rostow, W. W. (1960). *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Éditions du Seuil, 207 p.
- Therrien, M. et S. Gingras (1988). *Profil statistique des régions du Québec*, Collection dossiers de développement régional, Ministère du Conseil exécutif, Office de planification et de développement du Québec, Québec, pages
- Therrien, M. (1991). *Profil statistique des régions du Québec*, Collection dossiers de développement régional, Ministère du Conseil exécutif, Office de planification et de développement du Québec, Québec.
- Thibodeau, J.-C. et Y. Martineau (1996). « Essaimage technologique en région périphérique : étude de cas », *Revue Canadienne des Sciences Régionales*, vol. 19, n° 1, p. 49-64.
- Tremblay, D.G. et V. et Van Schendel (1991). *Économie du Québec et de ses régions*, Éditions Saint-Martin, Télé-Université du Québec, p. 370-371.
- Verreault, D. (2002). « Le transport maritime au Canada », à paraître dans *Le développement des territoires : nouveaux enjeux*, Rimouski, GRIDEQ.
- Vincent, O. (dir.) (1995). *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Québec, IQRC, (Coll. « Les régions du Québec 7 »), 763 p.
- Weber, A. (1928). *Theory of the Localisation of Industries*, Chicago Univ. Press, première édition 1909.

Pages Web :

- Association des régions du Québec. www.regions.qc.ca
- Statistiques Canada. www.statcan.ca
- Institut de la statistique du Québec. www.stat.gouv.qc.ca
- Conseil de développement de l'Abitibi-Témiscamingue. www.crdat.com
- ICRIQ. www.icriq.com
- Observatoire du Québec. www.observatoire-quebec.qc.ca
- La Presse de Montréal. www.lapresse.ca
- Site web de Témiscamingue. www.temiscamingue.net
- The Canadian Mining Journal. www.canadianminingjournal.com

Annexe 1

Tableaux détaillés des activités traditionnelles et non traditionnelles pour les régions étudiées

- Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Bas-Saint-Laurent
- Abitibi-Témiscamingue
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Côte-Nord

1975											2000											Nombre de firmes											Abitibi – Témiscamingue																
11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	TRADITIONNEL										
																																	Aliments																
																																	Pain & autres produits (boulangerie/pâtisserie)																
																																	Lait de consommation																
																																	Autres produits laitiers																
																																	Abattage et conditionnement de la viande																
																																	Transformation du poisson																
																																	Autres produits alimentaires																
																																	Produits alimentaires à base de fruits et légumes																
																																	Aliments pour animaux																
																																	Bois																
																																	Produits de scieries et d'ateliers de rabotage																
																																	Autres produits en bois																
																																	Éléments de charpente en bois																
																																	Armoires, placards et coiffeuses de salle de bain																
																																	Autres produits en bois travaillés																
																																	Boîtes et palettes en bois																
																																	Contre-plaqués de feuillus et de résineux																
																																	Bâtiments préfabriqués à charpente de bois																
																																	Panneaux agglomérés																
																																	Préservation du bois																
																																	Bois tourné et façonné																
																																	Portes et fenêtres en bois																
																																	NON-TRADITIONNEL																
																																	Machinerie																
																																	Autres machineries et équipement																
																																	Machinerie pour récolter, couper et façonner le bois																
																																	Turbines et matériel de transmission d'énergie																
																																	Équipement de manutention																
																																	Produits métalliques																
																																	Ateliers d'usinage																
																																	Autres produits en fil métallique																
																																	Autres emboutissages et matricages																
																																	Autres produits de la fabrication d'éléments de charpentes métalliques																
																																	Revêtement sur commande de produits en métal																
																																	Tôlerie pour l'aérialique																
																																	Autres produits en métal																
																																	Produits en tôle forte																
																																	Récipients et fermeture en métal																
																																	Autres produits métalliques d'ornement et d'architecture																
																																	Matrices, moules et outils tranchants et à profiler en métal																
																																	Produits chimiques																
																																	Produits chimiques inorganiques d'usage industriel																
																																	Produits de toilette																
																																	Matières plastiques et résines synthétiques																
																																	Engrais chimiques et engrais composés																
																																	Minéraux non-métalliques																
																																	Chaux																
																																	Tuyaux en béton																
																																	Autres produits en béton																
																																	Produits en pierre																
																																	Produits en verre																
																																	Béton préparé																
																																	Produits textiles																
																																	Articles en grosse toile																
																																	Autres produits textiles																
																																	Articles de maison en textile																

1975											2000											Nombre de firmes											Côte-Nord										
11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
TRADITIONNEL																																											
Aliments																																											
Pain & autres produits(boulangerie/pâtisserie)																																											
Transformation du poisson																																											
Aliments pour animaux																																											
Bois																																											
Produits de scieries et d'ateliers de rabotage																																											
Armoires, placards et coiffeuses de salle de bain																																											
Autres produits en bois travaillés																																											
Éléments de charpente en bois																																											
Portes et fenêtres en bois																																											
NON-TRADITIONNEL																																											
Machinerie																																											
Autres machineries et équipement																																											
Turbines et matériel de transmission d'énergie																																											
Équipement de manutention																																											
Produits métalliques																																											
Ateliers d'usinage																																											
Fils et câbles métalliques																																											
Autres emboutissages et matriçages																																											
Autres produits de la fabrication d'éléments de charpentes métalliques																																											
Revêtement sur commande de produits en métal																																											
Tôlerie pour l'aéroulique																																											
Autres produits en métal																																											
Portes et fenêtres en métal																																											
Attaches d'usage industriel																																											
Autres produits d'ornement et d'architecture																																											
Produits chimiques																																											
Savons et composés pour le nettoyage																																											
Explosifs et munitions																																											
Minéraux non-métalliques																																											
Produits en pierre																																											
Produits en verre																																											
Béton préparé																																											
Produits textiles																																											
Articles en grosse toile																																											
Autres produits textiles																																											
Articles de maison en textile																																											

Annexe 2

Données de base

GRILLE DE PONDÉRATION MULTICRITÉRIELLE 1850-1890

Régions Critères	Saguenay— Lac Saint- Jean	Bas- Saint- Laurent	Gaspésie	Côte- Nord	Témiscamingue
Secteurs d'activités	Économie agro- forestière (sciage)	Économie agro- forestière (sciage)	Pêche	Pêche Bois	Économie agro- forestière (bois)
Société traditionnelle d'autosubsistance	5	5	5	2	4
Surplus de production	5	3,5	5	1	5
Outillage et mécanisation	2	3	2	2	3
Petites fabriques à marché local	4	4	3	1	3
Entrepreneuriat	2	3	2	1	1
Besoins plus importants	4	4	3	3	4
Libération de main-d'oeuvre	4	5	3	2	5
Éducation	4	4	1	1	1

LÉGENDE

0	Absence	3	Présence moyenne
1	Peu	4	Présence très visible
2	Présence visible	5	Présence maximale

GRILLE DE PONDÉRATION MULTICRITÉRIELLE 1890-1945

Régions	Saguenay— Lac-Saint-Jean	Bas-Saint- Laurent	Gaspésie	Côte- Nord	Abitibi- Témiscamingue
Critères					
Secteurs d'activités	Agriculture Pâtes et papiers Aluminium (électrochimie) Hydroélectricité	Sciage Agriculture Pêches	Pêches Sciage	Sciage Pêches	Sciage Mines
Production massive	5	4	1	1	5
Industries exportatrices	5	4	5	5	5
Sous-traitance	4	4	3	3	4
Réinvestissements des profits (local)	2	2	1	1	2
Nouvelles techniques	5	2	1	3	3

LÉGENDE

0	Absence	3	Présence moyenne
1	Peu	4	Présence très visible
2	Présence visible	5	Présence maximale

GRILLE MULTICRITÉRIELLE 1945-1975

Régions	Saguenay— Lac-Saint-Jean	Bas-Saint- Laurent	Gaspésie	Côte- Nord	Abitibi- Témiscamingue
Critères					
Secteurs d'activités	Aluminium Forêts Pâtes et papiers Hydroélectricité Services Tourisme de masse	Forêts Agriculture Pêche Services Tourisme de masse	Pêche Forêts Mines Services Tourisme de masse	Forêts Pâtes et papiers Mines Pêche Services Tourisme de masse	Mines Forêts Pâtes et papiers (Domtar) Services
Transformation	5	2	2	2	3
Diversification	4	3	2	2	2
Spécialisation technique des activités	5	4	4	4	4
Services pour le marché local	3	3	2	3	3
Consommation de masse	5	5	4	5	5
Services spécialisés pour les entreprises	3	3	2	3	3

LÉGENDE

0	Absence	3	Présence moyenne
1	Peu	4	Présence très visible
2	Présence visible	5	Présence maximale

GRILLE DE PONDÉRATION MULTICRITÉRIELLE 1975-2000

Régions Critères	Saguenay— Lac-Saint- Jean	Bas- Saint- Laurent	Gaspésie	Côte- Nord	Abitibi- Témiscamingue
Secteurs d'activités	4 Matières premières (bois, Al) Secondaire (Al) Tertiaire	3 Matières premières (forêt, pêche)	2 Matières premières (pêche)	2 Matières premières (mines, bois, pêche)	2 Matières premières (bois, mines) Secondaire (métaux)
Nombre d'entreprises (en 2000)	3,5	4	2	1	2
Nombre d'entreprises créées depuis 1975/2000	4,5	4	4,5	4,5	4
Nombre d'emplois (production et autres)	4	4	2	2	3
Entreprises exportatrices	3	3	1	1	1
Entreprises avec R&D	3	3	1	1	2
Entrepreneuriat	4	3	2	2	2
Services spécialisés (nb d'entreprises)	4	3	1	1	2
Diversification industrielle	4	3	1	2	2,5
Éducation	4	3	1	1	3

LÉGENDE

0	Absence	3	Présence moyenne
1	Peu	4	Présence très visible
2	Présence visible	5	Présence maximale